

Le budget de l'Etat de Neuchâtel pour 1973 : un sérieux tour de vis

Nouveau contingent de travailleurs à l'année en Suisse

De notre correspondant de Berne : Les départements de justice et police et de l'économie publique viennent de libérer une nouvelle tranche d'autorisations de travail à l'année. Ces autorisations font l'objet de contingents cantonaux fixés par année et libérés provisoirement par paliers.

Pour la période commençant en avril de cette année, le canton de Neuchâtel dispose d'un contingent de 574 autorisations possibles de nouvelles arrivées de travailleurs à l'année. Mais seule, jusqu'ici, une fraction de 5 % de ce chiffre a été utilisée. Le contingent total pour l'ensemble de la Suisse a été fixé à 20.000 en avril de cette année dont 18.500 à la disposition des cantons. Cette politique restrictive a suscité suffisamment d'objections toutefois pour inciter le Conseil fédéral à libérer immédiatement un nouveau contingent sur le solde disponible. Cette tranche sera la moitié de ce qui reste sur le contingent global soit dans le cas de Neuchâtel de 143 personnes.

Parallèlement, la police fédérale des étrangers a été autorisée par les départements intéressés à souscrire la transformation de 12.000 autorisations saisonnières en autorisations à l'année. Ces autorisations ne font pas l'objet comme les précédentes de contingents attribués séparément aux cantons et sont réparties selon l'appréciation des services fédéraux.

Tout le problème de la réglementation applicable aux saisonniers comme en général à la main-d'œuvre étrangère sera débattu avec les représentants des gouvernements cantonaux et les organisations centrales d'employeurs et de travailleurs. Ces entretiens prendront un certain temps et pour faire prendre patience aux intéressés, le Conseil fédéral a donc pris l'initiative de libérer avec anticipation de nouvelles autorisations.

Le contingent de 12.000 autorisations dont il est question représente une première étape et pourrait, le cas échéant, être porté à 20.000 pour tenir complètes les promesses faites dans le cadre des négociations avec l'Italie. (Lire également en page 13) J.-P. G.

La Libye refuse de prendre toute mesure contre les trois Palestiniens de Munich



Les trois terroristes libérés, de gauche à droite, Abdulan, Badnar et Dnany. (Keystone)

BEYROUTH (AP). — Le ministre libyen des affaires étrangères, M. Kikhya, a déclaré que son pays rejetera toutes les démarches qui pourraient être entreprises par l'Allemagne occidentale pour obtenir l'extradition des deux Palestiniens qui ont dérotté dimanche un avion de la « Lufthansa » ou de leurs trois compagnons libérés par les autorités ouest-allemandes. Le ministre, dont les déclarations ont été rapportées par l'agence du Moyen-Orient, faisait allusion aux informations selon lesquelles Bonn et Washington s'efforcent d'obtenir que les autorités libyennes prennent des mesures contre les cinq hommes.

M. Kikhya a souligné que les fédératifs n'encourent aucune poursuite en Libye.

Par ailleurs, la presse et la radio

israélienne poursuivent leurs critiques contre l'attitude des autorités ouest-allemandes à l'égard des pirates de l'air palestiniens.

La radio a affirmé que le rappel de l'ambassadeur à Bonn, M. Eliashiv Ben-Horin, pour des « consultations », est considéré comme « une mesure de protestation contre l'Allemagne fédérale ».

Le vice-président du conseil, M. Yigal Allon, a déclaré aux familles des onze sportifs israéliens tués à Munich, que la libération des trois membres survivants du commando palestinien « est un acte de courtoisie indigne d'une nation civilisée ».

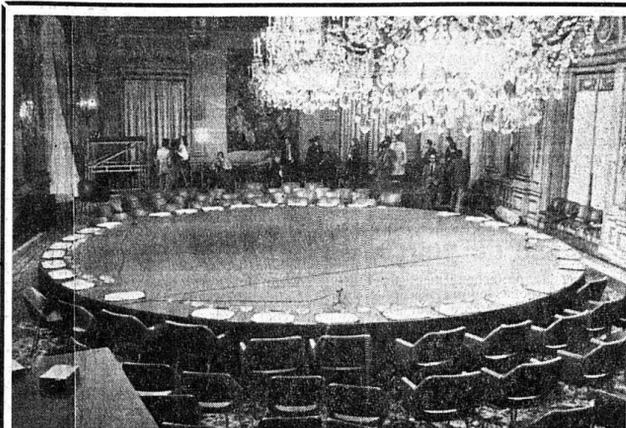
Un journal, au moins, a demandé que soit restituée la somme d'un million de dollars que le gouvernement ouest-allemand a offerte à titre d'indemnité aux familles des victimes.

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



EN ATTENDANT LA PAIX

Curieuse chose : les négociateurs en sont encore au stade des polémiques les plus vives, mais, à Paris, en toute quiétude, on met la dernière main à la salle de conférence qui doit décider du cessez-le-feu au Viet-nam et des modalités de celui-ci. Il ne reste plus qu'à attendre le lever du rideau. (Lire également en dernière page) (Téléphoto AP)

NOUVELLE NUIT SANGLANTE EN ULSTER

BELFAST (AP). — Deux fillettes, un soldat et un jeune de moins de vingt ans ont été tués dans la nuit de mardi à mercredi au cours d'une nouvelle flambée de violence dans les rues d'Irlande du Nord.

Les fillettes, âgées de quatre et six ans, ont été victimes d'une bombe de forte puissance, qui a ravagé une taverne catholique, blessant 11 autres personnes.

Paula Strong et Clare Hughes jouaient

à une cinquantaine de mètres du lieu de l'explosion. Paula, la plus âgée, est morte sur le coup. Clare a succombé à ses blessures à l'hôpital.

Auparavant, un soldat avait été mortellement blessé par un tireur isolé et un jeune homme, d'environ 18 ans, avait été trouvé mort dans l'un des faubourgs de Belfast. Un officier de police en uniforme a tiré sur un homme qu'il avait vu s'enfuir près du corps. Le fugitif, qui portait un pistolet, aurait été blessé.

Hécatombe sur les routes en Suisse : S.O.S. des gendarmes

LAUSANNE (ATS). — Avec l'arrivée de la mauvaise saison, on enregistre une recrudescence inquiétante du nombre des accidents, et des accidents graves en particulier. Après une longue période de sécheresse, les conducteurs ont oublié les dangers que représente la pluie d'automne et les risques qu'ils courent sur les routes glissantes, grasses et souvent recouvertes de feuilles.

En outre, sur les artères où les pneus à clous ont creusé des ornières profondes — sur l'autoroute Lausanne - Genève particulièrement — et partout lors de chutes de pluie, le phénomène de l'aquaplaning ou hydroplanage augmente encore considérablement ces risques.

C'est donc dans leur intérêt, mais aussi dans celui de leurs passagers et des usagers innocents qui leur font face, qu'une fois encore, la gendarmerie vaudoise prie instamment les conducteurs de respecter des règles d'élémentaire prudence : lorsque la route est mouillée, ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h ; éviter les manœuvres brusques (accélération - freinages - coups de volant) ; dépasser « long », c'est-à-dire déboîter à gauche assez tôt et reprendre sa droite progressivement, sans à-coup.

Enfin, conclut la gendarmerie, il convient de s'interdire de circuler avec des pneus qui ne soient pas en parfait état. Bien que la loi prescrive un minimum d'un millimètre, leurs stries ne devraient pas avoir moins de deux mm de profondeur et les quatre bandages devraient être dans le même état. La sécurité se mesure en millimètres en plus et en kilomètres-heure en moins.

Les rumeurs d'un coup d'Etat contre Sadate prennent de l'ampleur au Caire

BEYROUTH (AFP). — L'hebdomadaire libanais « Al Sayyad » (nationaliste arabe pro-égyptien) révèle que le soir où la démission du général Sadek a été annoncée, les députés égyptiens ont refusé de quitter l'assemblée dans l'intention manifeste de faire face à un éventuel coup d'Etat.

Au cours de la discussion qui s'est déroulée à l'assemblée égyptienne à la suite de l'annonce du remplacement du ministre de la guerre, les partisans du général Sadek ont tenu des propos si étranges, rapporte « Al Sayyad » selon les déclarations d'un député, que les parlementaires favorables au président Sadate ont décidé de demeurer à l'assemblée afin de pouvoir, en leur qualité de représentants de la légitimité populaire, riposter immédiatement à toute action contre le régime.

La revue indique que les rumeurs de coup d'Etat ont pris une telle ampleur dans la nuit du 25 au 26 octobre que de nombreux Egyptiens sont restés éveillés cette nuit-là, dans l'attente des événements.

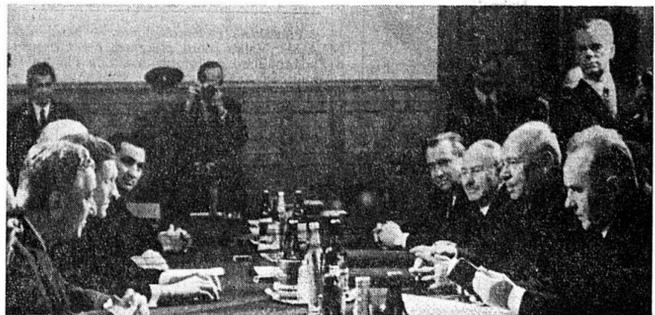
NOUVELLES « VICTIMES »

Selon « Al Sayyad », la droite égyptienne a pris prétexte de la démission de Sadek pour s'attaquer au régime, en propageant des rumeurs « inquiétantes » dans le but de « terroriser » la popula-

tion. Parmi ces rumeurs, l'une fait état de la liste des personnalités égyptiennes dont le limogage est exigé par les Soviétiques à savoir, MM. Marei, secrétaire général de l'Union socialiste arabe, Hatem, vice-premier ministre et ministre de l'information, Heykal, rédacteur en chef de l'influent journal « Al Ahram », Kodous, rédacteur en chef du journal à grand tirage « Al Akhbar al Yom » et ami du chef de l'Etat égyptien, et Moussa Sabri, rédacteur en chef du journal « Al Akhbar ».

En fait, écrit le journal, la campagne des tracts et des rumeurs a commencé aussitôt après la décision du président Sadate d'envoyer son premier ministre Sedki à Moscou, pour atteindre son paroxysme avec l'annonce de la démission du général Sadek.

Les éléments de la droite radicale égyptienne voulaient accrédiiter selon le journal, l'idée que la reprise du dialogue avec les Soviétiques est un « retour au sionisme » et « un point d'évolution vers l'athéisme ».



Ce qui a mis le feu aux poudres : la rencontre de la délégation égyptienne (à gauche) avec les dirigeants soviétiques au Kremlin le 17 octobre. (Keystone)

LES IDÉES ET LES FAITS Allemagne fédérale : un test manqué !...

Ceux qui attendaient des indications précises des élections communales en Hesse et en Basse-Saxe, à un peu plus de trois semaines du renouvellement au Bundestag, sont restés sur leur faim. Aucun véritable mouvement d'opinion ne s'est dégagé de ce double scrutin, bien que 75 à 80 % des électeurs et des électrices se soient rendus aux urnes. Qu'on en juge :

En Basse-Saxe, les effectifs socialistes passent de 41,4 à 48,6 % (+ 7,2 %) et les démo-chrétiens de 39,1 à 43,3 % (+ 4,2 %), ce qui donne un sensible avantage à la gauche. Dans la Hesse, en revanche, les socialistes avancent de 49,9 à 51,4 % (+ 1,5 %), mais les démo-chrétiens, avec un bond de 29,5 à 38,1 % (+ 8,6 %), ont bien le droit de chanter victoire. Allez donc vous y reconnaître...

On pourrait tout au plus inscrire à l'actif de la CDU le recul général et marqué des libéraux, alliés aux socialistes dans le gouvernement de Bonn, qui tombent de 9,2 à 5,2 % en Basse-Saxe, et de 10,4 à 6,4 % dans la Hesse. N'en tirons toutefois aucune conclusion hâtive : le FDP n'avait obtenu que 5,2 % des suffrages aux élections communales du Bade-Wurtemberg, mais il en retrouvait déjà 8,9 % au renouvellement de la Diète provinciale de ce printemps. Les scrutins communaux sont trop marqués par des circonstances locales pour qu'il soit possible d'en transposer sans autre les résultats à l'échelon du « Land » ou du pays.

Si les libéraux ont perdu des voix dans presque toutes les circonscriptions, les socialistes en ont gagné surtout dans les villes et les démo-chrétiens dans les régions rurales. Francfort-sur-le-Main, Lünebourg, Darmstadt, Giessen, Wiesbaden, Hanovre, Brunswick et Wilhelmshaven, pour ne citer que ces exemples, restent ou deviennent socialistes.

Deux échecs qui n'attristeront personne sont ceux du parti national démocrate (néo-nazi) et du parti communiste. Le premier nommé voit ses effectifs tomber de 5,2 à 0,6 % en Basse-Saxe et de 5,2 à moins de 1 % dans la Hesse. Quant au second, il mobilise 0,2 % des électeurs en Basse-Saxe et un chiffre tout aussi dérisoire dans la Hesse. Son seul succès relatif a eu pour théâtre la petite ville universitaire de Marbourg, où il recueille 5,3 % des voix. Le seul enseignement que l'on puisse tirer du double scrutin de dimanche est donc qu'il n'y aura pas d'extrémistes de droite et de gauche dans le nouveau Bundestag, ce qui et toujours ça de gagné.

Et pour le reste... attendons le 19 novembre ! Léon LATOUR

Berlin-Est ouvre ses prisons



BERLIN (AP). — Cinquante-trois personnes libérées par les autorités est-allemandes en vertu d'une amnistie décrétée le mois dernier à l'occasion du 23^{ème} anniversaire de la fondation de l'Allemagne orientale sont arrivées mercredi à Berlin-Ouest.

Il s'agit en grande partie de détenus politiques qui étaient incarcérés à la prison de Rummelsburg, près de Berlin-Est, où ils purgeaient des peines allant de neuf mois à six ans de détention.

Selon un porte-parole de la direction des affaires sociales du Sénat de Berlin-Ouest, quelque 150 personnes devaient être libérées dans le courant de la journée de mercredi par les autorités est-allemandes et renvoyées vers Berlin-Ouest. Voici le premier groupe des libérés. (Téléphoto AP)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 11

L'actualité suisse : page 13

Les sports : pages 15 et 17

Pour vous, Madame : page 18

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : page 23

Dernière heure et bourses : page 24

Les libres opinions biennoises de R. Walter : triple ségrégation (Page 11)

Les cours de répétition, de complément et du Landsturm en 1973 (Page 13)

Hockey : Neuchâtel se sépare de son Canadien et engagerait un Américain (Page 17)

La désertion des « manuels »

Les allègements qui viennent d'être décidés par le Conseil fédéral pour les saisonniers étrangers en Suisse seront accueillis avec satisfaction par tous ceux qui ont à cœur de maintenir la production, la qualité du travail et les conditions de vie à un niveau honorable.

Est-il nécessaire de rappeler, en effet, que la Suisse, bénéficiant de l'amélioration générale du bien-être en Europe occidentale ces vingt dernières années, a mis peu à peu au point un appareil de production et de distribution, des services d'accueil, d'action sociale et d'hospitalisation d'une ampleur telle que ses nationaux ne peuvent plus, à eux seuls, en assurer le fonctionnement ? Comme la France, l'Allemagne fédérale et maints autres pays européens, la Suisse ne saurait donc plus se passer de l'apport des travailleurs étrangers à son économie en expansion.

Fort opportunément, les « Rencontres suisses » constatent à ce propos que la pénurie de main-d'œuvre, allant de pair avec une croissance de la population suisse très lente, et avec le développement, réjouissant, des études secondaires ainsi que l'essor du secteur tertiaire (les services), cette évolution a fini par provoquer une crise inquiétante des professions manuelles.

L'on estime généralement avoir tout dit lorsque l'on s'écrie : « Les Suisses ne veulent plus se salir les mains. Ils laissent les gros travaux aux Espagnols, Italiens, Portugais, etc. » Et l'on pense qu'il y aura toujours suffisamment de ces « manœuvres » pour remplir les tâches indispensables.

En réalité, la désertion croissante des professions manuelles constitue pour l'économie suisse une menace dont peu de gens paraissent avoir mesuré la gravité. C'est que, dans tous les secteurs, la pénurie des « manuels » qualifiés se répercute de plus en plus fâcheusement sur les temps de fabrication, les délais de livraison, la diversification de la production, la qualité même du SWISS MADE, jusqu'ici de réputation mondiale.

Cette regrettable baisse de régime de l'appareil économique suisse intervient au moment où, dans le Marché commun, la concurrence « remonte la pente » pour les délais de fabrication et de livraison, pour un très large éventail de produits nouveaux et pour la réalisation d'une qualité « européenne » à des prix compétitifs.

Responsables de l'enseignement, des entreprises, des professions, de l'information et des pouvoirs publics feraient bien de lancer, en commun, une campagne énergique de lutte contre la crise des métiers manuels. R.A.

A Neuchâtel et dans la région

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

SOCIÉTÉ NAUTIQUE
Ce soir, dès 20 heures, au Cercle libéral

Grand LOTO

PRIX « DINGUE »
Vacherin Mont-d'Or 4.45
Boursault 2.60
Motzareilla 1.75
Lait pasteurisé 1.-95
aux Gourmets

Dimanche 5 novembre, à 16 h 30
Collégiale 2me CONCERT
ANNIE LAFFRA, violoncelliste
SAMUEL DUCOMMUN, organiste
Entrée libre

Grape fruit
filet 4 pièces 120
avec timbres coop

SALLE DE LA CITÉ
Jeudi 2 novembre, à 20 h 30
Vernissage de l'exposition

SCHÖFFER
en présence de l'artiste
Entrée libre
Vendredi 3 novembre, à 20 h 30, dans le cadre de son exposition exposé de Nicolas Schöffler

ART, SCIENCE TECHNIQUE
Discussion — Entrée libre

RECOT LAUSANNE SPORT
COUPE SUISSE
Cartes de membres non valables
Dès 13 h, Xamax-Comète A2
LOCATION D'AVANCE:
Delle Sport (Promenade-
Noire 10)
Agence Cook, place Pury
Stade de la Maladière

Dans son nouveau cadre...
CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR A LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
★ jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 13.—

Puls renouvellement au tarif suivant:
3 mois Fr. 21.—; 6 mois Fr. 40.—; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: _____
Prénom: _____
No et rue: _____
No postal: _____ Localité: _____
Signature: _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

N. Zabaleta, harpiste, et l'OCN à la Salle des Conférences

L'Orchestre de chambre de Neuchâtel, dirigé par E. Brero, a brillamment inauguré, mardi soir, sa saison d'abonnement. Regrettons toutefois qu'un programme aussi intéressant, surtout qu'un soliste aussi internationalement connu que Zabaleta, n'ait pas attiré plus de monde.

Sympathique, d'une rare distinction, portant allègrement la soixantaine, celui qui passe pour le « numéro un » de la harpe classique a d'emblée conquis son auditoire. Ce qui frappe d'abord chez N. Zabaleta, c'est une aisance technique qui fait oublier toutes les difficultés — pourtant considérables — de l'instrument. C'est aussi que les vertus très classiques de précision, de clarté ponctuelle, de rythme, vont ici de pair avec

une fine sensibilité, avec un sens tout « moderne » de la couleur et du timbre. De fait, les pages les plus diverses nous l'ont montré chaque fois aussi convaincant.

VIE ET RELIEF
Boieldieu est l'un des rares — trop rares — compositeurs qui aient songé à écrire un Concerto de harpe. Concerto assez inégal, mais qui met parfaitement en valeur l'instrument soliste, et où l'on retrouve souvent la veine mélodique, le charme propres à l'auteur de la Dame Blanche. Fort bien accompagné par l'OCN, N. Zabaleta sut donner vie et relief à cette partition, notamment à l'intéressant Rondo final dont le refrain véhémente alterne avec de libres cadences.

Quelques instants plus tard, c'était l'atmosphère tantôt hiératique, tantôt dynamique et toute ruisselante d'arpèges, des deux admirables Danses (sacrée et profane) de Debussy. L'interprétation si poétique et si délicatement nuancée du soliste ne laissait guère deviner les difficultés d'exécution de ces Danses qui furent écrites à l'origine pour un ins-

trument nouveau à l'époque, aujourd'hui abandonné à la harpe chromatique.

Inlassablement applaudi, N. Zabaleta ne se fit pas prier: il accorda trois « bis » dont un ravissant sonate de cet élève de Scarlatti: Mateo Albeniz, et le « Chant de la Nuit » de Salzedo qui fait appel à toutes les ressources de la harpe en matière d'attaques et de timbres.

L'OCN a eu l'excellente idée de nous proposer, en première partie, l'une des rares œuvres instrumentales d'un compositeur suisse connu surtout pour ses opéras: H. Sutermeister. Malgré quelques longueurs et un langage parfois un peu simpliste, ce Divertimento pour cordes m'a paru fort attachant, avec ses grands unissons qui s'opposent aux passages fugitifs, avec son Adagio aux teintes mystérieuses, son Scherzo cocasse, ses recherches rythmiques dans le Final. Très bonne exécution, à tous égards, de l'OCN dont nous avons apprécié les exposés dynamiques, le jeu intense et, avec trois altos, le bel équilibre sonore que nous souhaitons définitif.

L. de Mv.

Le Régiment d'infanterie 8 défile aujourd'hui à Neuchâtel



Le régiment d'infanterie 8 défilera aujourd'hui à Neuchâtel, avenue du Premier-Mars, à partir de 14 heures. On s'attend à ce qu'une foule nombreuse soit attirée par cet important événement.
Notre photo: manœuvres du bataillon d'infanterie 8 près des Bugnens. (Avipress - Baillod).

Trois Neuchâtelois inventeurs à Genève

A l'origine, ce sont les halls « D » et « E » du Palais des expositions, formant une seule grande salle, qui devaient abriter les nouveautés qui vont être exposées au premier Salon international des inventions et des techniques nouvelles de Genève.

Le nombre de participants de 21 nations à cette manifestation augmente journellement dans de telles proportions que les organisateurs ont été contraints, devant un tel succès, de louer une salle supplémentaire de 3000 mètres carrés dans le même palais. Cette augmentation de surface permettra de mieux mettre en valeur les 500 inventions inédites qui vont être exposées dans le courant du mois prochain.

Parmi celles-ci, il faut signaler un moyen d'assemblage du bois. Cette invention permet d'assembler instantanément, bout à bout, sans tenons et à l'aide d'un seul marteau plusieurs éléments en bois. Cette trouvaille est l'œuvre de M. Max Müller, de Cortaillod. M. Albert Willemin, du Landeron, exposera un étui mémo-cartes à alarme auditive ou optique, portatif et à fixation magnétique pour une ou plusieurs cartes de crédit bancaire, débit essence, club, grands magasins ou autres documents.

Quant à M. Gilbert Borel, du Cachot, il sera présent au Salon de Genève avec son vestiaire de sécurité rendant impossible le vol des vêtements qui y sont pendus.

Signalons en terminant qu'en ce moment, mais cela peut encore changer, les sections étrangères les plus importantes, seront celles d'Italie, de France, d'Allemagne et de Belgique. Quant à la section suisse, elle réunira près de 150 inventions.

MARIN Championnats jurassiens de ski-alpin

(sp) Il appartiendra au Ski-club Marin d'organiser les 45me championnats jurassiens de ski alpin (13-14 janvier). Ces championnats se dérouleront en un slalom spécial en deux manches et un slalom géant en une manche.

Trente ski-clubs du Vignoble, du Jura et des Montagnes enverront leurs élites à ces championnats. Les parcours seront piécés sur les magnifiques pentes des Bugnens. Pour l'organisation de ces importantes manifestations, un comité a été mis sur pied. En voici la composition: président: Richard Collet, secrétaire: Renate Buhlmann; technique: Jean-Paul Lovis; slalom spécial et géant: Charly Boegli; calculs et résultats: Jean-Louis Meyer; matériel: Marcel Parenti; contrôleurs de portes: Henri Gilliard; chronométrage: Longines; presse: Remo Siliprandi; médailles: le Giron; administration: Jean-Daniel Greub; caissier: Jean Fischer; sonorisation: Marcel Parenti; juge de départ: Bernard Cretin; juge d'arrivée: Remy Schärer; réception: Ernest Gfeller; speaker: Remo Siliprandi.

Correspondances

Où êtes-vous les parents ?

« Monsieur le rédacteur en chef, Pour faire suite aux très intéressantes correspondances intitulées « Où êtes-vous les mères ? » je propose un autre titre qui me semblerait plus adéquat: « Où êtes-vous les parents ? »

Pourquoi mettre, encore et toujours en cause les seules mères, l'attitude et le comportement des seules femmes? C'est l'humain dans son ensemble, homme et femme, qui doit prendre conscience de la situation actuelle. Toutes les protections: de l'enfance, de la santé, de l'environnement, ne serviront à rien si l'on ne change pas l'air de l'esprit, si, au lieu de penser « avoir », on ne commence pas à penser « être », c'est-à-dire se connaître soi-même, devenir responsable et conscient de cette responsabilité. Si les parents ne deviennent pas capables de mettre au monde des enfants libres et heureux, il vaut mieux ne plus procréer que de donner le jour à des esclaves.

Il est étonnant qu'on fasse tant d'efforts pour l'instruction de la jeunesse, dont le but premier est d'acquiescer une situation valable et que pour l'acte le plus merveilleux, la procréation d'être harmonieux, on soit si dénué. On travaille pour passer des examens, pour gagner mieux sa vie, mais on laisse au hasard le soin d'attendre et d'éduquer des enfants.

Les mois de grossesse sont pour beaucoup une période pénible dont on ne voit que les inconvénients physiques ou matériels, car on ignore le travail intérieur constructif de la pensée, du comportement psychique des parents, de leur maturité, de leur préparation à un accomplissement.

Les enfants sont ce qu'on leur a donné. Leur prime-conscience est plus spirituelle, psychique, soumise aux courants de forces de l'univers, que matérielle. Tout petit, ils n'ont pas encore conscience de leur personnalité; ils appartiennent au cosmos et baignent dans des champs de force. Si la mère est pour eux le battement de cœur qui les rassure, ils ont néanmoins besoin d'un climat d'affection et d'harmonie, qui leur permet de s'acclimater au dur environnement qui les attend.

Ce n'est pas être esclave de ses enfants que de créer les conditions idéales de leur évolution, mais c'est le devenir que de satisfaire leurs seuls besoins matériels et d'encourager leur agressivité naturelle dans « le sens de la possession ».

C'est pour cela que la présence de la mère surtout et du climat familial, sont absolument nécessaires pendant la petite enfance. Les enfants mal-aimés, déjà pendant la grossesse, sont des enfants frustrés et il ne faut pas s'étonner s'ils recherchent plus tard une consolation ou une raison de vivre ailleurs. J'approuve la femme qui travaille, qui a un intérêt en dehors du ménage, mais cela seulement quand l'enfant peut le supporter, lorsqu'il est ouvert à la vie extérieure sans à l'âge scolaire. Chaque membre de la famille vivant à ce moment-là au dehors, dans le courant général, il est normal que la femme s'y intéresse aussi. Cela lui permet de s'épanouir dans une occupation qu'elle aime, d'être ouverte à d'autres problèmes et surtout de préparer le moment où les enfants quitteront le foyer, évitant ainsi de devenir une mère possessive éplorée ou dépressive.

Les enfants ne nous sont que prêtés: à nous de leur donner une base solide, une raison de vivre, une force spirituelle plus forte que les événements, un sens de la grandeur de l'homme véritable et non, comme cela se voit de plus en plus, le sens unique du profit, des droits, l'acceptation veule du conditionnement.

Tant que l'homme n'aura pas compris qu'il est seul responsable de la gabegie actuelle qui a été créée par sa seule intelligence au service de la mort, en ignorant volontairement par profit ce qu'est la vie, en cherchant à la maîtriser au lieu d'être à son service, il n'y aura plus grand-chose à espérer. Pourtant, les jeunes se rendent compte de cette frustration; ils sentent que la vie a une autre signification. A nous de les aider à trouver son véritable sens, à ne pas les couper de leurs origines en escamotant les éléments nécessaires à son épanouissement, c'est-à-dire l'esprit qui imprègne chaque cellule et dicte chaque action.

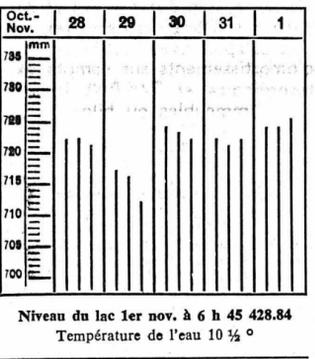
On dit que la vie est un perpétuel recommencement, que les civilisations montent et meurent. Nous sommes aujourd'hui au creux de la vague, mais la jeunesse doit préparer la remontée, en gardant la conscience et l'œil ouverts, sachant que le phare qui permettra leur survie, brille toujours malgré les vagues et l'obscurité.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef,...

Nora PORTENIER, Neuchâtel

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 1er novembre. Température: moyenne: 6,4; min.: 4,7; max.: 10,6. Baromètre: moyenne: 725,1. Vent dominant: direction: sud-sud-est; force: faible de 12 h à 14 h. Etat du ciel: couvert brouillard jusqu'à 13 h 30 ensuite nuageux à légèrement nuageux, clair le soir.



Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le brouillard se reformera sur le Plateau la nuit. Sa limite supérieure sera située entre 700 et 900 mètres; il ne se dissipera que partiellement l'après-midi. Au-dessus ainsi que dans les vallées des Alpes, le temps sera ensoleillé. La température atteindra 0 à +6 degrés en fin de nuit et 8 à 12 l'après-midi; elle pourra localement atteindre 17 degrés dans les endroits ensoleillés. Limite du zéro degré vers 3000 m.

Evolution pour vendredi et samedi. — Temps ensoleillé, brouillard en plaine au nord des Alpes se dissipant en grande partie l'après-midi. Limite supérieure vers 700-900 mètres.

Pêches dans le lac

Perches: bonnes; feras: fermées; brochets: faibles; truites: fermées; carpes: très faibles; ombles: nulles; filets de brème: faibles; filets de gardon: bonnes; bondelles: moyennes; carpes: nulles.

Naissances

Paola a la joie d'annoncer la naissance de ses deux petites sœurs
Sandrina et Patricia
31 octobre 1972
Monsieur et Madame Antonio FUSCO-JEANFAVRE
Maternité Rinceh 11 Landeyeux 2206 les Genevres-sur-Coffrane

Anne-Lise et François CALAME-RAMSEYER, ainsi que Philippe, ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Christine
le 1er novembre 1972
Clinique Montchoisi; Au Cursion E 1006 Lausanne

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 26 octobre, Raccio, Marcello, fils de Carmine-Raffaele, ouvrier de fabrique à Cormondrèche, et d'Annunziata, née Russo. 28. Querido, Gisela, fille d'Adriano, ouvrier de fabrique à Cortaillod, et de Manuela-Almerinda, née Teixeira. 29. Boman, Alexandre, fils de Jean-Pierre, instituteur à Bevaix, et de Danielle-Marguerite, née Ramseier. 30. Dubach, Myriam-Suzanne-Christine, fille de Jean-Claude-Lucien, dessinateur à Neuchâtel, et d'Evelyn-Yolande, née Amez-Droz; Pyon, David, fils de Christian-Marie-Claude, décolleteur à Peseux, et de Josette-Marguerite-Andrée, née Binet. 31. Garcia, Francisco, fils de Francisco, cavaiste à Neuchâtel, et de Maria del Carmen, née Ruescas.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 31 octobre, Borel, Michel-Roger, typographe à Neuchâtel, et Nocera, Fernanda, à Rome.

DÉCÈS. — 28 octobre, Jeanjaquet, Eugénie, née en 1887, retraitée à Neuchâtel.

RÉGION DES LACS

Assemblée publique du Forum neuvillois

Lundi, l'assemblée publique du Forum neuvillois, groupement politique créé récemment, s'est déroulée en présence de 188 personnes. Ce groupement se propose de rassembler les personnes qui ne sont pas membres d'un parti politique traditionnelle et de leur donner la possibilité de s'intéresser à la gestion communale. Forum envisage d'ouvrir ses portes aux jeunes et aux étrangers dont les problèmes sont souvent négligés.

Le comité de Forum est composé de MM. Willy Fischer; président; Jean-Pierre Louis: vice-président; Denis Vaucher: secrétaire; Pierre Biedermann: caissier et de Mme Violette Pfander: assesseur.

Jour de fête pour Coop-la Neuveville

Les flonflons de « La Solide » de la fanfare municipale venaient à peine de « mourir » entre les quatre murs du bâtiment, lorsque M. Charles Brechbühl, président du conseil d'administration de Coop la Neuveville - le Landeron s'adressa à ses invités. Oui, c'était hier jour de fête pour la succursale de la Neuveville de la société Coop. Le nouveau magasin, situé au bord de la route cantonale direction Bienn, était inauguré en grande pompe, en présence du préfet, du maire, des conseillers municipaux, des représentants des différentes succursales Coop du canton et de plusieurs actionnaires.

M. Brechbühl rappela que le chantier avait été ouvert en 1966 et qu'il ne fall-

ait pas perdre de temps pour pouvoir offrir aujourd'hui aux consommateurs neuvillois un magasin moderne, pratique et parfaitement bien agencé. Il rappela également qu'au vingt ans, le chiffre d'affaires de la succursale de la Neuveville - le Landeron avait quasiment sextuplé et se dit fier de pouvoir offrir à la population une telle possibilité d'achats.

Quant au maire de la Neuveville, M. Paul Andrey, tout en félicitant les responsables de Coop pour la merveilleuse réalisation qu'ils mettaient à la disposition de ses administrés, il émit le désir de voir prochainement affluer à la Neuveville, à l'instar d'autres grands centres d'achats de Suisse romande, beaucoup de voitures portant les plaques de différents cantons.

COMMUNIQUÉS

Dans la Broye fribourgeoise

Nous avons toujours eu un faible pour la vallée de la Broye. Des contreforts sud du Jorat forestier où elle prend sa source sous les ombres, la rivière serpente majestueusement jusqu'au lac de Morat puis; transformée en canal, elle se jette dans le lac de Neuchâtel. Elle rend ses rives verdoyantes et fécondes les champs et les prés qui la bordent. Mais surtout elle est jalonnée de charmantes et vieilles petites cités au cachet historique: Moudon, Pevaux, Avanches, l'ancien Aventicum des Romains. Maintenant aussi elle va jalonner la ligne de la chance. Car c'est à Domdidier, à vrai dire un peu en retrait dans la Broye fribourgeoise, qu'aura lieu le prochain tirage de la Loterie romande, avec un gros lot de 100.000 francs. Rendez-vous donc le 4 novembre, en région broyarde, pour tous ceux — et ils sont nombreux — qui seront désignés par la chance.

Concert à deux orgues à la Coudre-Monruz

Dimanche 5 novembre, au temple de la Coudre, aura lieu le traditionnel concert de la Réformation. Ce concert permettra d'entendre, pour la première fois à Neuchâtel, dialoguer deux orgues. En effet, la Manufacture d'orgues Neidhardt à Saint-Martin a mis à la disposition des organisateurs un positif digne de donner la réplique au « Grand-orgue » du temple. Ainsi André Luy, organiste de la cathédrale de Lausanne, et François Altermath, pourront faire découvrir au public neuchâtelois des œuvres originales pour deux orgues de Guami, Pasquini, Soler, Haendel, Stanley, Satie et Langlais, alors qu'au Grand-orgue, André Luy jouera Bruhns, Litaize et Jean-Sébastien Bach.

Pour les aveugles

La Fédération Suisse des Aveugles organisera ces prochains jours une collecte de vieux vêtements à Neuchâtel, Colombier, Cortaillod, Corcelles et Peseux. Le ramassage a pour but de permettre la réalisation de la nouvelle maison de vacances projetée par la Fédération suisse des aveugles ainsi que de financer les ateliers de mécaniques pour les aveugles de sa section romande. On recueillera: vêtements d'hommes et de femmes - manteaux - pullovers - tricotés - linge de lit - linge et vêtements d'enfants - linge de ménage - chapeaux - souliers - liés par paire, etc. Les vieux vêtements seront soigneusement triés, les habits de qualité vendus à l'étranger et les autres textiles transformés.

Veuillez emballer ces effets dans le sac remis à tous les ménages et déposez-le au bord du trottoir avant 8 heures du matin, le jour de la collecte (même en cas de mauvais temps). Nos camions marqués ramasseront les sacs dès 8 heures. L'annonce qui paraîtra le 3 novembre renseignera quant aux lieux et dates du ramassage.

SALON-EXPO DU PORT

Au stand BAILLOD, en dégustant une petite raclette, vous pourrez choisir, dans le grand choix d'articles cadeaux, celui qui fera plaisir.

Nous exposons également la gamme de fourneaux à mazout qui conviendra à votre intérieur. Un spécialiste vous conseillera.

Au stand multidiscount BORLOZ, vous pouvez déguster un choix de vin rouge et blanc de Neuchâtel et de France.

Venez goûter la coupe d'Aiglon avec les fameux biscuits Oulevay et le fromage Gruyère extra vieux.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Repose en paix.
Madame Rose Blaser-Jeanerret, à Chambrelin;
Monsieur et Madame Willy Blaser, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Charles Blaser, leurs enfants et petits-enfants, à Boveresse;
Monsieur et Madame René Blaser, à Travers;
Monsieur et Madame Georges Blaser et leur fils, à Peseux, et les familles parentes et alliées, et le chagrin de faire part du décès de

Monsieur William BLASER

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui après une longue maladie, dans sa 69me année.

Veuillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

L'incinération aura lieu au crématoire de Neuchâtel, vendredi 3 novembre 1972, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

Charly NAINÉ

Cher frère,
Déjà 9 années que tu nous a quittés, mais ton beau souvenir reste dans nos cœurs.

La famille

REMERCIEMENTS

Profondément touchés des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Ernest NIEDERHAUSER

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, octobre 1972.

253604 ou 331720

POMPES FUNÈRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

A Neuchâtel et dans la région

Une manipulation des taux des impôts cantonaux

« n'étant pas aujourd'hui recommandable »

BUDGET D'AUSTÉRITÉ POUR 1973

● **LES TROUS.** — Depuis 1970, les finances de l'Etat ne vont pas très bien. Cette année-là, en effet, les comptes ordinaires et extraordinaires présentaient un excédent de dépenses de 24 millions de francs. Douze mois plus tard, le trou était de 33 millions. Le budget de 1972 l'a comblé en partie: 27 millions de francs « seulement ». On remonte encore un peu la pente avec le budget pour l'exercice à venir qui se solda par un excédent de charges total de 17 millions de francs. Mais sans le coup de frein décidé par le Conseil d'Etat, le déficit aurait gaillardement musardé dans la frange des 35 millions de francs, situation inacceptable pour une petite collectivité de moins de 180.000 habitants.

● **TOUT ÉPLUCHER.** — Le Conseil d'Etat a dû rogner çà et là 18 millions de francs dans les propositions faites par les départements. De plus, il sera contraint de ralentir l'exécution de certains travaux d'équipement afin d'étaier les dépenses du budget extraordinaire. Les coupes ont été décidées proportionnellement à l'importance de certains postes et ces deux gros appâts que sont les départements de l'instruction publique et des travaux publics ont été les plus touchés. Dans le second cas, quatre millions de francs de dépenses sont reportés. Aussi, les travaux de l'événement de Valangin seront-ils étalés et le projet de réfection de la route de Leclerc - la Chaux-de-Fonds, que le gouvernement se proposait de soumettre le mois prochain au Grand conseil, est-il renvoyé à plus tard. Mais chose promise est due, la Clusette et son tunnel sortent indemnes de ce tour de vis.

En ce qui concerne l'instruction publique, plus de deux millions de francs

de dépenses ont été refusés au niveau de l'enseignement primaire, secondaire ou universitaire. Pour la seule Université, son plan de développement qui portait, pour 1973, sur 1.200.000 francs a été raboté à quelque 400.000 francs. Et lorsque le budget du département des finances passa lui aussi au peigne fin, une même politique d'austérité fut décidée pour les maisons d'enfants et la protection civile.

En matière d'aide hospitalière, l'Etat exclut un accroissement sensible de sa part bien que la gravité des charges pesant sur les communes — singulièrement celles de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds — ne lui échappe pas. Enfin, dans le secteur social, la 8^{me} révision de l'AVS rend caduque l'aide complémentaire cantonale puisque les limites de revenus du droit fédéral dépassent nettement désormais celles fixées par le législateur neuchâtelois.

— A donc dû couper. Il fallait choisir entre cela ou une augmentation des impôts et des taxes. Pour le moment, c'est la première solution qui a prévalu, la seconde, on le verra, étant actuellement impossible et tombant bien mal à l'approche du printemps.

● **DES CHOIX A FAIRE.** — Cette vague d'austérité, le président du Conseil d'Etat l'a rendue publique hier matin lors d'une conférence de presse: — La situation est grave, n'a pas caché M. François Jeanneret, mais elle ne doit pas être prétexte à une psychose de panique.

Pourquoi cette mauvaise passe? Principalement parce que la mode est de demander tout et tout de suite à l'Etat. Si hier, on adaptait les buts aux moyens, c'est l'inverse qui se produit au

jour d'hui. A ces problèmes dits de civilisation, s'en ajoutent d'autres d'ordre économique: sur les graphiques, comme dans les caisses, recettes et dépenses ne font plus leur bout de chemin ensemble mais se distancent de plus en plus. L'équilibre appartient au passé.

L'augmentation des recettes fiscales due à la dévalorisation du franc ne permet pas plus de financer de nouvelles tâches car celles décidées jusqu'ici voient leur coût évoluer parallèlement. C'est le cercle vicieux. Alors, comment en sortir?

● **UN BUDGET SINCERE.** — A l'échelon du Conseil d'Etat, c'est décidé: on s'emploiera à ne plus dépasser 15 millions de francs d'excédent de dépenses. Celui prévu pour l'année prochaine les dépasse un peu mais reste dans les limites permises.

— Le gouvernement a pris ses responsabilités, a expliqué M. Jeanneret, et seuls le Grand conseil et le peuple pourront le faire changer d'opinion.

Tous les budgets ont donc été grattés jusqu'à l'os, la priorité étant laissée aux grandes options. Même frappé d'austérité, ce budget est réel et non fictif. Il ne repose sur aucune astuce comptable.

● **ET LES IMPOTS?** — En ce qui concerne une éventuelle augmentation, le gouvernement estime « qu'une manipulation des taux d'impôt pour obtenir des ressources supplémentaires n'est pas aujourd'hui recommandable car la fiscalité neuchâteloise est déjà l'une des plus sévères de Suisse ». En l'aggravant, pense le Conseil d'Etat, on risque de compromettre les efforts entrepris en matière de politique économique. Même position, quoique plus nuancée, à propos des taxes des voitures. On disait cette hausse imminente. Mais l'Etat pèse toujours le pour et le contre: des « plaques » plus chères ne vont-elles pas réduire la part versée par la Confédération, des droits d'entrée sur l'essence?

Seule une taxe sur les pneus à clous n'est pas impossible. Au printemps, toujours, on verra, en constatant l'état des routes, si elle est opportune pour l'hiver suivant. Mais, même décrétée, elle n'amènerait que bien peu d'eau au moulin. Et pour un an seulement.

● **AUSTÉRITÉ PROVISOIRE.** — Voilà où l'on en est.

— C'est un tournant dans l'histoire du canton, a ajouté le président du Conseil d'Etat, mais tout n'est pas perdu pour autant. Le progrès social va se poursuivre mais tout simplement faudra-t-il opérer des choix plus rigoureux.

Le chef du département des finances, M. Rémy Schlaepfer, a détaillé ensuite, avec des tableaux à l'appui, la situation des caisses de l'Etat. Si jusqu'en 1963, excédents de recettes et de dépenses s'équilibraient à peu près, il n'en va pas de même depuis neuf ans. Par rapport aux autres cantons, Neuchâtel est l'un de ceux qui en font le plus mais aussi un de ceux qui imposent au maximum personnes physiques et morales. Il ne restait donc que cette ère d'austérité. A six mois des élections, le gouvernement avait à choisir entre deux mesures impopulaires. Chiffres à l'appui, il a opté pour celle qui met le moins à vif l'épiderme des contribuables. Une solution en douceur, si l'on veut. Le Grand conseil, qui attend devant le même portillon, ne devrait pas raisonner autrement.

Bon. Mais l'automne prochain...
Cl.-P. Ch.

	Compte ordinaire	Compte extraordinaire	Total
	Fr.	Fr.	Fr.
Recettes	+ 223.430.780	+ 9.400.000	+ 232.830.780
Dépenses	- 208.601.217	- 40.754.000	- 249.355.217
Différences	+ 14.829.563	- 31.354.000	- 16.524.437
Amortissements			
s/immobles au bilan	- 745.00		- 745.000
s/compte extraordinaire	- 17.814.500	+ 17.814.500	
Déficit au compte ordinaire	- 3.729.937		
Investissements à activer au bilan (sous dépenses d'investissements et comptes à amortir)		- 13.539.500	
Excédent de charges Total			- 17.269.437

LE BUDGET POUR L'EXERCICE 1973. — Un excédent de charges de plus de 17 millions de francs cependant, car l'Etat doit pouvoir accomplir certaines tâches qui lui sont fixées par la législation.

« Si le canton veut continuer à tenir son rang d'Etat progressiste, il doit s'astreindre à une discipline financière plus stricte que par le passé »

Dans son rapport à l'appui du budget 1973, le Conseil d'Etat écrit, en guise de conclusion: « Le 17 mars de cette année, dans notre rapport à l'appui des comptes de 1971, nous nous sommes adressés au Grand conseil sur un ton de gravité. Nous avons dit que nous étions dans un virage, que nous nous apprêtions à prendre celui-ci à une allure non adaptée, qu'il ne convenait pas de prendre nos remarques à la légère et que nos réflexions devaient être entendues comme un véritable coup de semonce. La commission financière, au terme d'un débat dont nous reconnaissons volontiers qu'il fut sérieux et approfondi, a estimé que nous allions trop loin dans l'alarme et elle l'a écrit. Son opinion a été partagée par

de nombreux députés lors de la session ordinaire de mai. On s'est demandé si le Conseil d'Etat ne cédaît pas au pessimisme, voire s'il ne se complaisait pas à jouer les Cassandre.

L'élaboration du budget pour l'exercice 1973 confirme, sans que le moindre doute soit encore possible, la validité des propos que nous avons tenus ce printemps. Réellement, nous sommes à un tournant. Lorsque, dans un premier temps, nous avons additionné les propositions des divers départements, qui avaient été préparées selon les critères habituels, nous avons constaté que le déficit global pour l'an prochain — comptes ordinaires et extraordinaires mis ensemble — serait de 35 millions. Nous avons pris alors la décision politique de réduire

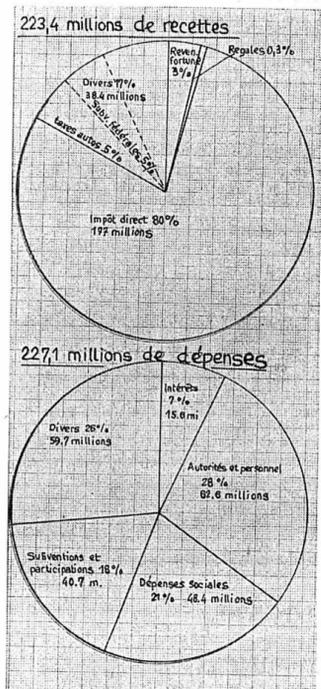
cette impasse à 15 millions et nous avons véritablement mobilisé l'administration pour que le but fixé soit atteint.

COUPES SOMBRES

Des mesures concrètes ont été prises, le Conseil d'Etat a procédé à des coupes sombres dans les dépenses du compte ordinaire, ralenti l'exécution de travaux d'équipement pour mieux étaler les dépenses du budget extraordinaire.

Mais « malgré la volonté intraitable qui nous a animés de mettre nos actes en accord avec nos paroles, malgré l'effort exceptionnel fourni par nos collaborateurs, nous ne sommes pas parvenus à réaliser entièrement notre dessein. Le déficit global ne sera pas de l'ordre de grandeur de 15 millions, mais de 17 millions. Si nous avions poussé plus loin les coupes sombres, nous aurions mis l'Etat dans l'impossibilité matérielle d'accomplir en 1973 des devoirs qui lui sont fixés par les lois; de toute évidence, le gouvernement ne dispose pas de la liberté de ne pas appliquer les lois ».

« Certes, une impasse de 17 millions marque une amélioration sur celles que nous avons connues toutes ces dernières années et qui étaient de l'ordre de grandeur de 25 à 30 millions. Il n'empêche que notre budget n'est pas neutre du point de vue inflationniste; avec ceux des trois mille autres collectivités publiques suisses, il contribue à la dévalorisation de la monnaie. Surtout, il accroît encore la dette de l'Etat et nous sommes contraints d'attirer l'attention du Grand conseil et du peuple neuchâtelois sur ce problème. »



TOUR DE VILLE

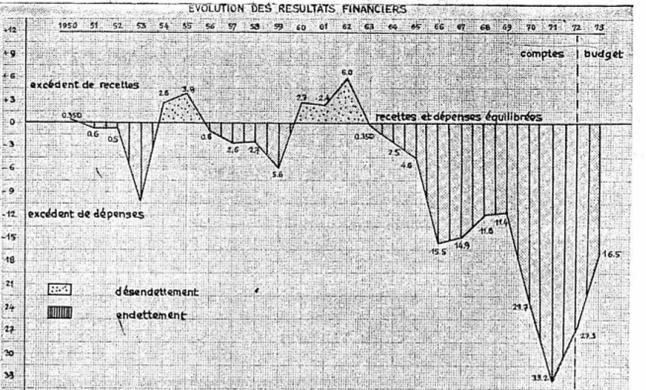
Rendez-vous à Pierre-à-Bot

● **RENDEZ-VOUS** de la campagne aujourd'hui sur les hauteurs de Neuchâtel puisque les taureaux de la Fédération suisse pour l'insémination artificielle seront présentés à Pierre-à-Bot. Ce matin, les commentaires seront donnés en allemand et dès 14 h, ils le seront en français.

Conférence à Genève

● **M. PHILIPPE FREUDWEILER**, directeur du service du gaz de Neuchâtel a fait un exposé sur l'arrivée du gaz naturel au chef-lieu et dans les localités voisines, depuis le 3 octobre, au Salon des arts mélangés de Genève.

M. Freudweiler a souligné que la réaction des abonnés est favorable malgré la complexité des opérations. Les réseaux fonctionnent bien et les fuites causées par la pression de distribution, seront bientôt éliminées.



LE DOS AU MUR...

Le Conseil d'Etat évoque alors non sans fierté l'œuvre entreprise durant les deux précédentes législatures et durant celle qui s'achève: « ... Le canton de Neuchâtel se trouve dans le peloton de tête des Etats confédérés pour ce qui touche aux secteurs les plus divers de la vie: bâtiments

scolaires, prestations sociales, routes, prisons, protection des sites et de l'environnement, etc... Le Grand conseil et nous l'avons vu ainsi. »

Mais cela coûte cher et la facture est lourde: « ... De 1960 à 1973, soit en treize ans, l'Etat aura contracté des emprunts et des prêts pour un montant de 234 millions et plus particulièrement de 1965 à 1973 de 211,5 millions de francs. Il en résulte que le service de la dette absorbe une part toujours plus importante de nos revenus, ce qui est malsain à partir d'une certaine limite. Mais il y a plus: même si nous décidions de continuer à nous endetter au rythme des dernières années, nous ne serons plus en mesure de financer nos investissements comme nous l'avons fait jusqu'ici pour la raison que nous nous avons déjà exposée, qu'en 1974, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1985, 1986, l'argent frais que nous recevons de nos prêteurs ira, dans sa plus grande partie, parfois dans sa totalité, au remboursement d'emprunts échus.

Poussons le raisonnement jusqu'à son terme et imaginons que notre canton décide de s'endetter dans les années qui viennent, non seulement pour convertir les emprunts échus mais pour financer ses investissements et ses dépenses de fonctionnement au rythme actuel: encore lui faudra-t-il trouver des prêteurs à des conditions raisonnables. Or, nul n'a le droit de dire, sans proférer un mensonge, qu'une petite collectivité de 170.000 habitants pourrait sans autre placer sur le marché financier, chaque année, durant dix ans, des emprunts de l'ordre de grandeur de soixante millions. Ce n'est pas vrai. Nous nous trouvons donc le dos au mur. »

La répartition des recettes et des dépenses. Dans ces dernières, on doit compter avec 17.814.500 fr. d'amortissements sur compte extraordinaire et 745.000 fr. sur immeubles au bilan.

Pour vieilles voitures seulement...

On sait que le Grand conseil avait voté une loi concernant l'élimination des véhicules automobiles et autres objets abandonnés. Les trois « cimetières » étant maintenant aménagés, ils seront ouverts à partir du milieu de novembre, deux fois par semaine, à la Chaux-de-Fonds (aux Foullets), à Corcelles (Carrière du Bois-Rond) et à Couvet (Usine d'incinération).

Politique

Les jeunes libéraux condamnent la Libye

Les jeunes libéraux du canton de Neuchâtel ont envoyé une lettre ouverte au conseiller fédéral Pierre Graber, disant notamment: « Les jeunes libéraux ont pris acte avec stupeur de l'attentat dirigé par un groupe de fédayins contre un avion de la Lufthansa. Une fois de plus, par le même odieux chantage, les extrémistes palestiniens ont réussi à obtenir la libération de leurs trois congénères capturés et emprisonnés après l'ignoble massacre de Munich. »

Le mouvement des jeunes libéraux constate que « les fédayins ont abandonné leurs otages aux mains des militaires du colonel Kadhafi et ont bénéficié de la protection du régime libyen pour disparaître et se soustraire ainsi à la justice ».

Scandalisés par une telle attitude d'un pays membre de l'ONU, les jeunes libéraux demandent au département politique fédéral « de mettre immédiatement en œuvre une procédure de rupture des relations diplomatiques avec la Libye, pays qui accueille, abrite et protège les assassins fédayins ».

AU TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY Nouvelle affaire Fentener évitée à Bevaix

— Vous l'excuserez, Monsieur le président, mais il ne parle que le ...yougoslave!

— Dans ces conditions, comment voulez-vous que je l'interroge? s'inquiéta M. Philippe Aubert qui présidait hier matin, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus remplissant les fonctions de greffier, la séance du tribunal de police de Boudry.

Le 26 août, G.-P. C. de nationalité italienne, mais domicilié à Peseux, circulait dans ce village au volant d'un fourgon avec l'intention de bifurquer à gauche. Seulement, un agent en faction à cet endroit, voyant un tram s'approcher dangereusement du véhicule de C. fit signe à ce dernier de s'arrêter pour permettre au tram de passer. C. n'obtempéra pas à ce signal et c'est la raison pour laquelle il se trouvait hier devant le tribunal. C. ne nie pas que l'agent lui ait intimé l'ordre de s'arrêter, mais il argue du fait que le représentant de l'ordre lui a fait signe alors qu'il était déjà engagé sur la voie du tram.

— Pourquoi s'arrêter? J'avais tout le temps de passer. D'ailleurs mes témoins vous le confirmeront.

Justement ces témoins avaient pris place dans le fourgon de C. Un compatriote de C. eut bien du mal, dans un français hésitant, à confirmer les dires de celui-ci, quant au second c'était précisément ce pauvre Yougoslave ne comprenant rien à la langue de Molère! Aussi le président préféra-t-il rendre son jugement à huitaine.

UN CRÉPAGE DE CHIGNONS

Nos lecteurs se souviennent que la semaine dernière, deux ressortissants italiens, A.C. et M.-C. M. comparaissaient pour s'être copieusement rossés le 4 juillet aux Deures à Peseux. La scène n'ayant pas eu de témoin, il était bien difficile au tribunal de savoir qui avait commencé la dispute. Toujours est-il que « l'agressé » s'est défendu sur le champ, à coups de pieds et mains ouvertes. De ce fait les coups ont été distribués généreusement certes, mais avec une parfaite équité. Aussi le tribunal, estimant qu'il n'y avait pas de lésée à proprement parler dans l'affaire, libéra-t-il les deux prévenus et met-t-il les frais à la charge de l'Etat.

La commune de Bôle s'était portée partie

plaignante envers un de ses habitants, J.-M. C., qui, propriétaire d'un champ, négligeait de le faucher malgré plusieurs lettres lui enjoignant de le faire. Or l'affaire se compliqua, c'est que C. avait proposé de rendre à son champ un aspect plus décent. Pour ce faire, il proposa à un propriétaire de moutons de la région de lâcher ses bêtes dans le fameux champ.

— Les moutons ont plutôt brouillé l'herbe à gauche et à droite, mais le champ est resté dans son état d'abandon, explique le représentant de la commune.

Or C., en instance de divorce, a cédé son champ à son beau-père. De fait, n'en étant plus le propriétaire, il ne voit pas l'obligation qu'on lui fait de faucher le champ. Après bien des discussions, il fut admis que la commune écrirait au nouveau propriétaire de la parcelle de terrain pour lui demander que le nécessaire soit fait. Ainsi C. est-il libéré de toute poursuite.

— J'espère toutefois, lui dira le président mi-sérieux, que votre beau-père ne dira pas que ce champ ne lui appartient pas...

UNE AFFAIRE FENTENER A BEVAIX!

R.E. de la Chaux-de-Fonds, décida de se faire construire une maison à Bevaix. Il donna alors pleins pouvoirs à un architecte de la Métropole de l'horlogerie, M.M. Celui-ci déposa des plans, qui furent sanctionnés par les autorités bevaissannes. Or, le « hic » dans cette histoire, c'est qu'un viticulteur de Bevaix, A.L., possède une vigne à proximité immédiate de l'habitation de E. Il s'aperçut, une fois la maison bâtie, que celle-ci donnait de l'ombre à sa vigne et compromettait du même coup sa récolte. Il se renseigna et constata que la maison de E., de par ses gabarits, enfreignait le règlement d'urbanisme de la commune de Bevaix. Il tenta alors de s'arranger avec E. afin que celui-ci lui achète le coin de sa vigne ayant un plus faible rendement du fait de la proximité de l'habitation. Mais l'arrangement s'avéra impossible pour une question de « gros sous ». L. décida alors de porter plainte.

Ainsi E. et son architecte M., étaient-ils accusés d'infraction au seul règlement d'urbanisme de Bevaix, les gabarits de la maison n'enfreignant en rien la loi cantonale sur les constructions. Après que le président Aubert eut signalé à L. que même s'il condamnait les prévenus, il n'était pas de son

ressort de décider de la démolition éventuelle de la maison et après de longues discussions, les parties finirent par s'arranger. E. versera à L. une somme de 1000 fr. à titre de dédommagement pour le terrain « volé » sur sa propriété.

POURQUOI LA COMMUNE A-T-ELLE SANCTIONNÉ LES PLANS ?

Restait cependant l'infraction au règlement d'urbanisme de la commune de Bevaix, qui se poursuivait d'office. Or, les Bevaixiens avaient pu prouver qu'ils avaient agi en toute bonne foi (ils avaient en effet déposé des plans conformes qui furent sanctionnés et par la commune de Bevaix et par le canton), ils ont été libérés de toute poursuite et les frais mis à la charge de l'Etat.

On peut toutefois s'étonner que la commune de Bevaix ait validé les plans, sachant pertinemment qu'ils ne correspondaient pas à son règlement d'urbanisme! Ainsi, du fait de l'arrangement, une nouvelle affaire Fentener a-t-elle été évitée.

D.B. de Montmolin et Mme T.H. de Boudry étaient prévenus d'infractions à la LCR et à l'OCR. Le 11 septembre, leurs véhicules étaient entrés en collision à Cortaillod. Aucun des prévenus ne reconnaissait ses torts. Aussi le tribunal s'est-il rendu sur les lieux de l'accident, mais devant la complexité de l'affaire, a-t-il décidé de remettre son jugement à huitaine.

JUGEMENT REPORTE

P.-A. G. du Bois-Derrière (Jura bernois) était prévenu d'avoir roulé, le 12 septembre, de Perreux en direction de Cortaillod, au volant d'une voiture de garage sur laquelle il avait apposé les plaques de sa propre voiture. Le véhicule de remplacement n'était donc pas pourvu d'un permis de circulation et non couvert par une assurance R.C. appropriée. La femme du garagiste qui lui avait cédé la voiture et accepté que G. appose ses plaques sur celle-ci, était coupable au même titre que lui.

Contre tous deux, le procureur réclamait cinq jours d'emprisonnement et 400 fr. de frais. Le jugement sera rendu la semaine prochaine.

Enfin C.-H. M. de Boudry s'est vu infliger 50 fr. d'amende et 50 fr. de frais pour infraction à la LCR.

J.N.

Lire d'autres informations neuchâteloises en page 7

Les professeurs de l'Ecole de commerce veulent être mieux associés à la vie propre de l'établissement

Les murs de l'immeuble No 30 de la rue des Beaux-Arts abritant la vénérable Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel vont-ils trembler sous les coups d'une petite révolution interne? Il y a quelques jours encore, tout aurait pu le laisser supposer. En effet, la commission de l'école, qui venait de siéger, publiait un communiqué précisant entre autres que « la commission de l'Ecole a décidé d'entreprendre une révision totale de l'arrêté organique de l'Ecole, dont beaucoup de dispositions ne correspondent plus à la réalité d'aujourd'hui. Par la même occasion, sera résolu le problème de la représentation du corps enseignant à cette commission. Celle-ci a pris acte d'une pétition des professeurs à ce sujet et constitué un groupe de travail chargé de préparer cette révision ».

Que des professeurs lancent une pétition dans le but d'être représentés au sein d'une commission d'école a de quoi étonner. On sait que c'est le cas dans la quasi-totalité des commissions scolaires et que l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel compte deux représentants du corps enseignant au sein de sa commission.

A l'Ecole supérieure de commerce pourtant, un tel système n'a jamais été en vigueur.

UN APPAREIL LOURD ET COMPLIQUÉ

Par contre, un arrêté organique de l'institution précise que l'ordre du jour de la séance de la commission doit être affiché dans l'enceinte de l'école. Une telle manière d'agir permet aux professeurs d'en prendre connaissance, de tenir une assemblée générale et de décider (s'ils estiment qu'ils peuvent intervenir valablement sur tel ou tel point de l'ordre du

jour) de se faire représenter à la séance de la commission.

On le voit, tout n'est pas simple et l'appareil instaurant le dialogue entre le corps enseignant et la commission est plutôt compliqué.

Comme les professeurs ont appris que bien des ajustements seraient apportés au vieil arrêté organique, ils ont profité de l'occasion pour demander — par la voie de cette pétition — un droit de représentation leur soit accordé au sein de la commission. Tout n'est pas allé sans heurts, car les auteurs de la pétition, craignant d'être pris pour des « meneurs » ou d'« éternels ronchonneurs » n'ont pas précisé à leurs collègues qui ils étaient. De ce fait, un certain malaise s'est installé dans le corps enseignant, certains professeurs refusant de signer une pétition n'émanant que de personnages fantômes!

QUI SIEGERA ?

Pourtant une approbation quasi unanime se fit parmi le corps enseignant pour reconnaître que ce droit de participation au sein de la commission n'était qu'équité. Qui aura le privilège de siéger dans cette commission? Il est bien hasardeux de se risquer à l'heure actuelle à citer des noms. Est-ce la commission elle-même qui désignera deux ou plusieurs professeurs? Ceux-ci éliront-ils eux-mêmes leurs délégués? La réponse sera certainement donnée lorsque les professeurs auront siégé et fait l'unanimité parmi eux.

Restera alors à savoir quels seront les droits des délégués du corps enseignant au sein de la commission. Pourront-ils voter et du même coup participer à la gestion de l'école ou au contraire n'auront-ils que voix consultative? Nul ne le sait encore.

J.N.

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi jusqu'à 9 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 47 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 37 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.40 le mm. — Réclames Fr. 1.60. Naissances, mortuaires 80 c. le mm. — Petites annonces non commerciales 35 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES À GENÈVE

Jeudi 9 et vendredi 10 novembre 1972 dès 20 h 30

SALLE DES VENTES

29, rue du Rhône - 3me étage

LIVRES ANCIENS DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE

LIVRES CONTEMPORAINS

LIVRES ILLUSTRÉS ET DE LUXE

EXPOSITION

lundi 6 et mardi 7 novembre de 15 à 18 h
mercredi 8 novembre de 15 à 22 h.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

Me Christian ROSSET

Huissier judiciaire, 29, rue de Rhône - GENÈVE — Tél. 25 82 75.

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

LE JEUDI 9 NOVEMBRE 1972, DÈS 14 H 10,

dans la grande salle du Casino de la Rotonde, à Neuchâtel, un important lot de

TAPIS D'ORIENT

authentiques, noués à la main, de diverses dimensions, notamment des pièces de: Meched, Kachan, Tébriç, Afghan, Isfahan, Chiraz, Hamadan, Bakthiar, Kirman, Afchar, Ghoum, Bouchara, Belouch, Abadeh, Pakistan, Chine, ainsi que quelques pièces rares et anciennes de Kazak, Kabistan et Turquie.

Conditions: paiement comptant, échutes réservées.

Exposition: jeudi 9 novembre 1972, de 13 h 30 à 14 h 10.

Pour le greffier du tribunal

L. Chassot, 1er substitut

APPARTEMENTS DE VACANCES

Vacances en montagne!

LOUEZ UN CHALET

ou un appartement «prêt-à-vivre».

PARTOUT EN SUISSE

des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos désirs? (dates, piscines, stations, prix envisagés) Immédiatement, sans frais, sans engagement: documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCY

Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 48 31 ou 22 48 32.

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche

UNE JEUNE FILLE

pour garder les enfants et aider au ménage.

Hostellerie Saint-Georges
Mme Miedler - Gruyères.
Tél. (029) 6 22 46.

Le Maloja cherche, pour entrée immédiate ou à convenir:

CUISINIER (ÈRE)

SOMMELIÈRE

FILLE DE BUFFET

Horaire de travail agréable. Bonne rémunération. Chambre à disposition.
Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

Je cherche

VENDEUSE

Entrée immédiate.

Au Bouton-d'Or.

Tél. 25 17 62.

Entreprise de bâtiment à Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

employé de bureau

actif, connaissant bien la dactylographie, pour travail varié, et

jeune aide-mécanicien

actif, ayant de l'initiative. Places stables, salaires selon capacités, semaine de 5 jours, caisse de retraite. Discretion assurée. Faire offres sous chiffres SG 2639 au bureau du journal.

ATELIER DE RÉGLAGES

en pleine expansion cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

RÉGLEUSE

habile, consciencieuse, à même de prendre des responsabilités, et travailler en étroite collaboration avec le chef de production.

Tél. (038) 25 88 41 - Interne 71.

Maison de gros cherche une

présentatrice de jeux éducatifs

pour tenir un stand dans un grand magasin de Neuchâtel, en novembre et décembre.

Prendre contact par téléphone au (022) 36 44 52, ou adresser offres sous chiffres A 62450-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

A LOUER

IMMEUBLE LOCATIF de la BALOISE ASSURANCES

Rue de Champréveyres 7-9-11, à Neuchâtel

A LOUER dès le 1er décembre 1972

APPARTEMENTS

1 pièce	à partir de Fr. 345.—	} charges incluses, y compris l'emploi de la machinette à laver.
2 pièces	à partir de Fr. 450.—	
3 pièces	à partir de Fr. 550.—	
4 pièces	à partir de Fr. 720.—	
Attiques	à partir de Fr. 1090.—	

Garages souterrains dès Fr. 60.—

Immeuble moderne avec tout le confort, à proximité des transports publics. Situation agréable avec vue et ensoleillement.

S'adresser à: FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

IMMEUBLES

A vendre à Neuchâtel, situation dominante, tranquille et ensoleillée, avec vue imprenable sur le lac et la ville,

magnifique appartement de 6 1/2 chambres

en propriété par étage

salon de 47 m2 avec cheminée Louis XIV, quatre chambres à coucher, salle de bains, salle de douche, deux W.-C. séparés avec lavabo, grande cuisine moderne bien équipée. Grande terrasse en partie couverte.

Prix avantageux.

Renseignements et détails sous chiffres 80-55203 aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

TERRAIN

à vendre sur Rochefort, parcelle équipée: eau, électricité, téléphone. Vue imprenable.

Ecrire sous chiffres RF 2638 au bureau du journal.

TERRAIN

Particulier cherche à acheter pour construction locative. Région: entre Neuchâtel et Bevaix.

Adresser offres sous chiffres 22343 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition. Feuille d'avis de Neuchâtel

CHALET MEUBLÉ

à vendre à Cheyres, près d'Estavayer-le-Lac,

situé à 50 m du lac environ, comprenant: 5 chambres, cuisine, douche, chauffage, garage. Terrain communal de 600 m2 à bien plaire, aménagé et clôturé. Bail de 99 ans. Entrée en jouissance à convenir. Arrangement pour hypothèque. Pour visiter, s'adresser à Louis Perrin, constructeur de chalets, 1462 Yvonand. Tél. (024) 5 12 53.

A vendre, au Val-de-Ruz,

MAISON FAMILIALE

de 2 appartements de 3 pièces et 1 appartement de 2 pièces, plus garage et dépendances.

Adresser offres écrites à GZ 2671 au bureau du journal.

LOCAUX COMMERCIAUX

à louer au centre de la ville, environ 30 m2, libres tout de suite.

Loyer: Fr. 255.— par mois.

Faire offres sous chiffres 87-50 237, à Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

A louer, dès le 24 décembre 1972, à la limite entre LE LANDERON - LA NEUVEVILLE sur commune du Landeron

appartements modernes

2, 3, 4 pièces. S'adresser à

Fiduciaire HORDES S.A.
PIERRE DESAULES
Economiste
Fausses-Brayes 19 ☎ 038 24 18 22
NEUCHÂTEL

A louer à Boudry, rue des Addoz, dans immeuble de construction récente, pour le 1er janvier 1973.

APPARTEMENT DE 3 CHAMBRES

loyer 405 fr., charges comprises.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Fondation Ebauches S.A., Neuchâtel, tél. (038) 25 74 01, Interne 361.

APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES

tout confort, quartier des Fahys. Prix: Fr. 460.— par mois, charges comprises.

S'adresser au service immobilier de LA NEUCHÂTELOISE, assurances. Tél. (038) 21 11 71, Interne 312.

A louer à Cornaux

appartements neufs

charges comprises.

1 pièce Fr. 300.—
2 pièces Fr. 495.—
4 pièces Fr. 595.—

Adresser offres sous chiffres 22344 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Appartements neufs

de 5 1/2 pièces
4 1/2 pièces comprenant:
chambres, living, cuisine avec hotte de ventilation, salle de bains, W.-C. séparés, ascenseur, service de conciergerie, cave. Place de jeux.
Garage collectif.

LOYER:
5 1/2 pièces à Fr. 670.—;
4 1/2 pièces à Fr. 535.—;
+ charges et garage.

S'adresser à:
Etude Fr. Cartier, Concert 6,
2000 Neuchâtel.
Tél. 25 12 55.

Ancien commerce spécialisé dans les grands vins de France, avec exclusivités pour la Suisse, cherche

collaborateur

(dame ou monsieur)

pour représentation auprès de la clientèle particulière et hôtellerie.

Ecrire sous chiffres 28-900300, à Publicitas, 1000 Lausanne.

MORRIS

GARAGE R. WASER
Rue du Seyon 34-38
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 16 28

cherche

1 SERVICEMAN

pour son département vente d'essence, pneus, etc.

Place stable et bien rétribuée + nombreux gains accessoires. Semaine de cinq jours.

Horaires avantageux. Avantages sociaux.



MIGROS

cherche

pour poste à responsabilités

VENDEUR

spécialisé dans le domaine de la

photographie

et susceptible de faire des remplacements dans nos différentes succursales des cantons de Neuchâtel et de Fribourg.

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, Service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

CARACTÈRES S.A. NEUCHÂTEL

cherche

TÉLÉPHONISTE

Conditions de travail agréables.

Bon salaire à personne compétente.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel — jeudi excepté — rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 07 22.

Entreprise métallurgique du Jura neuchâtois cherche pour entrée au plus tôt ou à convenir

UNE SECRÉTAIRE

pour la correspondance anglaise. Travail varié et intéressant touchant à de nombreux domaines. Place stable. Conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique. Horaire libre.

Faire offres détaillées sous chiffres P 28-900298, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

FAVAG cherche

2 employées

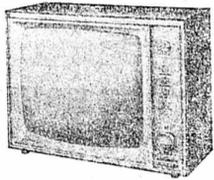
pour son service du Foyer. Semaine de 5 jours.

Se présenter au Foyer, Monruz 36, ou téléphoner au (038) 24 66 55.



L'annonce reflète vivant du marché

Une offre
G. Hostettler
Radio - TV - Disques



Téléviseurs 61 cm — Tous les programmes suisses 1re et 2me chaîne — Commutateur électronique à 7 stations. Très belle présentation.

Notre prix...

Fr. 698.-

avec garantie.



Saint-Maurice 6 - 11 Tél. 25 44 42
NEUCHÂTEL

plastiglas sa

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 TX 35 313 fuchs ch
FAÇONNAGE ET VENTE
Verre acrylique, PVC et autres matières plasti-
ques, feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes
dimensions.
PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION

Fourrures

Agrémentez vos
COLS
BAS DE MANTEAUX
BAS DE MANCHES
en y mettant
une bordure en

Fourrures

ROBERT POFFET
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17

PEAUX

DE DÉCORATION
— housses pour
sièges de
voitures.

Mme Wagner,
Pain-Blanc 17,
Serrières.
Tél. 31 53 67.

Maculature

en vente au bureau
du journal



BUHLER
FONTE COULÉE
SOUS PRESSION
MOULAGE
DE MATIÈRES
PLASTIQUES

Satisfait les désirs de ses clients

Confiez-nous vos problèmes

Buhler Frères SA 9015 St-Gall
Tél. 071 31 11 31

**Chaque jour vous l'aimerez davantage.
Mais pas pour les mêmes raisons.**

Car il faut des milliers de kilomètres pour apprécier toutes les qualités de la GS. Il faut avoir vécu toutes les circonstances de la route et de la circulation, pour apprécier toutes les qualités qu'à chaque instant elle vous offre. Car la GS, c'est la voiture-synthèse. L'exemple unique de la voiture «inventée», recréée pour répondre aux besoins actuels et futurs des automobilistes.

4 cylindres opposés à plat, refroidissement à air, 2 arbres à cames en tête. Traction avant. 4 roues indépendantes. Suspension hydropneumatique à hauteur réglable et correcteur d'assiette. 4 freins à disque assistés avec répartiteur de charge. Berline, break, modèle Club (exécution plus luxueuse).

GS: 1015 cm³, 55,5 CV DIN/61 CV SAE. Vitesse max.: 148 km/h, consommation: 9,3 l/100 km. A partir de Fr. 9500.-.
GS 1220 avec nouveau moteur: 1222 cm³, 60 CV DIN/ 65,5 CV SAE. Vitesse max. 151 km/h, consommation: 9,3 l/100 km. A partir de Fr. 10150.-.

**NOUVEAU
MOTEUR
PLUS
PUISSANT**



CITROËN GS

Citroën préfère **TOTAL**

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 2 12 12.
Boudevillers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37. Cortallod: F. Zeder, tél. 42 10 60. Fleurier: Claude Hotz, tél. 61 29 22. Fontanemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77. Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74. Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

FIL

Plus de 300 teintes
en stock
CENTRE DE
COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

SERBATEC

bureau technique
serrurerie - ferronnerie d'art
clôtures
NEUCHÂTEL / ÉVOLE 35 a
tél. 038 / 24 20 66

**MENUISERIE
DECOPPET et Cie**

Évole 69 - Tél. 25 12 67

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Prêt comptant Renco:

Le crédit rationnel

Le crédit Renco SA vous propose d'avantage:

- De l'argent comptant aux conditions les plus avantageuses — comparez avec notre tableau de mensualités!
- Libre choix du mode de remboursement pour tous les montants entre frs. 2000.- et frs. 20000.-
- Paiement comptant rapide!
- Minimum de formalités — maximum de discrétion

Montant du crédit frs.	12 mens. de frs.	18 mens. de frs.	24 mens. de frs.	36 mens. de frs.	48 mens. de frs.	60 mens. de frs.
2 500.-	225.55	155.70	120.75	85.80		
5 000.-	451.15	311.40	241.50	171.60	136.65	
7 500.-	676.65	467.10	358.25	257.40	205.00	172.55
10 000.-	895.50	616.80	477.75	339.35	270.75	230.05

Veuillez m'envoyer de suite vos conditions pour un prêt comptant de frs.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Lieu _____
391

Crédit Renco SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône
Téléphone 022 24 63 53
9001 St-Gall, Neugasse 26
Téléphone 071 23 39 28
8021 Zurich, Widdergasse 1
Téléphone 01 23 03 34

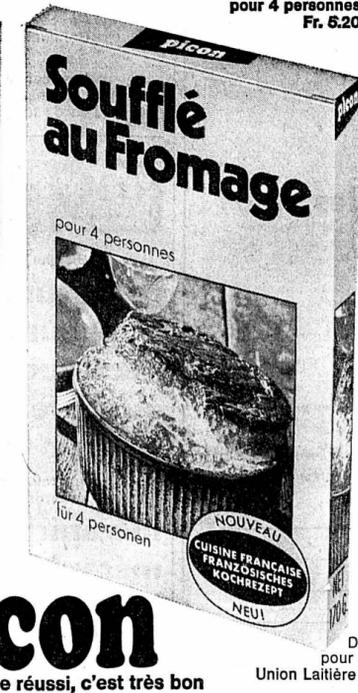
Nouveau! Plats au fromage préparés par Picon ...mais réussis par vous!

Plus qu'une soupe à l'oignon, c'est la première vraie gratinée avec oignons, fromage et croûtons, pour 4 personnes Fr. 3.60

un plat complet pour accompagner toutes les viandes, pour 4 personnes Fr. 3.90

légères et croustillantes, elles rehaussent agréablement vos mets. pour 4 personnes Fr. 3.90

gonflé et doré à souhait, il satisfait pleinement tous les gourmets. pour 4 personnes Fr. 6.20



picon
c'est vite réussi, c'est très bon

Distributeur pour la Suisse:
Union Laitière Vaudoise,
Lausanne

MIEL DU PAYS

garanti pur. Grâce à la flore riche et variée de notre région, notre miel du Val-de-Ruz et de la Brévine a un arôme insurpassable. La nouvelle récolte est en vente

fromagerie BILL
rue du Trésor - Neuchâtel.

hernie
Vie Normale

avec **MYOPLASTIC-KLEBER**
la méthode moderne très répandue en Europe
ESSAIS ET RENSEIGNEMENTS:

Neuchâtel: Pharmacie Tripet, rue du Seyon 8, mardi 7 novembre, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

Martino Cinelli

Entreprise de nettoyage général
Débaras de caves et galeries
Petits transports
Neuchâtel
Tél. (038) 24 78 30 Fahys 21
ou 33 39 92
heures des repas

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une société suisse aux ramifications internationales

Nous cherchons

5 délégués (ées) pour la promotion d'un produit à large spectre de diffusion, auprès d'une clientèle sélectionnée, sur rendez-vous, et dans le cadre d'une vaste campagne.

Nous demandons

Des personnes très dynamiques, aimant les contacts humains et faisant preuve d'ambition (pas de limite d'âge).

Nous offrons à chacun (une) une possibilité de gain largement supérieur à la moyenne, dans le cadre d'un emploi stable avec de bonnes prestations sociales. L'accessibilité à un poste de cadre en Suisse ou à l'étranger et la perspective d'une belle carrière dans un domaine passionnant.

Veuillez téléphoner au (022) 21 23 90 (heures de bureau) ou de 19 h à 21 h au (039) 31 57 17.
Demander M. Von Allmen pour prendre rendez-vous
Office Culturel S.A., 2, rue de la Fontaine, 1204 Genève.



GAMEO S.A.

Agent général de la montre Omega pour la Suisse
Case postale, 1000 Lausanne 3

cherche, pour faire face à l'accroissement du volume de son travail, un

BIJOUTIER QUALIFIÉ

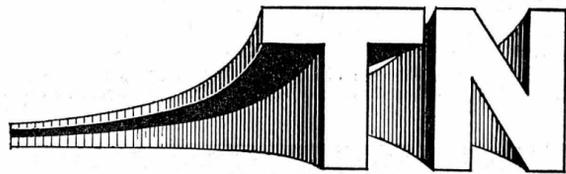
qui sera chargé du montage et de la mise de grandeurs des bracelets or, des bagues et bijoux de sa collection chaînes et joaillerie.

Il s'agit d'un poste stable pour un bijoutier qualifié, justifiant si possible d'une expérience pratique dans un poste similaire. Une formation complémentaire peut éventuellement être assurée sur place.

Prière d'adresser offres à Gameo S.A., ou de prendre contact avec M. P. Perret, chef du personnel, pour convenir d'une entrevue.

GAMEO S.A., chemin de Primerose 15, 1007 Lausanne, Tél. (021) 27 72 27.

Cherchez-vous une activité variée ?
Un emploi stable, bien rémunéré ?



Nous vous l'offrons en qualité de :

Conducteurs-contrôleurs
pour la conduite et le service à la clientèle.

Monteur de ligne

pour le montage et l'entretien des lignes aériennes et la signalisation

Mécanicien électricien

Mécanicien (éventuellement mécanicien auto)
pour l'entretien général de nos véhicules, en particulier les véhicules sur pneus.

Ouvriers pour l'entretien des voies
Aide d'atelier
pour travaux divers.

NOUS DEMANDONS

des hommes âgés de 20 à 35 ans, en bonne santé et capables d'occuper un poste de confiance.
Nationalité suisse (étranger permis C).

NOUS OFFRONS

la formation aux frais de l'entreprise avec salaire complet dès le 1er jour, de bonnes prestations sociales, des facilités de transport appréciables.

Je m'intéresse à un emploi dans votre entreprise et désire obtenir de plus amples renseignements.

Emploi désiré

Nom	Prénom
Age	ans. Marié (oui-non)
Rue	Localité
Téléphone ()	Nationalité

Veuillez renvoyer ce coupon à la DIRECTION DES TRANSPORTS EN COMMUN DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS, quai Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel.

Si vous aimez conduire et voyager

vous êtes la personne (dame ou monsieur) que nous cherchons pour faire le transfert de nos voitures de location, en Suisse.

Si vous êtes intéressé téléphonez au (031) 22 33 13
HERTZ S.A. Demander M. Moser.

maret

2014 BÔLE - NEUCHÂTEL - 038 41 10 21

Nous engageons pour notre usine de Bôle des

OUVRIÈRES

désireuses d'exécuter des travaux fins et propres dans les domaines de la miniaturisation et de l'horlogerie.

Transport du personnel à disposition.

Horaire libre.

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES
MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

Fabrique d'appareils pour hôtels, restaurants et ménages cherche un

représentant

à qui elle désire confier la vente de ses produits, le maintien et le développement des contacts avec une importante clientèle existante dans le secteur comprenant le Nord-Vaudois, Fribourg, Neuchâtel, le Jura bernois et Bâle ville. Entrée en fonction immédiate ou pour date à convenir.

Nous demandons :

Personne expérimentée, dynamique, faisant preuve d'initiative, ayant une excellente présentation ; de langue française parlant couramment l'allemand ou inversement.

Nous offrons :

Les appareils d'une des premières marques actuellement sur le marché. Une activité indépendante et variée. Une ambiance de travail agréable. Salaire fixe plus commissions et frais de déplacement.
Semaine de 5 jours.
Prestations sociales modernes.

Les personnes intéressées, à qui nous garantissons toute discrétion, voudront bien adresser leurs offres sous chiffres 87-234 à Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

MOVOMATIC

Fabrique d'appareils de mesure électroniques-mécaniques désire engager

1 mécanicien-électricien

ou

**1 monteur d'appareils électroniques
et de télécommunications**

pour son service extérieur (mise en service et entretien des appareils chez les clients).

Langues : français et allemand.

Ce collaborateur sera formé dans nos ateliers de Cormondrèche.

Les candidats sont priés de faire leurs offres à Movomatic S.A., case postale No 50, 2034 Peseux, ou de téléphoner au (038) 31 44 33 (M. Eggmann).

MÉTALLIQUE S.A.

FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche

**polisseurs
frappeurs
décalqueuses
ouvrières
régleur de décalque**

ou toute personne désireuse d'être formée dans l'une de ces spécialités.

**mécanicien
mécanicien outilleur
faiseur d'étampes**

A 5 minutes de la gare.

Les intéressés sont priés de s'adresser au service du personnel de Métalliques S.A., 20, rue de l'Hôtel, 2501 Bienne, tél. (032) 3 03 03.



Chez nous
personne ne joue
les « bonnes
à tout faire »!

Adia Interim est une grande entreprise de travail temporaire; son importance garantit de sérieux avantages à ses collaborateurs. L'éventail des possibilités de travail dont nous disposons est si large que nous pouvons réellement proposer "the right place to the right man". C'est ce qui nous permet de vous offrir:

— un travail qui correspond exactement à vos désirs et à vos compétences;
— une rémunération intéressante accompagnée de bonnes prestations sociales;
— une activité dans une entreprise sympathique et moderne.
Vos exigences sont élevées mais vos aptitudes y correspondent? Alors faites un essai avec nous.

**adia
interim**

Travail temporaire sur mesure

Lancez-nous simplement
un coup de téléphone. Nous cherchons d'urgence:

- Sténo-dactylo
- Secrétaire
- Perfo.-vérif.
- Chauffeur
- Serrurier
- Manœuvre

Mandats et durée de l'emploi à votre gré.
Possibilité de passer d'un mandat temporaire à un emploi fixe.
Tous nos services sont gratuits pour vous.

NEUCHÂTEL: Rue de l'Hôtel 19, tél. 24 74 14. LA CHAUX-DE-FONDS, tél. (039) 22 53 51. Autres bureaux en Suisse à: Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Montney, Aarau, Baden, Bâle, Berne, Heerbrugg, Lucerne, Olten, Saint-Gall, Winterthur, Zoug, Zurich.

● Membre de la Fédération Suisse des Entreprises de Travail Temporaire

Bar-Dancing-Hôtel
J.-J. Rousseau, la Neuveville,
tél. 51 36 51,
cherche pour les vendredis et
samedis
garçon de bar
ou
sommelière de bar
Se présenter ou téléphoner.

On cherche
sommelière
et
filles de buffet
Nourries, logées.
Entrée immédiate.
S'adresser à
Hôtel de la Paix,
Cernier,
Tél. 53 21 43.

**HOTEL TOURING AU LAC
NEUCHÂTEL**
Tél. 25 55 01
cherche

**DAME ou
GARÇON DE BUFFET**
Faire offres ou se présenter à la
direction.

BULOVA WATCH CO. NEUCHÂTEL

PROPOSE
LES POSTES
SUIVANTS
A POURVOIR

**MONTRES MÉCANIQUES
et ÉLECTRONIQUES**

(réf. A)

(réf. B)

(réf. C)

CONTRÔLE FINAL

(réf. D)

SURVEILLANCE QUALITÉ

(réf. E)

● **HORLOGERS et HORLOGÈRES**

sur nos montres mécaniques ou électroniques ACCU-TRON. Les postes à pourvoir offrent une certaine indépendance mais exigent des candidat(e)s un bon sens de la responsabilité.

● **EMBOITEURS
DÉCOTTEURS**

sur nos produits mécaniques ou électroniques. Les postes à pourvoir offrent maintes possibilités à candidats dynamiques ayant un bon sens de la responsabilité.

● **DAMES et DEMOISELLES**

pour divers travaux d'assemblage, la mise en marche, posage de cadrans, etc.
Il existe également la possibilité d'être formée dans les domaines de l'emboîtement, de la mise en marche, du décottage, de l'assemblage, etc.

● **DAMES et DEMOISELLES**

pour divers travaux de contrôle, de mesure, d'emballage, etc.
Les postes à pourvoir exigent des candidates habiles et consciencieuses.

● **DAMES et DEMOISELLES**

appelées à effectuer des missions de contrôle dans le cadre de la production. Les candidates ayant des connaissances en horlogerie, désireuses de trouver une activité indépendante et possédant un bon jugement auront la préférence.

Je m'intéresse au poste réf. : _____ et vous prie de prendre contact avec moi afin de fixer un rendez-vous.

La date d'entrée en service pourrait se situer en _____

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____ Année de naissance : _____

Adresse : _____

No de téléphone privé : _____

Veuillez découper le talon ci-dessus et l'envoyer à

BULOVA WATCH COMPANY, place de la Gare 8-10, 2002 Neuchâtel.
Téléphone (038) 24 15 52

O 72 129 N

LA CHAUX-DE-FONDS

Gilles Vigneault, le Canada au cœur

A l'occasion d'une tournée organisée par le Service culturel Migros, Gilles Vigneault a donné lundi un récital au théâtre de la ville.

Né, il y a 44 ans, à Natashquan, bourgade de cent familles, Gilles Vigneault enfant a écouté les vieux raconters les histoires des Jos Hebert, le facteur des neiges; Ti Paul La Pitoune, le bûcheron, Jack Monoloy, l'Indien pour nous les restituer sous forme de chansons. Plus tard, il devient comédien amateur, libraire, publiciste, professeur de français et enfin, professeur d'algèbre. En 1960, il se produit dans un petit cabaret de Montréal où il dit ses poèmes. Sous l'impulsion de quelques amis, il se met à chanter; c'est d'abord

une surprise, puis l'enthousiasme; il devient rapidement le poète numéro un du Canada français.

Dans son tour de chant, Vigneault séduit, d'une part par sa silhouette maigre, stricte, austère et d'autre part, par cette manière qu'il a d'accrocher le public en lui disant les mots qu'il attend. Ensuite, il chante; sa voix, tout d'abord gênante, devient séduisante, elle fait aimer ce pays qu'elle chante; après, il raconte les gens avec cet accent canadien et un sourire désarmant. Tout à coup, il annonce la dernière chanson de la soirée et l'assistance s'étonne de n'avoir vu passer deux heures de spectacle.

E.O.G.



Gilles Vigneault : son pays derrière lui. (Avipress - Robert)

Du plaisir en perspective pour les mélomanes : les heures de musique du conservatoire

C'est en toute simplicité mais avec une communication réelle et chaleureuse que les artistes et le public mélomane se rencontrent lors des « Heures de musique » du Conservatoire. Celles-ci s'annoncent avec un programme particulièrement riche, comprenant des œuvres musicales du XVIIe siècle à nos jours. Le premier concert sera donné le 16 novembre prochain et permettra d'apprécier un duo flûte et guitare interprété par Marianne Clément et Raoul Sanchez. Ces heures de musique qui se donnent parfois en fin d'après-midi le dimanche ou en soirée, sont l'occasion d'entendre des artistes de valeur et de découvrir des compositeurs peu connus. De plus, on peut relever les efforts particuliers faits par le Conservatoire pour mettre la musique à portée de tous. Les conditions financières faites aux élèves et aux jeunes de moins de 20 ans, sont exceptionnelles puisque pour une somme très modique, ils peuvent obtenir une carte de saison leur donnant accès gratuitement aux heures de musique et leur faisant bénéficier de réduction pour les concerts de la salle de musique. Il reste bien sûr d'autres possibilités pour

les adultes qui peuvent également, en devenant Amis des Heures de musique, soutenir les efforts des organisateurs.

Le programme, en effet, est des plus alléchants : jeudi 16 novembre : duo flûte et guitare, Marianne Clément et Raoul Sanchez. Dimanche 17 décembre : concert J.-S. Bach, par le chœur et l'Orchestre du Conservatoire. Dimanche 21 janvier : Quatuor baroque de la Suisse romande avec Jean-Claude Hermetjat, flûtiste, Jean-Pierre Surjet, hautboïste, Joël Meylan, violoncelliste, et Michel Kiener, claveciniste. Dimanche 11 février : Orchestre du Conservatoire, direction Robert Faller. Samedi 24 mars : Quatuor Melof, de Stuttgart, avec la collaboration de la SSR. Dernière semaine de mars, au Locle : récital de piano, Bela Siki. Jeudi 3 mai, duo violon et piano, musique française, Clara Bonaldi et Sylvaine Billier.

En collaboration avec plusieurs groupements culturels de la Chaux-de-Fonds, spectacle lyrique hors abonnement : « Rigolotto », de Verdi, société d'orchestre de Bienne, direction Jostmeier, samedi 9 décembre, au Théâtre.

Motocycliste renversé

(c) Hier, vers midi, M. M.B. domicilié en ville, circulait au volant de sa voiture rue de la Balance, lorsqu'il se mit en présélection dans l'intention d'emprunter la rue de la Ronde. L'automobiliste laissa passer une voiture, mais ne vit pas la motocyclette qui la suivait et une collision se produisit. Le motocycliste, M. Christian Metzger, 18 ans, domicilié en ville, tomba sur la chaussée. Souffrant d'une fracture de la jambe gauche, il a été hospitalisé.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS : Corso : 20 h 30, Les Fous du stade (prolongation 16 ans). Eden : 20 h 30, La Mandarine (16 ans). Plaza : 20 h, Les Dix commandements (prolongation 16 ans). Scala : 19 h, La Cane aux œufs d'or de Walt Disney (enfants admis). 21 h, Point limite zéro (16 ans).

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : 84 av. Léopold-Robert, téléphone (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS : Rodéo-club bar 72 : 21 h à 4 h. Le Scotch : 21 h à 2 h. La Boule d'or : 21 h à 2 h. Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.

EXPOSITIONS : Musée d'horlogerie : les collections. Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas. Musée d'histoire : fermé. Musée des beaux-arts : 52me biennale des amis des arts. Galerie du Manoir : objets d'Armand Avril. Galerie du Club 44 : René Debossens, peintures et dessins. Galerie des amis des arts : Femmes peintres, sculpteurs et Lili Erzinger. Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux. Pharmacie médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17. Pharmacie d'office : Bourquin, av. Léopold-Robert 39.

MANIFESTATIONS : Maison du peuple : 20 h 30, Western, par le théâtre mobile de Genève. Club 44 : 20 h 30, Pétain, De Gaulle, Pompidou : trois hommes, trois époques, par Raymond Tournier. Salle de musique : 20 h 30, Concert de gala par la fanfare du régiment 8. Ancien stand : de 14 à 22 h, vente annuelle des églises.

Le Locle

CINÉMA. — Casino : 20 h 30, Jo (12 ans). TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.

EXPOSITIONS. — Galerie de la Foule : Pietro Galina, sculpteur. Musée des beaux-arts : A. Enz, peintre, Lisette Guinand, sculpteur. Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : Hap Grieshaber, graveur.

Pharmacie de service : Breguet, Grand'Rue 28, D8 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital du Locle, téléphone 31 52 52.

LE LOCLE - LE LOCLE

L'orgue est revenu à la mode au temple français

La trompette inspire le courage aux guerriers. Mardi soir, en plus des qualités belliqueuses, nous avons apprécié les autres caractères. La fermeté, la droiture, la fierté sont autant de sentiments que nous avons trouvés dans les œuvres de Claude Gervaise, Henry Purcell (trompette aiguë), Henri Gagnebin et Eric Schmidt (trompette ordinaire). Virtuoses accomplis. André Luy, organiste de la cathédrale de Lausanne, a joué avec maîtrise; plus même, nous dirons que son message avait quelque chose de tonique. L'influence de la musique de-

montre en effet que la trompette peut agir comme un remède sur certains caractères indécis.

L'orgue de mardi soir (dans Bruhns, Franck, Reichel) démontre que le roi des instruments donne surtout, au temple, une conception architecturale. Les plans s'enchaînent, les étages apparaissent, grâce à la grande expérience de l'organiste de la cathédrale de Lausanne. La technique digitale de cet artiste correspond merveilleusement à la dextérité de son jeu pédestre. Il n'y a pas seulement aisance et maîtrise; il y a aussi

synchronisation parfaite qui réussit presque à nous convaincre de la facilité de sa tâche.

En plus de cet aspect d'équilibre, nous avons beaucoup apprécié la variété dans la registration; dans les accompagnements, dans les soli (surtout dans Franck), la couleur des registrations a toujours varié en apportant des combinaisons inédites. En un mot, le riche programme a comblé tous les nombreux auditeurs; l'orgue revient à la mode. M.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Les travaux du jardin en novembre

La pluie est revenue; celle qu'on attendait depuis des semaines. Peu à peu, le sol s'attendrit. Il le sera suffisamment en profondeur pour qu'on puisse planter arbres et arbrisseaux.

Certes, il est possible de planter pendant toute la durée du repos de la végétation. Cependant les plantages faits assez tôt dans la saison sont les meilleurs. Novembre est la bonne saison.

Pour les arbres et arbustes d'ornement, comme pour les arbres fruitiers quels qu'ils soient, le sol devra toujours être ameubli à une grande profondeur sans cependant dépasser la couche de gravier qui pourrait se présenter... Les trous auront un diamètre variable selon ce qu'on y mettra. Pour les arbres fruitiers, il faut compter 1 m50 et une profondeur de quatre-vingts centimètres. Laisser la terre de qualité à la surface au lieu de la mélanger aux couches profondes. Si vous disposez de fumier, ne pas l'enfourer au fond du trou, mais en couronner sur les bords du trou à la hauteur des racines, sans toutefois que celles-ci aient un contact avec lui.

Au fond du trou, on peut mettre des feuilles sèches, les mauvaises herbes que l'on recouvrira de terre sur laquelle seront placées les racines. Veillez à ne pas enterrer la greffe. Bien tasser ensuite la terre contre les racines, puis arroser avant d'y mettre la dernière couche de terre.

Pour les arbres et arbustes d'ornement, il n'est pas nécessaire de faire un trou si large. Veiller simplement à ne pas les planter trop près les uns des autres. Dans un lustre, ils auront atteint déjà une certaine taille et ils devront alors encore pouvoir être pénétrés par les rayons du soleil.

TRAVAUX ULTIMES

Les fruits ont été cueillis et encavés. Il convient maintenant si le temps le permet de ramasser les feuilles mortes, d'en faire un tas dans un coin du jardin où elles pourriront. Si vous ne voulez pas les garder, attendez qu'elles soient bien sèches et botez-les le feu.

Entourez les troncs d'arbres d'une bande collante fixe-insectes, cela évitera les ravages de la cheimatobie qui opère principalement sur les abricotiers, les cerisiers, les pruniers et les pommiers.

Dans les jardins potagers, enlever les mauvaises herbes au sarclou plus laborieux à la bêche sans casser les mottes; le gel s'en chargera. Au printemps prochain, tout sera ainsi prêt pour les premiers semis et les premières plantations.

L'eau pénètre plus facilement dans une terre travaillée que sur un sol dur, si bien qu'en fin d'hiver un sol bêché en automne renferme davantage de réserve d'eau qu'un terrain piétiné. Enfin, de

nombreuses graines de mauvaises herbes sont détruites par l'action du froid au moment où elles germent, si bien que le bilan favorable du bêchage d'automne n'est plus à démontrer.

Soignez tout particulièrement les parcelles qui recevront au printemps prochains les petits pois, les échalottes, les carottes et les radis.

C'est le moment d'arracher les dernières carottes. Si vous ne pouvez pas mettre dans votre cave trop sèche et trop chaude, les légumes racines, faites un trou dans un endroit abrité du jardin, pas trop profond. Placez au fond les carottes, choux-raves, céleris, recouvrez-les de terre. Sur celle-ci un lit de feuilles mortes sèches ou de paille. Enfin sur le tout, de vieilles planches en forme de toit.

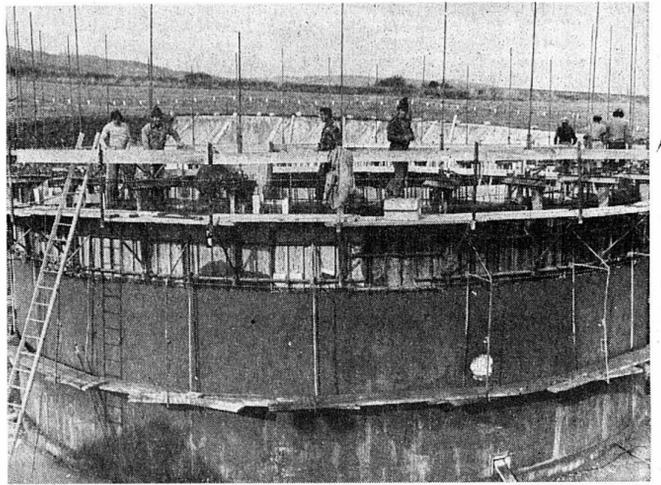
Un inconvénient: vous ne pourrez avoir accès à votre cave extérieure que si le sol n'est pas gelé trop profondément.

Il vaut mieux préparer deux ou trois petits trous plutôt qu'un seul. Les légumes racines n'aiment pas à être dérangés. Il vaut mieux sortir tout le contenu d'une «cave» en une fois.

Dans le jardin d'agrément, couper les rameaux desséchés des plantes vivaces. Les recouvrir d'un peu de fumier. On peut encore planter les oignons à fleurs de toutes sortes tant que le sol n'est pas gelé. C'est surtout le dernier moment. Il est en effet indispensable que les bulbes fassent leurs racines avant les grands froids.

J. de la H.

La station d'épuration prend du volume



Les travaux de la troisième station d'épuration du Val-de-Ruz, celle qui desservira les Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane, vont bon train. Par un système de coffrage glissant à bétonnage continu — le système fut également utilisé à Fontaines — la cuve principale est en voie d'achèvement. D'un diamètre de 15

mètres et d'un volume d'environ 500 mètres cubes, sa capacité est suffisante pour les eaux usées de 4000 habitants, avec une marge suffisante en cas d'extension des villages.

La fin des travaux est prévue pour l'automne 1973.

(Photo Avipress G. C.)

A Neuchâtel et dans la région

LES VENDANGES SONT TERMINÉES À CORNAUX

Lorsque le grappillage était interdit au bon vieux temps!

De notre correspondant : Commencées le 18 octobre par la récolte du raisin rouge, poursuivies le 20 pour le blanc, les vendanges ont été terminées le 24 à Cornaux, par un soleil réconfortant. Car certaines matinées, son absence avec le concours de la bise, s'était faite glacialement sentir.

Le raisin était beau, sans aucune trace de pourriture; cependant davantage de jus lui aurait été profitable pour le rendement qui se situe suivant la situation des parcelles et la qualité des plants entre 2 et 3 gerles à l'ouvrier (352 m2). Des dégâts assez considérables commis par les oiseaux, ont été constatés dans les vignes de rouge particulièrement, malgré les voiles de nylon posés sur les ceps; les merles et les étourneaux sont devenus savants et se sont adaptés à cette nouvelle technique pour s'introduire sous le couvert soyeux. Dès maintenant, ils pourront grappiller à leur aise.

LE GRAPPILLAGE D'ANTAN

A propos de grappillage, au bon vieux temps, ne vous en déplaise, il y avait de vilains merles à deux jambes, car au début du XIXe siècle, le gouvernement neuchâtelois avait dû proclamer un arrêt prohibant le grappillage. En voici la teneur: « Arrêt prohibant le grappillage (du 26 décembre 1811): Le Conseil d'Etat ayant pris en considération la demande que les sieurs Quatre-Ministras et Conseil général de la ville de Neuchâtel lui ont présentée, aux fins d'obtenir l'abolition du grappillage, demande à laquelle ils ont joint le mémoire que la compagnie des Vignerons leur a présenté dans le même but, considère que: 1. Le grappillage est devenu un abus qui porte les atteintes les plus formelles au droit de propriété; 2. Ces atteintes doivent d'autant plus être réprimées, que les vignes s'en ressentent pendant plusieurs années, puisque la foule des grappilleurs écrase les jeunes ceps, arrache les greffes, brise les cornes des ceps en valeur et les échelars, et quelque fois

même dégrade et renverse les murs, les palissades et les espaliers qui se trouvent dans les vignes; 3. Il résulte plusieurs fois de cette pratique; 4. Les progrès de l'agriculture sont arrêtés par l'espèce de certitude que les propriétaires ont de voir des mains dévastatrices détruire l'effet des bonifications coûteuses auxquelles ils ont mis tous leurs soins; 5. Plusieurs communes éprouvent de bons effets de la suppression du grappillage; arrête:

1. Le grappillage est défendu; 2. Pendant quinze jours depuis la vendange finie, il y aura dans chaque Commune le nombre de gardes-vignes qu'elle jugera nécessaire pour empêcher que cette défense ne soit violée; 3. Ceux qui la violeront, seront punis par une amende de douze batz, et la confiscation de tout le raisin qu'ils auront grappillé, des seaux et corbeilles dans lesquelles il sera renfermé, sans préjudice à des peines plus sévères en cas de récidive, et au droit du garde-vigne appelé gagée; 4. Pendant ce tems, aucun individu, à part les propriétaires ou ceux qui auront un billet de permission d'eux, ne pourra entrer dans les vignes; à peine d'être puni selon la teneur de l'art. 3; 5. Chaque Commune recevra deux doubles du présent arrêt, qui sera incessamment publié au son du tambour, et lu au prône le premier dimanche qui suivra la publication; 6. Les chefs de juridiction tiendront la main à son exécution, principalement en ce qui concerne l'établissement des gardes-vignes qui doivent veiller à ce que le grappillage ne se renouvelle pas; 7. Tous les préposés au maintien de l'ordre public, et principalement les gendarmes, sont tenus de veiller à l'exécution du présent arrêt.

Donné en conseil tenu sous notre présidence au château de Neuchâtel le 26 septembre 1811.

Signé: De Rougemont.

Marin-Epagnier: présentation de « La grande forêt », film d'André Paratte

De notre correspondant : La Société d'émulation de Marin-Epagnier a tenu mardi soir son assemblée générale sous la présidence de M. Maurice Wermeille qui a rendu hommage à la mémoire de M. Paul Maumary, ancien président.

Après le procès-verbal, M. Wermeille a fait un tour d'horizon sur l'activité de la société. Si le sport est en plein développement à Marin, on ne peut pas en dire autant de l'activité culturelle et la fréquentation des manifestations organisées par la société est parfois bonne, mais le plus souvent moyenne. Le rapport de caisse, présenté par M. Maurice Kybourg, fait apparaître un déficit de sorte que la cotisation des membres individuels passera de 2 à 5 francs. Un effort sera fait auprès des membres collectifs. Les comptes sont approuvés, puis Mme Emile Petitot et M. Francis Boss sont nommés vérificateurs. Le programme d'activité prévoit la visite de l'exposition sur la Pologne, une éventuelle conférence du professeur Picard en février, au printemps une sortie avec visite d'un site ou d'un musée et enfin l'organisation de la fête du 1er août et de la sortie des aînés en septembre. Selon la situation financière, un concert sera mis sur pied.

Après cette partie administrative, le cinéaste André Paratte a présenté son film « La Grande Forêt », film tourné dans le Jura et dont la réalisation a accaparé presque tous les samedis et les dimanches de l'automne pendant dix ans. Le thème en est la protection de la nature avec le but de sensibiliser la population à ce problème des plus actuels. Ce film, fruit d'une longue patience,

révèle les beautés du Jura, de sa faune et de sa flore et il est regrettable que trente à quarante personnes seulement se soient dérangées pour le voir. Pourtant, l'entrée était gratuite...

Neuchâtelois à la radio...

Samedi 4 novembre, Luc Hoffmann jouera un concerto de Stravinsky sur le premier programme, à 14 h 45. Dimanche, en écho à la Médaille d'or de l'accordéon (Bevaix), on entendra Francine Vuilleumier, du Col-des-Roches jouer une composition d'Aurèle Nicolet, sur le second programme, à 15 h 15. Lundi, Aurèle Nicolet, flûtiste, jouera une sonate de Debussy, sur le second programme, à 15 h 15. Mercredi, à 18 h, l'émission romande parlera d'échos neuchâtelois. Jeudi, Aurèle Nicolet jouera un trio de Heinz Holliger, sur le second programme, vers 15 h 30. Le lendemain, le même artiste jouera encore une œuvre de Heinz Holliger, sur le second programme, vers 15 heures.

... et à la TV

Du 4 au 10 novembre, chaque soir à 22 h 30, le « Portrait en 7 images » traitera de la personnalité de Louis Agassiz. Dimanche 5 novembre, le culte protestant sera retrasmis du temple de l'Abeille, à la Chaux-de-Fonds, avec des intermèdes chorégraphiques de Mone Perrenoud. Ce jour-là, à 11 h 30, il y aura table ouverte au cours de laquelle le conseiller fédéral Graber, parlera de l'évolution de la politique étrangère suisse. L'augmentation du capital-actions a été

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier; Piervogiani, Fontaines.

Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

Chézaré : Boutique d'artisanat : Exposition bijoux et cailloux ouvert 14 à 18 h. (Lundi fermé) jeudi vendredi jusqu'à 21 heures.

Informations horlogères

Cohésion de l'industrie horlogère

L'ASUAG s'était plutôt limitée jusqu'ici au rôle d'un holding financier bien que ses buts statutaires débordent ce cadre. Une révision de sa politique industrielle et de son organisation s'est imposée pour faire face à l'évolution de l'industrie horlogère. Cet élargissement de la politique industrielle de l'ASUAG, qui s'est notamment caractérisé par une prise d'intérêt importante dans le produit terminé, s'est répercuté sur la structure financière de la société. Alors que la participation majoritaire de Pierres Holding S.A. avait été essentiellement acquise par autofinancement, l'ASUAG a recouru pour la création du holding du produit terminé, General Watch Co. Ltd., à des emprunts auprès des sociétés affiliées. C'est pourquoi le bilan de la société au 30 juin 1972 faisait ressortir une disproportion inhabituelle entre les fonds propres et les engagements à l'égard de tiers. Sa restructuration s'est révélée nécessaire.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 24 août a ainsi décidé, sur proposition du conseil d'administration et après revalorisation de la participation de la Confédération de 6000 fr. à 6.000.000 de francs par l'utilisation de réserves ouvertes, de porter le capital-actions de la société de 16.000.000 de francs à 46.000.000 de francs. Après l'échéance du délai de souscription du 15 septembre, les actions offertes avaient été placées. Les actionnaires ont, par là, implicitement ratifié la politique suivie par la société. L'ASUAG disposera ainsi de nouveaux moyens propres lui permettant de consolider à long terme le financement des participations acquises ces dernières années. Le succès de l'opération est notamment dû à la confiance témoignée par les milieux horlogers et les actionnaires privés de la branche, ainsi qu'à l'appui apporté par les banques. La Fédération horlogère suisse et l'UBAH, qui ont fait usage intégral de leurs droits de souscription, en ont cédé une part à des membres individuels ou à des groupements horlogers. Entre autres, l'Association Roskopf est devenue actionnaire de l'ASUAG. Ainsi l'éventail des actionnaires s'est élargi. L'augmentation du capital-actions a été

PLATEAU DE DIESSE

De l'eau potable pour le plateau de Diesse

Sécheresse et restrictions d'eau sont malheureusement à l'ordre du jour et les autorités de plus d'une localité sont confrontées à des problèmes parfois dramatiques. Conséquent des soucis des communes, le Syndicat pour le plan d'aménagement du plateau de Diesse, qui est présidé par M. Francis

Erard, député, a créé récemment un organe d'étude, la commission pour l'aménagement des eaux du plateau de Diesse (CADEP) qui englobe également la commune de la Neuveville. Le but est de jeter les fondements d'une régionalisation de l'exploitation et de la distribution de l'eau potable.

Il devient en effet de plus en plus difficile de trouver des solutions durables sur le plan strictement local et un travail sur une base plus large présente des avantages multiples. Au niveau de la recherche d'eau, la possibilité est donnée d'entreprendre des études systématiques et complètes, seules à même d'assurer une exploitation optimale des ressources naturelles. Au niveau de la distribution, une plus grande souplesse permet de remédier aisément à une pénurie locale et, sur le plateau de Diesse, une simple redistribution de l'eau déjà captée amènerait une amélioration, grâce à une meilleure exploitation du trou-plein des sources.

La CADEP, qui est présidée par M. Bernard Schindler, hydrogéologue de Prêles, va donc s'attacher à mettre sur pied un organe régional d'exploitation et de distribution de l'eau potable qui aura comme tâche de livrer l'eau aux communautés. La CADEP trouvera l'appui nécessaire pour assurer à long terme un approvisionnement suffisant, même en temps de sécheresse. Ce complément d'eau peut être fourni de deux façons, soit par un raccordement à un grand distributeur du bord du lac, soit par la mise en valeur de nouvelles nappes sur le plateau même. La deuxième solution est financièrement plus intéressante; elle diminue la longueur des nouvelles conduites à construire et réduit aussi les frais de pompage.

Mais y a-t-il de nouvelles ressources à exploiter? Certaines observations fragmentaires laissent penser qu'il vaut la peine de chercher systématiquement de l'eau. Pour les communes, la situation se présente favorablement, car le canton de Berne envisage de réaliser un programme d'inventaire et de recherche des gisements d'eau qui permettra de donner une réponse. Les risques inhérents à toute recherche d'eau n'incombes donc plus du tout aux seules communes et si le résultat est positif, il ne restera au futur organe régional de distribution qu'à préciser l'emplacement optimum d'un ouvrage de captage dans un aquifère déjà reconnu et évalué.

De plus, les autorités cantonales encouragent vigoureusement les tentatives de régionalisation, en particulier en offrant des taux de subvention plus élevés. Les travaux de la CADEP s'inscrivent donc parfaitement dans cette perspective.

Toutes les difficultés ne sont évidemment pas encore aplanies mais, la volonté d'œuvrer efficacement aidant, une solution devrait être bientôt trouvée pour permettre aux communes du plateau de Diesse de ne plus connaître des restrictions d'eau toujours désagréables.

● Douleurs?
● Grippe?
● Maux de tête?

ASPRO
soulage vite

Nouveau: maintenant aussi sous forme de comprimés effervescents

Aujourd'hui, à la Neuveville

ouverture du magasin rénové de chaussures

J. KURTH S.A.

Lorsque, en l'an 1895, Jean Kurth installa son atelier de cordonnerie à la Vieille-Rue de la Neuveville, il ne se doutait probablement pas que son affaire prendrait des proportions aussi considérables. Trois quarts de siècle plus tard, il est en effet possible de trouver des chaussures Kurth un peu partout en Suisse. Si la maison mère est restée à la Neuveville, des magasins ont été ouverts à Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, Fribourg (3), au Landeron, à Estavayer-le-Lac, Montreux, Tavannes et Genève (3).

La maison mère de la Neuveville, située à l'intersection de la Grand-Rue et de la rue du Marché, avait fait son temps. Aussi, au mois de juillet de cette année, décida-t-on de lui redonner « un second souffle ». Le dépôt, situé au-dessus du magasin, a été transféré dans des locaux tous neufs au chemin des Vergers. La place ainsi devenue disponible a été transformée en appartements.

Quant au magasin, il réjouira à n'en pas douter les Neuvevillois. D'un agencement sobre mais fonctionnel, il sera à même d'exposer quelque 2000 paires de chaussures et plusieurs dizaines de sacs pour femmes. Une moquette de couleur rappelant singulièrement celle d'une forêt en automne, garnit le plancher de mur à mur.

IMAGINATION

Plusieurs étagères supportent les chaussures. Et comme les responsables ont fait preuve d'imagination, les Neuvevillois seront, à n'en pas douter, séduits et gagneront du temps lors de leurs achats. En



effet, les étagères sont de trois couleurs différentes et ont une fonction bien précise. Les jaunes sont destinées à recevoir les chaussures foncées pour

hommes (noires et brunes). Sur les orange seront exposées les chaussures de femmes (blanches, brunes, noires et bleues). Quant aux étagères de

couleur brune, elles supporteront les chaussures de sport (pantoufles de gymnastique, pour le tennis, etc...).

Ajoutons que les chaussures lourdes de ski ou pour la pratique du patin seront disposées sur un petit mur courant tout au bas des étagères et recouvert de la même moquette que le fond du magasin. Des « spots » lumineux éclairent toute l'exposition, lui conférant un air plus gal et augmentant le contraste entre les chaussures et les étagères de différentes couleurs.

PLUS DE CARTONS A CHAUSSURES

Quatre vendeuses, trois à plein temps et une auxiliaire, seront aux ordres de la clientèle qu'elles sauront conseiller si celle-ci le désire. Dans les neuf vitrines (trois petites et six grandes) l'acheteur aura tout loisir de faire son choix, car aussi bien souliers que sacs pour femmes seront exposés.

Une précision encore : vous serez peut-être étonnés, en pénétrant dans le magasin à partir d'aujourd'hui, de ne plus voir de cartons à chaussures. C'est que la maison Kurth a jugé que ceux-ci étaient inesthétiques dans ce cadre rénové. Une initiative qui sera certainement appréciée par les clients.

Ainsi le magasin de chaussures J. Kurth, seul établissement du genre à la Neuveville, par un service soigné et une marchandise de qualité présentée dans un cadre agréable, tient à prouver à sa clientèle qu'il a su parfaitement s'adapter aux exigences des temps modernes.



Au succès de son nouveau magasin, la maison J. Kurth S.A. associe les entreprises suivantes:

Maçonnerie, béton armé, charpente

PAUL ANDREY & C^{ie} S.A.

La Neuveville - Tél. (038) 51 34 34

Appareillage, distribution
Colonnes de chute, écoulements

MAISON MARTI

La Neuveville - Tél. (038) 51 21 76

Appareillage

M. VON GUNTEN

La Neuveville - Tél. (038) 51 20 23

Appareillage

ERNEST JENZER

La Neuveville - Tél. (038) 51 22 30

Chauffage

JEAN AUBERSON

Le Landeron - Tél. (038) 51 21 70

Construction métallique

R. BALLIF et C. LEONARDI

La Neuveville - Tél. (038) 51 22 03

Carrelage

FRITZ KRAMER

La Neuveville - Tél. (038) 51 31 55

Fonds : tapis et plastique

ETTER FRÈRES

La Neuveville - Tél. (038) 51 22 20

Electricité

GEORGES HAUSER

La Neuveville - Tél. (038) 51 26 86

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Nombreux problèmes pour le comité de l'Association de la piscine des Combes

D'un de nos correspondants :
 Le comité de l'Association de la piscine du Val-de-Travers, siége dernièrement à Fleurier. Il a examiné de nombreux problèmes concernant les résultats de la saison 1972 et ceux posés par l'exploitation de la piscine 1973. Le président a présenté son rapport sur l'année écoulée. Quant au responsable technique, M. Denis Gysin, il a donné connaissance des renseignements et des chiffres suivants : la piscine a été ouverte du 27 mai au 30 août soit pendant 96 jours. Depuis 1959, date de son inauguration, c'est sa plus mauvaise saison. La vente des abonnements a été la suivante : entre parenthèses, les nombres de la saison 1971 : 39 (35) « adultes » ; 16 (16) « femmes » ; 38 (55) « apprentis » ; 162 (149) « 1^{er} enfant » ; 65 (58) « 2^{me} enfant » ; 25 (24) « 3^{me} enfant » ; 2 (3) « 4^{me} enfant » ; 94 (212) au porteur. Total : 441 (552). Les abonnements au porteur ont enregistré une baisse sensible en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

Concernant les entrées journalières, les résultats sont les suivants : 2366 (4576) billets à 2 francs ; 487 (1215) billets à 1 fr. 50 ; 4551 (7864) billets à 1 fr. 10 ; 1050 (2134) billets à 0 fr. 80. Total : 8464 (15.789) billets. Le déchet par rapport à 1971 est très important. 50 (51) locations annuelles de casiers ont été enregistrées tandis que 378 (633) locations de casiers journalières ont été dénombrées. Quarante et une classes (96) représentant 680 (1700) élèves ont bénéficié de l'entrée gratuite aux Combes. Le total des recettes d'exploitation est de 19.305 francs 60 (31.394 fr. 60), ce qui représente environ 16.000 (35.000) entrées. Les travaux avant l'ouverture de la saison ont coûté fort cher ; il a fallu poser un nouveau doseur de chlore ; réviser les pompes et moteurs ; réparer toutes les dalles autour du bassin ; installer un écoulement de la baraque de la buvette à l'égout des eaux usées ; réviser également les installations électriques et remplacer plusieurs pièces de la machinerie. L'emploi du chlore a sensiblement diminué. L'exploitation a été arrêtée une dizaine de jours en raison de l'orage du 24 juillet. Les concours n'ont pas pu se dérouler, l'eau ayant rarement dépassé les 20 degrés. Cinq nouveaux sauveteurs ont réussi leurs examens. Le chef d'exploitation félicite le gardien, M. Waldemar Iten et sa femme, pour leur excellent travail. Le gardien a su faire face à un début de noyade d'un jeune garçon. Son intervention rapide a été appréciée.

Malgré le peu de recettes, le caissier, M. Jean-Claude Landry a annoncé un solde actif pour le compte d'exploitation 1972 ; le compte de profits et pertes sera lui déficitaire. Une deuxième chambre d'eau sera construite à l'est de Boveresse pour recueillir les eaux du collecteur principal des drainages qui ont lieu actuellement entre le canal à ciel ouvert de Boveresse et la T 10. Cette chambre d'eau sera posée vis-à-vis de celle existant.

NEUF COMMUNES SUR ONZE !
 Le comité a pris connaissance du rapport de son président au sujet des différents entretiens que le bureau a eus avec les représentants des communes du Val-de-Travers au sujet du projet de modernisation et de transformations de la piscine des Combes. Pour l'instant et pour autant que les onze communes soient d'accord avec le tableau de répartition proposé aux Conseils généraux, la somme de 800.000 francs (plus des subventions cantonales de 200.000 francs) sera empruntée par les communes de Fleurier et Couvet. Les travaux ne pourront certainement pas commencer avant le printemps prochain, l'hiver étant à la porte et deux communes ne s'étant pas encore prononcées. Après la Côte-aux-Fées (20 septembre), les Verrières (22 septembre), Fleurier (26 septembre), Couvet (29 septembre), les Bayards (2 octobre), Noiraigue (3 octobre) et Saint-Sulpice (11 octobre), ce sont les communes de Buttes (26 octobre) et Travers (30 octobre) qui se sont prononcées en faveur du financement des installations techniques. Restent les communes de Môtiers et Boveresse, dont la décision est attendue avec impatience. Au cas où toutes les communes auraient répondu favorablement d'ici à la fin du mois, le comité de l'association pourrait passer les commandes pour les installations de régénération et de filtrage de l'eau en bénéficiant des prix « 1972 ».

La commission de construction de la piscine, qui préside le vice-président du comité, M. Jean-Louis Baillois, siègera prochainement. Elle étudiera avec l'architecte un nouveau projet, très modeste, de construction d'un local devant abriter vestiaires,

installations sanitaires et buvette. Il a été également question de relancer la souscription auprès du public, des industries et des commerces du Val-de-Travers. On sait qu'à l'heure actuelle, la souscription ouverte en octobre 1971 a rapporté des parts pour un montant de quelque 105.000 francs, dont 40.000 francs promis par des personnes privées et 65.000 francs par deux entreprises de la région.

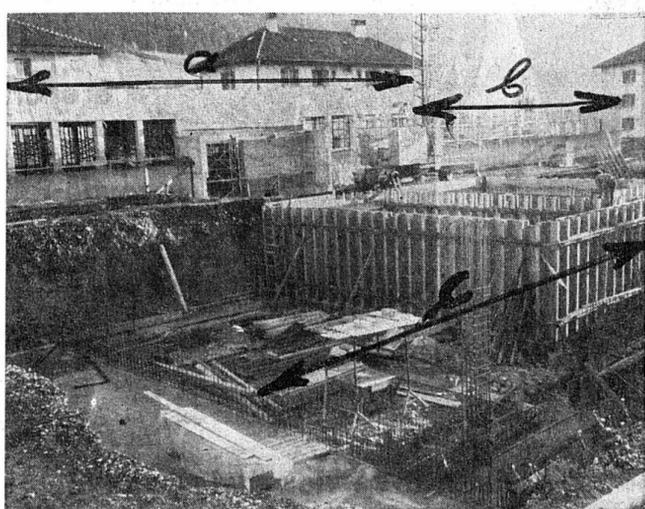
Le comité a également discuté du changement de la raison sociale qui, après avoir été une association privée pendant 14 ans, deviendra une société coopérative, son conseil d'administration devant comprendre des représentants des communes du Val-de-Travers. Comme on peut le constater, le comité de la piscine a encore bien des problèmes à

résoudre avant l'ouverture de la saison qui devra coïncider avec la fin des travaux de modernisation et de transformations du bassin des Combes et de ses alentours pour autant que les pouvoirs publics aient été unanimes dans leurs décisions.

Au comité de « La Fraternelle »

(sp) Lors de la dernière séance des délégués de la caisse maladie « Fraternelle de prévoyance », dix personnes ont été désignées comme représentants du Val-de-Travers, alors que MM. Jean-Jacques Blanc, de Môtiers, et Léo Roulet, de Couvet, font partie du comité central.

A l'Ecole technique de Couvet



De notre correspondant :

Pour la première fois depuis sa constitution, la commission de l'Ecole technique de Couvet a siégé dernièrement sous la présidence de M. Robert Jeanneret. M. Claude Emery, président de commune, a parlé de l'avancement des travaux de construction de la nouvelle école et des problèmes qu'il avait fallu résoudre avant et pendant la construction. De son côté, M. Marcel Monnin, directeur, a présenté un rapport sur les achats à envisager au point de vue machines et matériel pour le nouveau bâtiment. La commission a discuté ensuite de la surcharge des maîtres et du directeur de l'ETS ; elle a envisagé les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour décharger le personnel enseignant.

Elle a nommé M. Robert Wittwer comme membre de la commission chargée d'établir le règlement du centre de formation du Val-de-Travers. Dans les divers, les huit commissaires (sur 11) ont encore abordé d'autres questions dont certaines ont reçu une

solution et d'autres, sont restées en suspens !

L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA NOUVELLE ECOLE TECHNIQUE

Les travaux de construction de la nouvelle école technique au lieu dit « Sur-les-Sucres » avancent normalement, facilités qu'ils sont par le beau temps. L'aile sud, sortie la première de terre, a reçu la dalle supérieure sur environ la moitié de sa longueur (a) sur la photo) qui est de 62 m 42. L'autre partie sera couverte ces prochains jours, les travaux de préparation au coulage de la dalle ayant débuté en début de semaine. (b) sur la photo). Les fondations de l'aile nord qui comprendra trois étages sont terminées. L'entreprise chargée de l'exécution des travaux procède actuellement à la construction des deux abris. L'un de ces derniers est coiffé (c) sur la photo). La construction de la partie qui reliera les ailes nord et sud débutera plus tard. (Avipress Fyi)

Cent septante-deux donneurs de sang

(c) Une nouvelle prise de sang collective a eu lieu, mardi après-midi à la salle de spectacles de Couvet, organisée par le Service neuchâtelois de transfusion sanguine. Sur les 220 personnes convoquées, 148 ont répondu à l'appel et 24 se sont présentées pour la première fois à une prise de sang, ce qui fait que ce sont au total 172 donneurs qui ont donné quelque 400 g de leur sang. Aux dires des responsables, plusieurs frontaliers français ainsi que de nombreux membres des communautés italienne et espagnole du Vallon sont venus donner leur sang. Comme à l'accoutumée, les samaritaines de Couvet ont assuré leur aide aux infirmières et au personnel du Service de transfusion sanguine de Neuchâtel.

Les deux prochaines prises de sang collectives pour le Val-de-Travers auront lieu les 13 février et 6 mars à Couvet.

Nomination

(c) Mme Monique Krügel a été engagée par le Conseil communal comme employée de bureau au service de la facturation et de la comptabilité communale.

Le H.-C. Couvet à l'entraînement

(c) L'entraînement sur glace a repris pour le Hockey-club Couvet, dont le président est M. Henri Renaud, fils, et l'entraîneur Jean Clerc. Pour sa première sortie, l'équipe a perdu, à Fleurier, 6-2 contre une équipe formée de hockeyeurs du bat. fus. 18, lundi passé. Dimanche matin, au Locle, les Couvassons se sont inclinés 8 à 5 face aux joueurs de Joux-Derrière, une équipe de la Chaux-de-Fonds. Ces deux parties, faut-il le préciser, ont eu lieu au titre de rencontres amicales, le championnat de 3^{me} ligue dans lequel milite le H.-C. Couvet n'ayant pas débuté officiellement.

VAUD

Difficultés de circulation

(c) La circulation à Yverdon, comme on le sait, est quelque peu perturbée par les grands travaux qui sont entrepris sur le pont des Quatre-Marronniers, pour mettre en place une signalisation lumineuse, comme au carrefour Cordey-Haldimand. La police d'Yverdon a dû dévier le trafic, ce qui provoque sur un certain secteur, notamment à la hauteur de la Maison de retraite, certaines difficultés. Les automobilistes venant de la rue Haldimand et se dirigeant vers Yvonand se trouvent sur une voie non prioritaire et doivent parfois attendre assez longtemps, notamment aux sorties d'usines ou aux moments d'intense circulation. Fort heureusement, cela ne durera que quelques semaines et par la suite les feux régleront toute la circulation de cette voie prioritaire, depuis l'entrée d'Yverdon en passant par le pont de Gleyres, la rue Cordey, le pont des Quatre-Marronniers et l'avenue des Bains.

PAYERNE Soirée de la « Cécilia »

Le chœur mixte catholique « Cécilia » a donné, sous la direction de Claude Zweilin, à la maison de paroisse, une soirée-concert très réussie et appréciée d'un nombreux public. Une vingtaine de chœurs étaient inscrits au programme. Ceux-ci étaient accompagnés par l'orchestre de la « Villanelle », dirigé par Francis Voltery.

SAINTE-CROIX Fillette renversée

(c) Hier vers midi, une motocyclette circulant avenue de la Gare à Sainte-Croix, a heurté Nicole Grot, 3 ans, domiciliée au village qui était élanée imprudemment sur la chaussée. Elle a été transportée à l'hôpital, souffrant d'une profonde plaie à la tête et d'une commotion cérébrale.

Le synode protestant vaudois et les travailleurs étrangers

Réuni mardi et mercredi à Lausanne, le synode de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud a abordé la question des conditions de vie des saisonniers et particulièrement de l'existence d'enfants clandestins. Désireux d'appuyer la motion Mugny, qui sera développée à la prochaine session du Conseil national, il a chargé le conseil synodal d'entreprendre toutes les démarches utiles pour que le statut des travailleurs étrangers, annuels ou saisonniers facilite mieux le regroupement des familles.

Le synode s'est encore fait l'écho de la mesure de censure prise par le Conseil synodal à l'endroit de deux pasteurs vaudois qui avaient signé la lettre des « 32 » sur le refus à l'armée. Le conseil synodal a reconnu avoir agi un peu hâtivement dans cette affaire, mais la mesure prise lui paraît justifiée. Le synode n'en disconvient pas, mais le vœu est exprimé que, de part et d'autre on agisse désormais avec davantage de nuances dans des questions aussi complexes, où chacun, chrétien ou non, est en quête d'une réponse.

VALEYRES-SOUS-RANCES Incendie dans un hangar à bétail : 100.000 fr. de dégâts

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, un incendie s'est déclaré au hangar à bétail de M. François Chollet à Valeyres-sous-Rances. Cent sept bovins qui se trouvaient à l'intérieur ont été sauvés par le propriétaire et les pompiers du village ; par la suite deux groupes du CSI d'Orbe se sont rendus sur place. Une partie du toit a été détruite. Les machines ont été sauvées à part une bascule servant à peser le bétail. Deux cents mètres cubes de foin, 50 boîtes de paille et deux tonnes de granulés ont été la proie des flammes. Les dégâts s'élevaient à plus de 100.000 francs. Les causes du sinistre ne sont pas connues.

BUTTES

Etat civil d'octobre

Naissance : aucune.
 Publications de mariage : quatre.
 Mariage : aucun.
 Décès : 6. Casimir Lagler, né en 1895. 16. Pierre Lebet, né en 1888.

Le 23^{me} concert en commun de chanteurs du Vallon aura lieu à... Pontarlier !

De notre correspondant musical :
 Les délégués des sociétés de chant du Val-de-Travers ont siégé lundi soir aux Verrières sous la présidence de M. Arthur Junod, président, de Couvet. Ce dernier a salué en particulier M. Eugène Bosshard (Couvet) qui fut le premier président du groupement, l'ancien secrétaire-caissier et le représentant (test) du chœur mixte « Sainte-Cécile » de Pontarlier. Les sociétés suivantes se sont fait représenter : « Espérance », Travers, « Union-Chorale », Couvet, « Männerchor », Couvet-Fleurier, « Concordat-Fleurier », « Espérance », Les Verrières, « Echo de la chaîne », Saint-Sulpice et « Sainte-Cécile » de Pontarlier. Manquant à l'appel (excusés), le chœur d'hommes de Noiraigue (sans activité aucune) et le chœur mixte de Môtiers (en répétition hebdomadaire). Le procès-verbal de l'assemblée 1971 à Môtiers, les comptes du concert en commun du 27 mai aux Verrières, les comptes du groupement des chanteurs pour l'année 1971, présentés par M. Arthur Baumann (Saint-Sulpice), secrétaire-caissier, ont été acceptés. Le bénéfice du dernier concert aux Verrières s'est monté à 433 fr. 60, réparti comme suit : 350 fr. en faveur de la course et des réunions des personnes âgées du village, le solde soit 83 fr. 60 à la caisse du groupement. La « Fortune » de ce dernier se monte à 102 fr. 65 ! Le 23^{me} concert en commun des chanteurs du Val-de-Travers se déroulera, le 12 mai 1973, à l'église de Sainte-Bénigne de Pontarlier. Ce sera la première fois que chanteurs et chanteuses du Vallon se rendront dans cette ville pour leur concert annuel. Chaque société chantera un seul chœur de choix ; deux chœurs d'ensemble, un pour les chœurs mixtes, un pour les chœurs d'hommes, seront inscrits au programme. Les sociétés de musique et de

Le nouvel office postal de Fleurier officiellement inauguré

De notre correspondant régional :

A mi-juillet 1972, l'office postal de Fleurier était transféré place de la Gare, dans une construction préfabriquée en bois. Des transformations importantes avaient été décidées et allaient être mises en chantier dans l'immeuble de l'avenue de la Gare et dans l'immeuble appartenant anciennement à l'hoirie Barbezat, acheté par les PTT et devant être reliés l'un à l'autre. Le 25 septembre dernier, le nouvel office postal était ouvert au public, pimpant, fonctionnel et ayant à l'intérieur comme à l'extérieur, fort belle allure. Nous avions, à ce moment-là, souligné les caractéristiques des transformations survenues et nous n'y reviendrons donc pas en détail.

Toutefois l'inauguration officielle a eu lieu il y a quelques jours. Elle s'est déroulée en présence de M. Robert Moser, directeur d'arrondissement, de représentants de la direction générale à Berne, de la direction d'arrondissement à Neuchâtel de quelques entrepreneurs, de MM. et Mme André Junod, Francis Peyer, Emile Wenger, Marcel Jeannin et Françoise Stoumann, conseillers communaux et Jean-Louis Barbezat, député et président du Conseil général. On notait aussi la présence de MM. Robert Daum, directeur des chemins de fer privés du canton et F. Neuschwander, adjoint au chef de gare de Fleurier.

PARTIE OFFICIELLE

La visite des locaux, décorés et fleuris, s'est faite en fin d'après-midi sous la direction de M. André Perrin, administrateur postal à Fleurier. Celui-ci a relevé combien il était désormais agréable de travailler dans un office postal clair et agréable et assuré la population de la loyauté et de la fidélité des agents. Au cours d'une collation, M. Robert Moser a souhaité la bienvenue

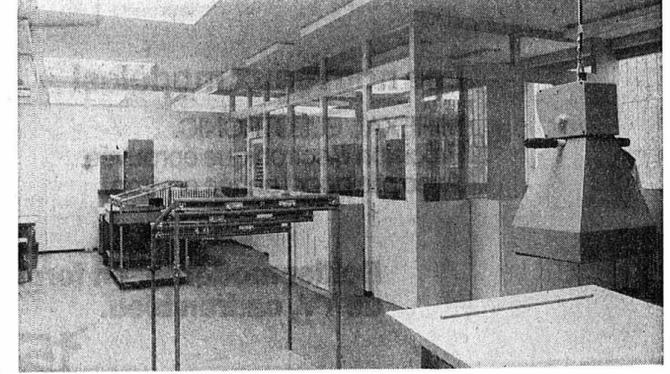
et il a rappelé à quel point les maîtres d'Etat de la région s'étaient surpassés dans l'accomplissement de leur tâche, puisque les travaux dont la durée avait été prévue entre 18 et 24 mois, ont été entièrement achevés en 14 mois.

M. Moser a cité les noms des différents administrateurs postaux de Fleurier et donné connaissance de l'augmentation du trafic en 40 ans. Pendant ce temps, la vente des timbres a passé de 149.000 à 374.300 francs ; le dépôt des envois non inscrits de 470.200 à 637.300 ; la distribution des envois non inscrits de 718.800 à 1.156.500 ; le dépôt des envois inscrits de 14.900 à 14.300 et la distribution de mêmes envois de 18.800 à 16.400, ceci pour les lettres uniquement. Quant aux colis postaux, le dépôt s'est accru de 50.900 à 104.600 et

la distribution de 70.200 à 122.800. Enfin, en ce qui concerne les mandats et bulletins de versements, le dépôt a passé de 41.800 à 175.700 et la distribution de 9200 à 33.400. Il est donc loin le temps du facteur au « petit travail tranquille ».

Au nom de l'autorité communale, M. Emile Wenger a prononcé des remerciements à la direction d'arrondissement des PTT. Relevons que le premier office postal a été ouvert à Fleurier le 1^{er} janvier 1807 dans l'immeuble où est né, rue du Temple, Charles-Edouard Guillaume, prix Nobel de physique. Il s'est installé ensuite à l'hôtel de la Poste, puis au rez-de-chaussée de l'ancien cercle démocratique et depuis le 6 décembre 1931, dans la maison où il se trouve toujours.

G. D.



Des locaux dans lesquels il est agréable de travailler. (Avipress - Schelling)

NOIRAIGUE

Population étrangère

(c) Selon le relevé établi par la police fédérale des étrangers le village de Noiraigue comptait au 31 août dernier, 176 personnes de nationalité étrangère. Quarante-sept d'entre elles sont au bénéfice d'un permis d'établissement, 65 d'un permis annuel et 24 d'un permis de saisonnier.

Nouveau cantonnier

(sp) Le Conseil communal a nommé huisier-cantonnier de la commune de Noiraigue M. Willy Yerly, un ressortissant du village.

FRANCE VOISINE

J. Petite recourt en cassation

Nous avons relaté dans notre édition de lundi divers points restés obscurs lors du procès au cours duquel, devant les assises du Doubs siégeant à Besançon, Jacques Petite, 28 ans, ex-CRS avait été condamné à dix ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'Yvan Thomet, 35 ans, dit « Yvan-le-terrible », meurtre survenu près de Pontarlier le soir du 9 janvier 1970.

Nous apprenons que Jacques Petite, après les considérants de la cour civile, sur demande de dommages et intérêts de la partie civile, s'est pourvu en cassation contre le jugement pénal.

Les canaux-égouts de Travers seront soumis à un nouveau règlement

De notre correspondant régional :

Le nouveau règlement, approuvé par le Conseil général, concernant les canaux-égouts de Travers précise que ceux-ci sont à établir ou à modifier selon le plan directeur en vigueur. Ils seront construits dans un nouveau secteur du village dès que les circonstances l'exigeront et sur préavis de la commission de salubrité publique. La quote-part des propriétaires correspondra aux frais occasionnés par l'installation d'un collecteur. Elle ne pourra être inférieure à 4% de la valeur d'assurance immobilière de chacun. Cette taxe sera appliquée pour tous les nouveaux raccordements. Conformément aux lois en vigueur, la construction de puits perdus est désormais interdite même dans les secteurs où il n'existe pas de canaux-égouts.

CANAUX PARTICULIERS

Les canaux particuliers seront établis par les propriétaires, à leurs frais. Il en est de même de l'entretien. Avant l'exécution des travaux, un plan devra être soumis au Conseil communal. Lors de la construction d'un nouveau collecteur communal, tous les propriétaires touchés devront construire leurs canaux particuliers. Les points de jonction

ST-SULPICE

Noce et diamant

(sp) M. et Mme Charles Clerc, domicilié au quartier du Soleil, à Saint-Sulpice célébreront aujourd'hui leurs noces de diamant.

Quatre catéchumènes

(sp) Trois jeunes gens et une jeune fille de Saint-Sulpice suivent actuellement leur instruction religieuse. Il s'agit de Jacques Haldi, Jean-Louis Huguenin, Brigitte Riser et Jean-Pierre Widmer.

Culte des familles et repas fraternel

(sp) Depuis l'arrivée du pasteur Daniel Attinger, d'intéressantes innovations se succèdent dans la paroisse protestante de Saint-Sulpice. Ainsi, chaque jour, des offices ont lieu à la cure. Par ailleurs, chaque dimanche, un culte des familles a lieu au temple, culte à la préparation duquel chacun est invité à participer l'après-midi à la cure. Enfin, à l'issue de ce culte, ceux qui le désirent peuvent partager, toujours à la cure, un repas fraternel. Autant de signes d'une Eglise qui se veut vivante, participante et populaire.

Toussaint ensoleillée

(c) Hier, la journée de la Toussaint a été ensoleillée et douce. Des fleurs ont été déposées sur les tombes dans les cimetières et des services religieux célébrés dans les églises catholiques, comme il y en aura aussi aujourd'hui jeudi en mémoire des trépassés.

LES VERRIERES

Nouveau doyen

(c) Par suite du récent décès de M. Fritz Fattou, c'est M. Arthur Michet, depuis peu dans sa 88^{me} année, qui est devenu le doyen de la localité.

La troupe est partie

(c) Mardi vers midi, la Cp. EM. fus. 18, commandée à titre intérimaire par le lieutenant Alain Petitjeune, a quitté les Verrières pour le Vignoble. Cette unité qui séjournera 16 jours dans le village-frontière, s'est bien comportée et laisse le meilleur souvenir.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30. Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. 16 ans.
 Fleurier, collège régional : 20 h, cours d'anglais (UPN).
 Môtiers, château : ouvert.
 Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
 Orans, musée Courbet : ouvert.
 Médecin et pharmacien : habituels.
 Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
 Hôpital : de Couvet tél. 63 25 25, de Fleurier tél. 61 10 81.
 Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
 Bureaux de renseignements : Fleurier, Vancher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37. Les Verrières banque cantonale.
 Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
 Police cantonale : tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

Vous avez FROID...
 ... passez chez ROY le vrai brûleur à flamme bleue ultra-économique

SOMY

Fourneaux de 80 à 500 m3 pour tous locaux.
NOTRE GRAND SUCCÈS :
 Chauffage central SOMYtherme avec chaudière silencieuse.
 Installation complète à partir de Fr. 5000.—
 Devis sans engagements pour appartements, villas ou atelier.
 Quincaillerie-chauffage
COUVEY Tél. (038) 63 12 06



SOCIETE D'EMULATION

Salle des spectacles, Couvet
 Samedi 11 novembre, à 20 h 15,
 LES MARIONNETTES DE SALZBOURG présentent

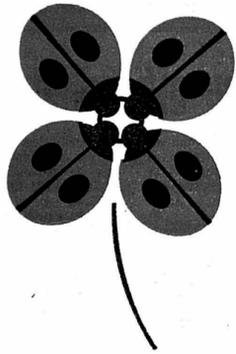
LE BARBIER DE SEVILLE

Opéra-comique en 3 actes de Rossini.
 Location : pharmacie Bourquin, Couvet, tél. (038) 63 11 13.
 Prix des places : 8 fr., 10 fr. et 12 fr. (réduction de 2 fr. aux membres de la société et aux jeunes).

HOTEL-RESTAURANT de L'OURS
 TRAVERS Tél. (038) 63 16 98

VENEZ DEGUSTER NOTRE QUINZAINE DE LA MER

Du 20 octobre au 6 novembre - Fermé le mercredi
 Attention ! Il est prudent de réserver sa table.



Coups de chance pour tous

MIREXAL
electronic
SWISS MADE

Les nouveaux modèles!

MIREXAL ELECTRONIC.
Précision électronique éprouvée.
Avec pile pour 1 année environ.

Boîtier moderne, en forme d'écran
de TV, cadran bleu.

~~150.-~~
120.-

Pour chaque modèle: boîtier en acier raffiné;
étanchéité. Incabloc: assuré contre les
chocs. Calendrier. Seconde au centre.
Points et chiffres lumineux.



Forme ronde
et sportive,
cadran
gris-argent
ou rouge-rubis.

~~150.-~~
120.-

Avec un service envié de tous!

MIGROS

LITERIE

Lits doubles - Lits-couches - Matelas
Duvets - Oreillers - Couvertures de laine
Couvre-lits, jetés, etc.

La bonne qualité reste la meilleure réclame!

Benoit

Maillefer 25 - Tél. 25 34 69 - Neuchâtel
Fermé le samedi

A vendre :

Matériaux de démolition

pierre jaune, poutres du toit,
tuiles, portes, fenêtres, vitrages,
boiserie, escalier tournant en
bois, grilles en fer, appareils et
tuyauterie sanitaires, chaudière
de central plus brûleur, stères de
bois et divers articles à voir sur
place.

Tél. (038) 31 64 64,
MADLIGER & CHALLANDES
Ing. S.A., Neuchâtel,
demander M. B. Rota.

Vol quotidien en DC-9

dp. GENÈVE 18.30
BARCELONE 19.40

(de Barcelone, correspondances
pour Palma, Valence et Alicante.)

D'autres vols IBERIA vers l'Espagne :

jeudi, samedi:
Genève - Malaga - Las Palmas
lundi, mercredi, dimanche:
Genève - Palma - Malaga



Vol quotidien en DC-9

dp. GENÈVE 13.15
ar. MADRID 14.55

(de Madrid, liaisons avec 26 villes
d'Espagne, 18 villes d'Amérique
latine, avec Johannesburg, Miami,
New York, Montréal.)

En collaboration avec Swissair.

IBERIA

des ailes pour vos rêves.

Un soleil estival en plein hiver? IBERIA réalise votre rêve!

Aux Iles Canaries.

Quitter le froid de nos latitudes et, en plein
hiver, vous évader vers l'été. Passer quelques
jours au soleil, entre le sable et l'eau. Les vacances
individuelles TOURSPANIA vous permettent de
réaliser ce rêve: vous organisez vous-même votre
séjour en choisissant le jour de votre départ,
votre hôtel ou votre appartement, vos excursions.
Vous voyagez le plus confortablement du monde,
par les avions des lignes régulières IBERIA, qui
vous permettent de partir n'importe quel jour pour
l'Espagne.

Les prix? Ils sont très avantageux, comme en
témoignent les quelques exemples ci-dessous qui
comprennent le vol avec IBERIA, les transferts
et l'hôtel.

	8 jours	15 jours
Gran Canaria	dès 1'002.-	1'190.-
Ténérife	dès 954.-	1'105.-
Lanzarote	dès 1'328.-	1'863.-

Les vacances TOURSPANIA vous conduisent
également sur la Costa del Sol (Torremolinos,
Fuengirola, Marbella) et aux Baléares (Majorque,
Ibiza).

TOURSPANIA

Veillez me faire parvenir
gratuitement la brochure en
couleur détaillée TOURSPANIA
vacances estivales individuelles
en hiver.

Nom _____ Prénom _____

Rue _____

N° postal _____ Localité _____

Mon agence de voyages _____

Prière de retourner ce coupon à:
IBERIA, Chantepoulet 5, 1200 Genève, Tél. 022/324908.

Relaver libre de calcaire avec Brio,

car seul Brio contient du Calgon!



FRIBOURG - FRIBOURG

D'anciens détenus fribourgeois parlent

« On nous abrutit, plutôt qu'on cherche à nous réintégrer dans la société »

Ils sont là, détachés, cinq, six, venus avec des amis, parfois avec leurs femmes. Dans la pièce ils promènent des regards étrangement doux, les uns, mais plus souvent durs, les autres. Ils ne sont pas là pour faire de la poésie. D'aucuns ont pourtant l'air de descendants directs de François Villon. Même s'ils ne sont pas (tous) poètes, ils demandent, comme lui, à leur façon, justice pour les réprouvés. Entre eux passe un courant : la fraternité des prisons dont ils sortent tous. Et c'est pourquoi, justement, ils crient à toutes gens merci. Chacun décline ses noms et qualités : X., trois ans de réclusion pour tels crimes et délits. Y., dix-sept ans de prison. Z., treize ans : « Pas besoin de donner le détail, je pense que tout le monde me connaît », dit-il comme en s'excusant. Il y a de plus jeunes gens aussi et quelques objectifs de conscience.

UNANIMES SUR L'ESSENTIEL

Sont-ils « objectifs » ? Ce n'est guère possible. Mais leur témoignage d'outre-barreaux doit être respecté. Ils ont payé les fautes commises. Ce sont des hommes, au même titre que les autres hommes. La prison, ils l'ont vécue de l'intérieur, et depuis lors, plusieurs ont pris du recul, sont rentrés dans le rang des gens respectables qui ne veulent pas avoir d'histoire. Mais l'un de ceux dont ils furent, Louis Gaillard, fait la grève de la faim à Genève, depuis le 26 août. C'est pour lui apporter leur témoignage qu'ils se sont réunis. Ils ont connu Bellechas-

se, Bochuz, Saint-Antoine, Thorberg, Witzwil, d'autres pénitenciers encore. Ils en rapportent mille faits précis ou flous et mettraient leur main à couper que c'est la vérité. Mais ces faits se sont passés de 1958 à 1972. Parfois, il y a désaccord sur les détails. Ce qu'ils ont vécu a été ressenti différemment, suivant leur personnalité. Sur l'essentiel pourtant, ils sont unanimes.

DÉSEPOIR

On sent parfois sourdre la haine à l'égard de tel ou tel gardien. Des hommes, eux aussi. Comment oublier qu'on a passé trois mois consécutifs au cachot, avec les menottes pendant vingt jours et vingt nuits ? On dira que c'était exceptionnel. Mais qu'est-ce qui ne sort pas de l'ordinaire, dans une prison ? Alors, on comprendra qu'on taise les récits enflammés où il est question de brutalités, de vexations diverses. Ce qui compte, c'est le désespoir d'hommes qui ont été souvent des abandonnés. Au-delà des gardiens et des directeurs de prisons, c'est un système qu'ils dénoncent. Ils ont avec Louis Gaillard, qui attend depuis trois ans d'être jugé à Genève, choisi de protester en se laissant lentement glisser vers la mort. Comme lui, ils dénoncent la non-application de l'article 37 du code pénal suisse, où il est dit que les peines doivent permettre d'exercer une action éducative et préparer le retour à la vie libre.

ON NOUS ABRUTIT

« On nous abrutit, plutôt qu'on cherche à favoriser notre réintégra-

tion dans la société », dit l'un. Tous l'approuvent, comme ils souscrivent aux propos de celui qui s'insurge contre le système — toujours lui — où l'on considère qu'un pénitencier doit rapporter. Là encore, il faudrait nuancer. Même les établissements de Bellechasse sont entrés dans l'ère des déficits. Le reproche est néanmoins adressé aux autorités législatives et exécutives fribourgeoises, particulièrement. Quant à l'insurrection qu'il serait possible d'acquiescer au pénitencier, les anciens détenus de Bellechasse rejoignent leurs collègues de Bochuz. Etudier est pratiquement très difficile. Quant aux travaux manuels, ils ne sont pas de ceux qui donnent le goût de poursuivre.

Alors, au moment de retrouver la liberté, le détenu a l'impression d'être lâché dans une jungle hostile. Pour ceux, trop rares, qui sont attendus à la sortie et qui peuvent travailler tout de suite, la partie est plus facilement gagnée. Mais, lorsqu'on a « désappris » la vie sociale en prison, lorsque le séjour n'a fait que couper un peu plus ces hommes de leurs semblables, la difficulté est énorme. Pour l'affronter, ils n'ont guère qu'un maigre pécule en poche. Par révolte, par fierté ou par manque d'assurance, ils renoncent le plus souvent à demander de l'aide. Cela accumule les « chances » de retomber dans le trou. Beaucoup perdent pied, en effet. Et deviennent, à chaque fois, plus difficilement récupérables. Tel est leur réalité.

Michel GREMAUD

BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

TRIPLE SÉGRÉGATION

En examinant les listes électorales des partis qui se partagent actuellement le pouvoir, on constate qu'elles ne comprennent qu'un très petit nombre de jeunes et de vieux. tout de même, le PNR présente un candidat de 77 ans, et l'on trouve ailleurs inégalement répartis, quelques « moins de 25 ans ». Il y a un quart de siècle, M. Hans Kern avait été l'un des plus jeunes conseillers de ville, le record ayant été établi par l'écrivain et journaliste Gilbert Bourquin, élu conseiller de ville indépendant alors qu'il avait à peine vingt ans. Ce sont des exceptions.

En fait, la majorité écrasante des hommes « dans la force de l'âge » applique une véritable ségrégation, que les électeurs admettent docilement. Ségrégation des vieux par exemple.

DE SENECTUTE

C'est le titre d'un dialogue de Cicéron signifiant « De la vieillesse » et dans lequel Caton le Censeur, âgé de 84 ans, réfute les reproches que l'on fait à la vieillesse, notamment celui de vous éloigner des affaires.

A notre époque, trois arguments essentiels militent en faveur d'une représentation plus équitable du troisième âge au sein des autorités : la proportion des personnes âgées ne cesse de s'accroître, et leurs intérêts seront mieux défendus par leurs contemporains ; même si l'évolution accélérée de notre époque les surprend, même si l'on peut redouter de leur part un cer-

tain immobilisme, leur expérience constitue un apport indispensable. Jadis, dans les tribus et les villages, l'ancêtre tranchait en dernier ressort, généralement en connaissance de cause, et dans plus d'un pays, l'institution du « Conseil des Anciens » avait toute sa raison d'être ; enfin, dans l'intérêt général, ne vaut-il pas mieux disposer dans nos parlements de personnes encore valides, ayant tout leur temps parce que retraitées, plutôt que de charger encore des gens déjà absorbés par leur profession et risquant de négliger leurs tâches politiques ?

DE JUVENTUTE

Alors que de nombreux jeunes sont déjà chefs de famille, occupent des positions solides, que leur intelligence et leur dynamisme les rendent parfaitement capables de jouer leur rôle dans la vie politique « officielle », celui-ci est pratiquement inexistant. Sur les deux cents députés au Grand conseil bernois, il n'y en a que trois de moins de trente ans ! Peut-être existe-t-il dans les comités de partis une certaine dictature des vieux, une gérontocratie qui les décourage ?

Peut-être trouvent-ils les débats trop laborieux, les progrès trop lents ? Peut-être nombre d'entre eux préfèrent-ils les manifestations plus spectaculaires de l'opposition extraparlamentaire ? Il fut un temps où des « parlements de jeunes » se créaient un peu partout accomplissant de l'excellent travail. Aujourd'hui, on a parfois l'impression que

nombre de jeunes intéressés à la politique sont noyés par des extrémistes systématiquement opposés au régime en vigueur. Je pense que l'école a lamentablement échoué l'une de ses tâches essentielles : la formation des futurs citoyens et citoyens.

Quoi qu'il en soit, ils n'occupent pas la place qui leur revient.

L'ÉTERNELLE MINEURE

Cette ségrégation de fait sinon de droit s'étend aussi aux femmes. Comme dans la plupart des autres parlements (à l'exception peut-être de ce qui en tient lieu dans les pays de l'Est), elles sont mal représentées au Conseil de ville (quatre sur soixante). Après un certain enthousiasme, lorsqu'elles obtinrent enfin le droit de vote et d'éligibilité, nombre d'entre elles sont retombées dans l'indifférence. L'école et les organisations politiques ont encore une vaste tâche à accomplir dans ce domaine.

Les électrices elles-mêmes (les électeurs de toute façon), se méfient de leurs candidates. Dimanche à Porrentruy, sur 21 femmes proposées, deux seulement furent élues.

A Bienne (comme ailleurs), cette triple ségrégation devrait prendre fin — sur les listes électorales, mais aussi dans l'esprit des électeurs. (*) Une autre ségrégation est celle qui empêche les étrangers de participer à la vie publique. A cet égard, la récente initiative du parlement neuchâtelois fait montre d'un remarquable esprit de progrès.

R. WALTER

Jambe cassée

Hier à 17 h 10, Martin Gostely âgé d'une dizaine d'années, domicilié à Brugg, a été renversé par une automobile. C'est avec une jambe fracturée qu'il a été conduit à l'hôpital Winterthureth.

Billet biennois Zouc? ... zut!...

Comme on dit en jargon du spectacle, Zouc a fait un gros « tabac » à Bienne (lisez : succès). Affichée complet depuis la première heure de location.

Pour m'exprimer en clair : je n'ai pas vu Zouc et ne sais donc pas quelle a été la galerie de ses personnages.

Mais s'il lui manque une fois une caricature pour compléter son numéro, je lui suggère de s'inspirer de celui-ci :

Un monsieur entre dans un bureau de location de théâtre pour retirer deux places. Complet! ... Dommage!... Le lendemain, par son journal, il apprend que la location est toujours ouverte pour « L'album de Zouc ». Comme c'est un entêté, il insiste et retourne au bureau de location.

— Complet!... On vous l'a pourtant déjà dit!...

Cinq jours de suite, même scénario : le journal, location ouverte, obstination du monsieur, complet.

Chute du sketch : le quidam jure, mais un peu tard... qu'on ne l'y prendra plus!

Moralité (à la réflexion de la Commission du théâtre et de la SAT) : un spectateur échaudé vaut deux places vides au prochain spectacle!

GASTON

Beaucoup d'appelés...

(c) Le dernier délai pour le dépôt des listes des candidats échoit aujourd'hui. Hier matin, l'Entente biennoise hors parti, qui n'avait pas encore déposé sa liste pour le Conseil municipal, l'a remise à la chancellerie. Elle comprend les noms suivants : Hans Kern, cumulé (ancien), directeur des travaux publics ; Richard Patthey, sociologue (nouveau) ; Albert Schwab, directeur de production (nouveau) ; Richard Walter, retraité (nouveau).

Avec l'arrivée de cette liste, on compte pour le pourvoir le législatif (60 membres) 284 candidats, dont 58 femmes ; pour le Conseil municipal permanent (5 membres), 16 dont une femme ; pour le non-permanent (4 conseillers), 9 candidats dont 3 femmes.

Interventions parlementaires

A l'occasion de la prochaine session du Grand conseil bernois, l'ordre du jour comprend notamment 61 interventions dont 20 émanent des députés biennois et jurassiens, soit 6 motions, 4 postulats, 2 interpellations et 8 petites questions écrites.

Georges Oudot à la Galerie Luthi

C'est à la galerie Luthi, à Bienne, que Georges Oudot exposera ses sculptures, dessins et gravures durant le mois de novembre.

Né à Chaumont (Haute-Marne), en 1928, Oudot est fils d'agriculteurs. En 1930, son père élit domicile à Besançon où il entre comme fonctionnaire aux douanes. En 1935, sous l'influence d'une grand-tante férue d'art, le jeune Georges commence à s'intéresser à la sculpture et modèle ses premières œuvres qu'il fait cuire dans la cuisinière familiale.

En 1940, devant son désir d'être sculpteur, son père le fait inscrire à l'école municipale des Beaux-Arts de Besançon. Il réalise ses premiers bustes, dont celui de l'archevêque de Besançon. 1946 est une année décisive pour le jeune artiste,

puisqu'il entre à Paris dans l'atelier de Gimond et Janniot, à l'École des beaux-arts. L'influence de Gimond sera déterminante sur le développement de son art. En 1949, il obtient sa première commande, une plaque commémorative à la mémoire du marquis Lionel de Moustier. En 1950, il s'installe à Besançon et se marie en 1951. Depuis lors, c'est l'ascension : ses œuvres figurent dans de nombreuses municipalités et musées de France et de l'étranger. Une vingtaine de monuments signés de son nom figurent en France. D'autre part, Oudot a participé à plusieurs expositions en Europe et en Amérique. Des articles importants lui ont été consacrés dans plusieurs revues.

Jusqu'au 30 novembre, il présentera ses œuvres à Bienne.



Georges Oudot et le buste de Mme Pompidou. (Avipress - Ad. G.)

Centre médico-pédagogique fribourgeois La récolte de signatures a débuté

De notre correspondant : La récolte des 6000 signatures nécessaires pour appuyer la demande de référendum sur le centre médico-pédagogique fribourgeois, institué par une loi du 7 juillet 1972, a commencé. Le comité référendaire a fait distribuer un tract invitant les citoyens et citoyennes à signer la demande de référendum. Selon eux, un véritable « service d'aide à la jeunesse » serait préférable à ce qu'ils appellent un « service de psychiatrie ». Il s'agit également d'obtenir la réalisation d'un service décentralisé dans les districts, n'obligeant pas les parents à se déplacer

à Fribourg. Le référendum, enfin, devrait « aider à réfléchir pour mieux agir ».

De leur côté, les inspecteurs scolaires, le comité de l'Association du corps enseignant primaire, reconnaissent la sincérité des auteurs du référendum. Ils ne sont cependant pas d'accord avec eux, pour la raison que la création d'un centre médico-pédagogique est urgente et répond à un indiscutable besoin. Ils font observer que la loi laisse des possibilités de définir, dans un règlement d'application, l'organisation et la coordination, ainsi que la collaboration avec les institutions existantes. L'élaboration du règlement et du cahier des charges du directeur devrait permettre de dissiper certains soucis exprimés par les auteurs du référendum.

Mais surtout, en cas de refus de la loi par le peuple, tout serait à recommencer, ce dont souffriraient des enfants pendant des mois, voire de longues années. La situation, disent les représentants des enseignants, est d'autant plus grave que l'office médico-pédagogique vaudois souhaite ne plus avoir à soigner, dorénavant, les enfants fribourgeois. Enfin, le projet soumis au Grand conseil n'est que la première étape d'une réalisation appelée à recouvrir les besoins de tout le canton.

VUADENS

Violent choc au passage à niveau

(c) Hier, vers 16 h 20, une conductrice avait arrêté sa voiture devant le passage à niveau de Vuadens. Le véhicule fut violemment tamponné à l'arrière. Une passagère a été légèrement blessée. Dégâts : 3000 francs.

BULLE

Disparition d'une écolière

(c) Yvette Denervaud, 15 ans, une écolière de Bulle, a disparu du domicile de ses parents depuis le 31 octobre, vers 13 heures. Voici son signalement : taille 168 cm., cheveux châtain foncés, longs, pantalon beige clair, chandail jaune à col roulé, manteau gris trois quarts. Yvette Denervaud portait, mardi, un pansement à la main droite. En cas de découverte, la retenir et avertir le poste de police le plus proche.

Pastorale du tourisme

(c) Par décision de Mgr Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, les abbés Jacques de Bocard, Pierre Dortail, Michel Robatel et Konstanz Schwartz sont chargés de coordonner la pastorale du tourisme et du monde hôtelier dans le diocèse, et de rechercher avec les prêtres et les responsables laïcs des régions touristiques, les moyens les plus aptes à la promouvoir. L'abbé J. de Bocard continuera à assurer le lien avec la commission catholique suisse « Eglise et tourisme » et assumera la responsabilité de l'équipe diocésaine qui pourra — par la suite — être complétée par d'autres membres.



Téléphonez-nous, écrivez-nous

Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction biennoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53a, tél. (032) 21752) ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 25 65 02. Nous versons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discretion assurée. Télex Bienne No 3 46 52

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

PORRENTROY : les démocrates-chrétiens bénéficieront de l'appui des socialistes pour l'élection à la mairie

(c) On sait depuis mardi soir que le parti socialiste appuiera dimanche prochain, en scrutin de ballottage pour la mairie, le démocrate-chrétien Gabriel Theubet, au détriment du radical Edmond Montavon.

Cette décision en effet a été prise au bulletin secret, lors d'une assemblée, et elle est intervenue à une très large majorité. Dès lors, et pour autant que, d'une part, il n'y ait pas trop d'abstentions dans les rangs socialistes et, d'autre part, que la décision prise soit respectée, le candidat démocrate-chrétien a de fortes chances de l'emporter.

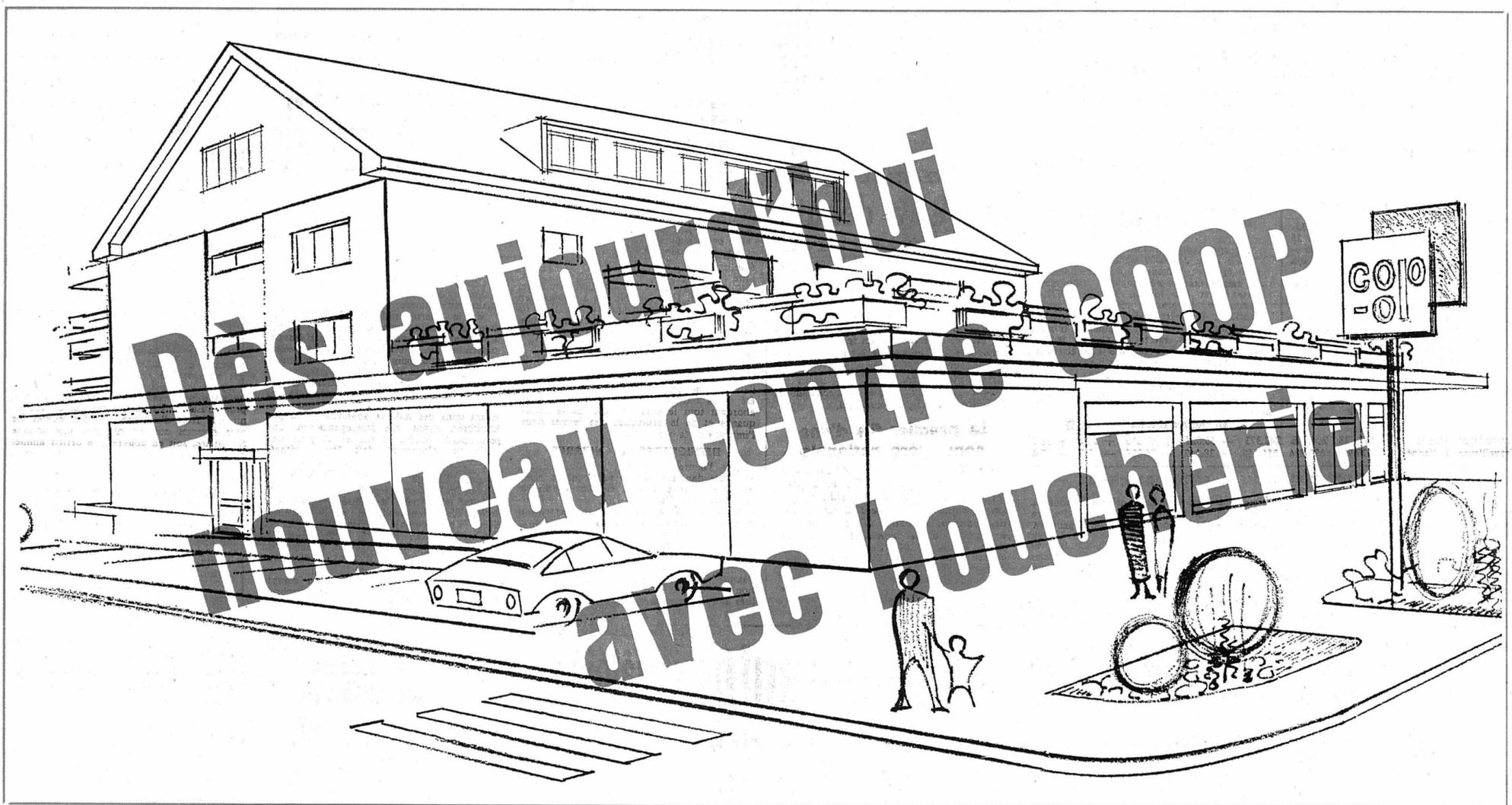
Pour les socialistes, cette décision découle d'un calcul fort simple. Le maire mis à part, le Conseil communal issu du scrutin de ce dernier week-end, est formé de 4 libéraux, 3 démocrates-chrétiens et 1 socialiste. Si le maire est démocrate-chrétien, le conseiller socialiste se trouve en face de 4 radicaux et 4 démocrates-chrétiens. Il est donc l'arbitre de la situation et c'est lui qui, en toute circonstance, peut départager les premiers des seconds. Au cas où le maire libéral-radical est élu, c'est le parti libéral-radical qui, du même coup, remporte la majorité absolue.

En donnant le « coup de pouce » à Gabriel Theubet, les socialistes ne transgressent donc aucun de leurs principes politiques. Ils s'accordent tout simplement l'arbitrage du Conseil communal...

Bévi

COOP

LA NEUVEVILLE LE LANDERON



Les maisons suivantes ont contribué cette nouvelle réalisation :

à la Neuveville
Rue des Collonges - Place de la Gare

Canalisations - Maçonnerie
Béton armé - Chapes
PAUL ANDREY & Cie S.A.
La Neuveville
Tél. (038) 51 34 34

Eléments préfabriqués
PIERSA S.A.
Marin
Tél. (038) 33 10 41

Entreprise de couverture
et isolation
G. VUILLEMIN & Cie
La Neuveville
Tél. (038) 51 29 49

Ferblanterie
A. HARSCH
La Neuveville
Tél. (038) 51 24 32

Installations sanitaires
E. JENZER
La Neuveville
Tél. (038) 51 22 30

Installations sanitaires
MAISON MARTI
La Neuveville
Tél. (038) 51 26 76

Installations sanitaires
M. VON GUNTEN
La Neuveville
Tél. (038) 51 30 23

Installations électriques
R. JAGGI
La Neuveville
Tél. (038) 51 38 38

Installations électriques
G. HAUSER
La Neuveville
Tél. (038) 51 26 86

Installations électriques
B. GASCHEN
La Neuveville
Tél. (038) 51 32 21

Menuiserie - Vitrerie
WEHRLE S.A.
La Neuveville
Tél. (038) 51 24 71

Carrelages
F. KRAMER
La Neuveville
Tél. (038) 51 31 55

Revêtements de sols
H. & W. ETTER
La Neuveville
Tél. (038) 51 22 20

Constructions métalliques
R. BALLIF & G. LEONARDI
La Neuveville
Tél. (038) 51 22 03

Monte-charge - Ascenseurs
MENETREY S.A.
1680 Romont
Tél. (037) 52 11 33

Places de stationnement
et alentours
Entreprise F. BERNASCONI
Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. (038) 57 14 15

Entreprise de nettoyage
ADOC ANDRÉ FIVAZ
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 13 28

Fournitures et ventilation abri
G. BUHLER
3172 Niederwangen
Tél. (031) 56 64 22

Gypserie
A. RATTAGGI
2560 Nidau
Tél. (032) 3 95 08

Ventilation et climatisation
**APPLICATIONS
ELECTRIQUES S.A.**
4000 Bâle
Tél. (061) 23 54 70

Forage - Pleux
SWISSBORING S.A.
1000 Lausanne
Tél. (021) 22 82 81

COOP

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Le Conseil fédéral accepte l'initiative de Münchenstein pour un service civil

De notre correspondant de Berne :

Le Conseil fédéral a pris position hier au sujet d'un service civil en recommandant aux Chambres d'accepter l'initiative déposée au début de l'année.

L'initiative populaire dite de Münchenstein pour la création d'un service civil, nouvelle teneur de l'article 18 de la constitution fédérale a recueilli 63.342 signatures, déposées le 12 janvier.

L'initiative maintient l'obligation du service militaire mais elle prévoit un service de remplacement pour ceux qui ne peuvent concilier l'accomplissement du service normal et les exigences de leur foi ou de leur conscience.

Sous lettre C, l'initiative prévoit la création d'une organisation fédérale de service civil. Les prestations exigées par ce service ne doivent pas être inférieures à celles du service militaire normal.

Rappelons que le canton de Neuchâtel a fourni 5207 signatures sur le total de 62.342 signatures valables.

La décision du Conseil fédéral permettra à leur tour aux Chambres de se prononcer sur la base d'un rapport qui leur sera adressé d'ici au mois de janvier. Puis, en cas d'acceptation le département militaire sera chargé d'élaborer le texte de loi y relatif. La décision finale appartiendra au peuple et aux cantons.

UNE LONGUE LISTE D'INTERVENTIONS

L'acceptation de l'initiative de Münchenstein par le Conseil fédéral clôt une liste déjà longue d'interventions qui se sont succédées en faveur du service civil depuis 1917 (motion Greulich). En 1923 notamment, ce furent les 40.000 signatures de la pétition Ceresole pour un service civil. Plus près de nous, en 1967, le postulat Arnold invita le Conseil fédéral à proposer de modifier la constitution afin de rendre possible un service spécial pour les objectifs de conscience.

Le Conseil fédéral s'est rallié ainsi aujourd'hui notamment aux résultats des travaux de la commission d'études du « forum helveticum ». Une majorité des membres de cette commission s'était prononcée en faveur de la création d'un service civil étant entendu que celui-ci demeure, dans la règle, l'exception.

Le mode d'organisation du service civil sera du ressort du département militaire mais la commission du « forum helveticum » s'est penchée également sur le problème afin de tenter d'en dégager des principes, avant toutes choses.

Ainsi, elle estime que le service civil ne doit pas être confié au département militaire mais à un autre département. Le service civil devrait être conçu comme un service collectif et non individuel pense la majorité de la commission qui trouve surcoût que le choix de spécialisations devrait être adapté aux qualifications et aux aptitudes des conscrits.

J.-P. G.

LES AUTRES DECISIONS

Les autres décisions ont trait au Bengale — un nouveau crédit de 2,5 millions a été débloqué pour permettre la poursuite de l'aide suisse dans le sous-continent indien — aux travailleurs étrangers et au statut des saisonniers, à la question du référendum pour les traités internationaux, à l'étude des résultats de la limitation générale de la vitesse des véhicules hors des localités et à la création envisagée d'une deuxième échelle à Birsfelden.

Avec le nouveau crédit de 2,5 millions destiné à permettre la poursuite de l'aide suisse au Bangla Desh, le montant total des contributions gouvernementales au profit du sous-continent indien s'élève maintenant à 34,5 millions de francs. Au total l'aide de la Suisse à cette partie du monde s'élève actuellement à quelque 100 millions, compte

tenu des sommes fournies par des organisations privées.

Le conseiller fédéral Graber a fait part au Conseil fédéral des résultats des études du groupe de travail chargé d'examiner le problème du référendum pour les traités internationaux. On se souvient que la révision de l'article 89 alinéa 4 de la constitution, selon lequel ces traités, s'ils sont conclus pour une durée indéterminée ou pour plus de quinze ans, sont soumis au référendum facultatif, lorsque la demande en est faite par 30.000 citoyens actifs ou par huit cantons, a fait depuis un certain temps l'objet d'interventions parlementaires, et a été particulièrement évoquée lors de la session d'automne des Chambres, à l'occasion du débat sur l'accord entre la Suisse et la CEE. Le groupe de travail a présenté diverses variantes. La question va être traitée par la délégation du Conseil fédéral pour les affaires étrangères, qui soumettra ensuite des propositions à l'ensemble du gouvernement.

CREDIT DE 3 MILLIONS

L'octroi d'un crédit de 3 millions a été approuvé, pour mener à bien l'étude scientifique des résultats de la limitation générale de la vitesse à 100 km/h hors des localités, qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Lors des débats sur l'introduction d'une limite générale de la vitesse, le parlement et les associations routières avaient demandé expressément qu'une enquête scientifique soit entreprise avant et après l'entrée en vigueur de cette mesure, afin que l'on puisse en juger les résultats sans équivoque. La responsabilité de l'enquête a été confiée à un groupe de travail institué par le département fédéral de justice et le département de représentants de la Confédération, des directions cantonales de police, des associations d'usagers de la route, de la commission intercantonale de la circulation routière et d'experts scientifiques. Quant à la seconde échelle à créer à Birsfelden, elle fait l'objet d'un message dont le Conseil fédéral a approuvé le texte. L'aménagement de cet ouvrage devient de plus en plus indispensable, du fait de l'accroissement du trafic fluvial. Son coût est estimé à environ 29 millions de francs (sur la base des prix en octobre 1971), et la subvention fédérale demandée doit couvrir 60 % de ce montant.

Manifeste en faveur des cerfs du parc national

LAUSANNE (ATS). — Le mouvement pour la protection de la faune (profauna), dont le siège est à Lausanne, va lancer une campagne en faveur des cerfs du parc national.

Dans son manifeste, profauna souligne les efforts de plus en plus considérables déployés pour l'environnement, la nature et la faune sauvage. Son but est qu'il soit satisfait aux demandes suisses et étrangères de transferts pour le repeuplement avant d'éliminer par une chasse quelque 1000 cerfs.

Cette campagne sera vraisemblablement étendue au plan national.

Le premier fils d'une conseillère nationale

ALTSTAETTEN (SG), (ATS). — A l'hôpital d'Altstaetten (AG), la conseillère nationale Hanna Sahlfeld-Singer a donné naissance mercredi à un second fils, Konrad Wilhelm. C'est le premier enfant né d'une conseillère nationale après son entrée en fonction. Paradoxalement, il ne possède même pas la nationalité suisse, puisque son père, le pasteur Rolf Sahlfeld, est citoyen allemand.

Reprise du trafic ferroviaire après le drame de Saint-Triphon

La circulation des trains sur la ligne du Simplon, qui avait été coupée mardi matin à 9 h 50 par la collision entre un train direct et un wagon-citerne — collision qui fit quatre morts — a pu reprendre sur une voie mercredi à 12 h 30. La seconde voie sera vraisemblablement rendue au trafic ce soir. Les trains circulent avec quelques retards dus au fait que la signalisation n'est pas encore entièrement remise en état à Saint-Triphon.

L'accident semble dû à une défaillance humaine. La direction générale des CFF ne comprend pas pourquoi le mécanicien n'a pas exécuté le freinage, qu'il avait pourtant commencé. Selon le service d'information des CFF, le mécanicien a certes freiné en entrant en gare de Saint-Triphon, mais il a continué à rouler à une vitesse réduite, malgré le signal d'entrée, qui était vraisemblablement fermé. Il suffisait d'un léger heurt pour que l'essence puisse s'enflammer. L'enquête ne parviendra probablement jamais à élucider définitivement la cause de l'accident, car la signalisation a brisé dans ses parties essentielles. Rien n'indique cependant que les signaux n'aient pu fonctionner.

L'identité des victimes

C'est mercredi seulement qu'ont pu être identifiés les trois voyageurs qui ont été brûlés vifs dans la collision. Les victimes sont M. et Mme Félix et Léa Landry-Bérard, 54 et 58 ans, tenanciers du restaurant du Pont-du-Gueuroz, au-dessus de Vernayaz (VS), et M. José Gerbino, 86 ans, ressortissant argentin, domicilié à Bex

(Vd). Rappelons que le mécanicien du train direct, M. Jean Meyer, 48 ans, de Lausanne, a également perdu la vie dans cet accident.

SUR PLACE

Sur place, la tâche n'est pas terminée. On enlève les débris, les traverses calcinées, puis le ballast. Un trax creuse plus profondément encore, enlève 1 m 50, pour effacer toute trace de pollution. Car il y a encore de l'essence dans le sol. Il paraît que le wagon-citerne contenait de l'essence et non de l'huile de chauffage comme on nous l'avait annoncé officiellement — à preuve les petites explosions qui se produisent encore de temps à autre, terminées par une flamme bleue, comme un puissant feu-foilet.

Si bon nombre d'employés sont munis d'appareils émetteurs-récepteurs de radio, c'est uniquement pour contrôler les ordres donnés par la gare de Saint-Triphon, afin de voir si l'installation de commande et de raccordement — provisoire mise en place — fonctionne bien.

Sur le tracteur de manœuvre, un employé est en plein travail. A notre question de savoir s'il est remis de ses émotions du jour précédent, car il était sur la rame tamponnée, il répond : « Oui, ça va. Comme chef de manœuvre, je suis en général en tête de la composition. Pourquoi étais-je en queue, je ne saurais l'expliquer ! Ce n'est que lors du choc que je me suis aperçu de quelque chose d'anormal. En revanche, mon subordonné, M. Cherubin, qui, lui, était sur le premier wagon, a risqué gros. Il a sauté de son poste de manœuvre juste avant le choc. Heureusement du bon côté ;

Les 700 ans de l'église Saint-François à Lausanne

(C.P.S.) Diverses cérémonies seront organisées, les 11 et 12 novembre prochains, pour marquer le 700ème anniversaire de l'église Saint-François à Lausanne.

Ce sera tout d'abord, sous le patronage de MM. G.-A. Chevallaz, syndic de Lausanne et François Lasserre, président du Conseil synodal, la cérémonie commémorative du septième centenaire, le 11 novembre, à l'église de Saint-François. Deux historiens, le R. P. Vicairie, de l'Université de Fribourg, et M. Henri Meylan, professeur honoraire de l'Université de Lausanne, évoqueront à cette occasion différents aspects du passé de l'église.

Le lendemain, dimanche 12 novembre, la journée sera marquée par un culte, célébré par les pasteurs de la paroisse, avec la participation de la maîtrise de la jeunesse protestante vaudoise. Au cours de ce culte, la paroisse de Saint-François accueillera une délégation franciscaïne.

En fin de journée, le chœur de la Radio suisse romande, avec la participation de M. André Luy, organiste, et de l'Ensemble de cuivres de Saint-Jean donnera un grand concert de musique religieuse sous la direction d'André Charlet.

Il faut ajouter que, dans le cadre de ce 700ème anniversaire, une exposition commémorative sera organisée au Musée de l'ancien Evêché et que les amateurs d'art et d'histoire auront la possibilité de prendre part à des visites commentées de l'église.

VALAIS

Lutte contre la délinquance et l'enfance difficile: la situation devient critique

Vers une aide financière plus directe de l'Etat

De notre correspondant :

Depuis quelques années déjà, plus d'un établissement valaisain spécialisé dans la lutte contre la délinquance ou l'enfance difficile sont financièrement dans une situation critique pour ne point dire insoluble. L'Etat va devoir dès le 1er janvier prochain venir en aide d'une façon plus directe encore à tous ceux qui ont pris en main la rude tâche de sauver les jeunes ainsi menacés. Une nouvelle loi va entrer en vigueur visant à mieux protéger les mineurs.

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Pour l'heure en Valais, lorsqu'un mineur est placé dans un établissement par le juge, les frais de ce placement sont en général à la charge de la commune de domicile. Comme ces cas augmentent sans cesse, les frais deviennent insupportables pour maintes municipalités. Bon nombre d'adolescents par exemple sont impliqués dans des affaires de drogue ou de délinquance diverse et doivent être l'objet d'une rééducation. A cela s'ajoute le renchérissement des frais de pension et de formation. Des instituts spécialisés ont été créés. Dans ces établissements

les frais journaliers de placement oscillent entre 35 et 45 francs. Imaginons une commune de montagne ayant plusieurs mineurs à sa charge et l'on mesurera les difficultés à éviter, en raison des frais, de tels placements, ce qui n'est pas une solution. L'Etat prévoit ainsi dès l'an prochain de prendre, pour que les communes puissent exécuter normalement les mesures prises par les tribunaux et sauver l'éducation ou la rééducation d'une certaine jeunesse, au moins la moitié des frais à sa charge.

A côté des jeunes ayant eu maille à partir avec la justice, il y a également le cas de tous ceux perturbés dans leur formation, vivant dans des milieux abandonnés ou peu équilibrés, ayant une intelligence ou une personnalité laissant à désirer et pour lesquels un placement doit être envisagé. L'Etat devra également se pencher sur ces cas et aider les intéressés à faire face à leurs obligations.

Il y a certes les frais de placement mais également les frais de construction d'établissements spécialisés. Aux orphelins pour lesquels le canton dispose d'instituts mais dont le nombre est en régression ont succédé des mineurs socialement inadaptés, dévies délinquants, caractériels, etc. Il importe de séparer les diverses catégories de mineurs et de disposer dans chaque cas d'une institution adéquate.

Il faudra songer également à créer, non seulement à Sion et sa région, mais dans d'autres secteurs du canton, des constructions de foyer de semi-liberté, de pré-apprentissage, de centres d'accueil voire de centres pour traitement de drogués. L'initiative privée ne peut plus faire face à de tels besoins. On a prévu des subventions allant de 10 à 40 % suivant l'aide déjà prévue par la Confédération.

Bien des œuvres valaisannes qui se sont préoccupées jusqu'ici de tous ces problèmes ont subsisté (en ce qui concerne les frais d'exploitation par exemple) grâce à des dons ou des legs. Ces moyens ne suffisent plus. L'Etat envisage aujourd'hui de subvenir aux frais d'exploitations des œuvres les plus diverses soit en allouant une somme forfaitaire, soit en couvrant le déficit annuel ou mieux en prenant à sa charge une partie du prix de pension journalier de chaque mineur.

Dans l'immédiat, l'Etat viendra en aide à plusieurs centres d'accueil ou de pré-apprentissage. On estime qu'il faudra prévoir pour les prochaines années annuellement un montant de 350.000 à 450.000 fr. à cet effet.

Le Valais comme la plupart des cantons espère qu'avec le temps, l'aide fédérale qui dans le cas de construction d'établissements spécialisés est actuellement d'environ 50 à 70 % du coût, s'intensifie encore.

A fin août 1972, le nombre des saisonniers était de 8,7 % plus élevé qu'un an auparavant

Par ailleurs, on vient d'avoir connaissance des premiers résultats définitifs de l'enquête de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur l'effectif à fin août 1972 des travailleurs étrangers sous contrôle. Le nombre de ceux qui sont titulaires d'un permis de séjour annuel, qui atteignent 391.814 à fin août 1971, a reculé de 36.664 pour tomber à 355.150, annonce l'Ofiamt.

La répartition géographique de cette catégorie de main-d'œuvre étrangère montre que presque tous les cantons, notamment aussi ceux qui sont fortement industrialisés, ont participé à la baisse.

Selon l'enquête de la police fédérale des

étrangers de fin août 1972, les travailleurs au bénéfice d'un permis d'établissement (en règle générale des étrangers ayant séjourné en Suisse de manière ininterrompue pendant plus de dix ans) ont vu leur effectif grossir de quelque 38.000 d'une année à l'autre pour s'inscrire à 242.000, d'où, comparativement à fin août 1971, une légère augmentation de 961 ou de 0,2 % de l'ensemble des travailleurs établis et à l'année.

Cette progression reflète surtout l'accroissement du personnel des hôpitaux qui n'est pas soumis aux arrêtés du Conseil fédéral tendant à limiter le nombre des étrangers qui exercent une activité lucrative.

Variation par rapport à août 1970

	Août 1971		1972		1971		1972	
	1970	1971	1971	1972	1971	1972	1971	1972
Travailleurs établis	174.723	204.748	242.373	+ 30.025	+ 67.650	+ 17,2	+ 38,7	
Travailleurs à l'année	429.956	391.814	355.150	- 38.147	- 74.806	- 8,9	- 17,4	
Total	604.679	596.562	597.523	- 8.117	- 7.156	- 1,3	- 1,2	

A fin août 1972, poursuit le communiqué de l'Ofiamt, on a dénombré 196.632 saisonniers et 97.203 frontaliers. Par conséquent, le nombre des saisonniers était de 15.804 ou de 8,7 % plus élevé qu'un an auparavant, principalement du fait que cette année aussi, on a renoué à bloquer l'entrée des saisonniers, afin de ne pas affecter trop rigoureusement les restaurants et l'industrie hôtelière dans les régions particu-

lièrement tributaires du tourisme et pour ne pas priver le bâtiment de la main-d'œuvre nécessaire à la construction de logements.

L'accroissement de 9365 ou de 10,7 % du nombre des frontaliers revêt moins d'importance sous l'angle de la pénétration étrangère, attendu qu'il s'agit de personnes qui résident dans leur pays et ne se trouvent en Suisse que pour y travailler.

Les cours de répétition, de complément et du Landsturm en 1973

Le régiment neuchâtelois sera sous les drapeaux du 27 août au 15 septembre

Le Département militaire fédéral vient de publier l'affiche de mise sur pied pour les cours de répétition, les cours de complément et du Landsturm pour 1973. Voici les cours intéressant les unités de la Suisse romande :

Infanterie

Régiments d'infanterie (y compris cp. EM du rgt., EM bat. inf., cp. res.): rgt. inf. 3, du 1er au 21 mai au 9 juin; rgt. inf. 5, du 1er au 20 octobre; rgt. inf. 4, du 20 août au 8 septembre; rgt. inf. 1, du 5 au 26 mars au 14 avril; rgt. inf. 2, du 5 au 24 février; rgt. inf. 7, du 5 au 24 février; rgt. inf. 8, du 27 août au 15 septembre; rgt. inf. 9, du 30 avril au 19 mai; rgt. fant. mont. 30, du 22 janvier au 10 février; rgt. fant. 40, du 26 mars au 7 avril; rgt. inf. 43, du 27 août au 8 septembre; rgt. inf. 44, du 27 août au 8 septembre; rgt. inf. 46, du 27 août au 7 avril.

Compagnies de grenadiers

Cp. gren. mt. 2, du 21 mai au 9 juin; cp. gren. 3, du 1er au 20 octobre; cp. gren. mont. 5, du 26 mars au 14 avril; cp. gren.

mont. 6, du 5 au 24 mars; cp. gren. mont. 7, du 5 au 24 février; cp. gren. 8, du 27 août au 15 septembre; cp. gren. 9, du 30 avril au 19 mai; cp. gren. mont. 30, du 22 janvier au 10 février; cp. gren. 1-2 du 7 au 19 mai; cp. gren. 1-9, du 26 mars au 7 avril.

Compagnies de DCA

Cp. DCA 2, du 5 au 24 novembre; cp. DCA 3, du 22 janvier au 10 février; cp. DCA 5, du 26 mars au 14 avril; cp. DCA 6, du 5 au 24 mars; cp. DCA 7, du 5 au 24 février; cp. DCA 8, du 22 janvier au 10 février; cp. DCA 9, du 22 janvier au 10 février; cp. DCA III-2, du 19 février au 3 mars; cp. DCA III-9, du 19 février au 3 mars.

Compagnies antichars

Cp. ach. 2, du 21 mai au 9 juin; cp. ach. 3, du 19 novembre au 8 décembre; cp. ach. 5, du 26 mars au 14 avril; cp. ach. 6, du 5 au 24 mars; cp. ach. 7, du 5 au 24 février; cp. ach. 8, du 19 novembre au 8 décembre; cp. ach. 30, du 22 janvier au 10 février; cp. ach. II-2, du 7 au 19 mai; cp. ach. II-3, du 27 août au 8 septembre.

Cp. efa: cp. efa 41, 42, du 30 avril au 19 mai.

Bataillons de carabiniers

Bat. car. 1, du 12 février au 3 mars; bat. car. 2, du 27 août au 15 septembre; bat. car. mont. 9, du 30 mars au 18 avril; bat. car. 14, du 1er au 20 octobre.

Bataillons de fusiliers

Bat. fus. mont. 1, du 27 août au 15 septembre; bat. fus. mont. 2, du 17 septembre au 6 octobre; bat. fus. mont. 3, du 30 avril au 19 mai; bat. fus. mt. 4, 5, du 21 mai au 9 juin; bat. fus. mont. 6, 7, 8, du 26 mars au 14 avril; bat. fus. mont. 9, du 5 au 24 mars; bat. fus. 10, du 1er au 10 octobre; bat. fus. mont. 11, 12, du 5 au 24 mars; bat. fus. 13, du 1er au 10 octobre; bat. fus. mont. 14, 15, 16, du 5 au 24 février; bat. fus. 18, 19, du 27 août au 15 septembre; bat. fus. 20, du 18 juin au 7 juillet; bat. fus. 21, du 30 avril au 19 mai; bat. fus. 22, du 20 août au 8 septembre; sct. can. ach. du 19 novembre au 8 décembre; bat. fus. 222, 223, du 27 août au 8 septembre; bat. fus. 224, 225, 226, 227, du 7 au 19 mai; bat. fus. 223, du 27 août au 8 septembre; EM bat. fus. 301, du 26 mars au 7 avril.

Compagnies Landsturm

Cp. fus. 402, 403, 404, du 26 mars au 7 avril; cp. fus. 427, 430, du 2 au 14 juillet; cp. fus. 438, du 27 août au 8 septembre; cp. Id. fus. 801, 802, 803, 820, du 26 mars au 7 avril.

Train: gr. tr. 10, du 26 mars au 14 avril; col. tr. I-39, du 26 mars au 7 avril; col. tr. I-51, du 22 janvier au 3 février;

Troupes mécanisées et légères

Formations mécanisées et d'exploration: EM rgt. av. 1, du 10 au 22 septembre; esc. rgt. chars 1, du 7 au 26 mai; rgt. chars 7, du 6 au 25 juin; bat. chars 11, du 7 au 26 mai; bat. chars 15, du 6 au 25 août; bat. chars 24, du 27 août au 15 septembre; bat. gren. chars 12, du 7 au 26 mai; bat. gren. chars 13, du 6 au 25 août; bat. expl. 1 (moins V-1) du 15 octobre au 3 novembre; cp. expl. V-1, du 21 mai au 9 juin; bat. expl. 2, du 27 août au 15 septembre; bat. expl. 9, du 27 août au 15 septembre; bat. expl. 10, du 26 mars au 14 avril; cp. expl. 31, 32, du 27 août au 15 septembre.

Dragons

Rgt. drag. 1, du 3 au 22 décembre; gr. drag. 1, du 3 au 22 décembre; esc. drag. 1, 2, 5, 6, du 3 au 22 décembre; cp. mot. drag. 51, du 21 mai au 2 juin.

Cyclistes

Rgt. cyc. 4, du 15 octobre au 3 novembre; bat. cyc. 1, du 15 octobre au 3 novembre.

Compagnies can. ach

Cp. can. ach. 2, du 27 août au 15 septembre; cp. can. ach. 11, du 7 au 26 mai; cp. can. ach. 14, du 15 octobre au 3 novembre; cp. can. ach. 17, du 15 octobre au 3 novembre.

Polices des routes: EM. bat. pol. rte. du 21 mai au 9 juin; cp. pol. rte. 1, du 21 mai au 9 juin; cp. pol. rte 2, du 27 août au 15 septembre; cp. pol. rte 10, du 5 au 24 février; cp. pol. str. 9, du 3 au 22 septembre.

Artillerie

Régiments (EM et Battr. EM): rgt. ob. bl. 1, du 8 au 27 octobre; rgt. art. 9, du 26 mars au 14 avril; rgt. art. 10, du 19 mars au 7 avril; rgt. art. 11, du 5 au 24 février; rgt. Id. art. 26, du 1er au 20 octobre.

Groupes: gr. ob. bl. 1, du 8 au 27 octobre; gr. ob. bl. 2, du 8 au 27 octobre; gr. ob. 3, du 21 mai au 9 juin; gr. ob. 5 (moins 1-5) du 1er au 20 octobre; btr. ob. 1-5, du 19 février au 10 mars; gr. ob. 25, du 19 mars au 7 avril; gr. ob. 26, du 5 au 24 février; gr. can. Id. 41 (moins II-41) du 21 mai au 9 juin; btr. can. Id. II-41, du 31 mars au 19 avril; gr. can. Id. 42, du 5

au 24 février; gr. can. pes. 49, du 26 mars au 14 avril; gr. can. Id. 51, du 19 mars au 7 avril; gr. ob. Id. 72, du 1er au 20 octobre.

Formations de forteresse: rgt. fort. 19, du 10 au 29 septembre; gr. fort. 1, 2, 3, du 10 au 29 septembre; gr. fort. 9, du 26 mai au 14 avril; gr. fort. 22, du 10 au 29 septembre; cp. fort. 93, du 27 août au 8 septembre; cp. DCA frot. 9, du 5 au 17 mars.

Troupes d'aviation

Esc. L. av. 1, du 18 juin au 7 juillet; av. 1-3, 5, 6, (ordres de marche spécial) cp. radio av. 1, du 10 au 29 septembre; cp. mob. radio av. 21, du 30 avril au 19 mai; cp. ASA 62, du 18 au 30 juin.

Aérod: EM rgt. aérod. 1, du 3 au 22 septembre; EM. gr. aérod. 1-4, cp. EM, du 3 au 22 septembre; av. 1-6, du 3 au 22 septembre; cp. av. 10, du 1er au 20 octobre; cp. rép. av. 1, 2, du 3 au 22 septembre.

Parcs av. et DCA: gr. exploit. av. et DCA 1, 2 du 3 au 22 septembre; gr. eser. av. et DCA 7, du 1er au 20 octobre.

Troupes de défense contre avions

Gr. L. mob. DCA 1, du 25 mai au 9 juin; gr. L. mob. DCA 2, du 1er au 20 octobre; gr. L. mob. DCA 10, du 29 octobre au 17 novembre; gr. m. DCA 32, du 18 juin au 7 juillet; gr. m. DCA 51, (moins Btr. EM, IV-51), du 26 novembre au 6 décembre; Btr. EM 51, du 18 juin au 7 juillet; btr. DCA IV-51, du 18 juin au 7 juillet; btr. DCA aérod 1-4, du 15 janvier au 3 février; btr. DCA aérod 8, du 26 février au 17 mars.

Troupes du génie

EM rgt. G 1 cp. EM, cp. engins, du 21 mai au 9 juin; bat. G 1, du 4 au 23 juin; bat. G 2, du 30 avril au 19 mai; bat. G 9, du 25 juin au 14 juillet; bat. G 10, du 12 novembre du 1er décembre; bat. G 21, du 21 mai au 9 juin; pont. bat. 25, du 21 mai au 9 juin; pont. bat. 26, du 12 novembre au 1er décembre; pont. bat. 28, du 15 octobre au 3 novembre; gr. G. 42, du 7 au 19 mai; gr. G. 43, du 27 août au 8 septembre; gr. G. 49, du 26 mars au 7 avril; EM constr. 3, 4, 6 (selon ordre de marche spécial) dét. SC constr. IV-42, du 1er au 13 octobre.

Troupes de transmissions

Gr. trm. (EM, cp. tg., cp. radio): gr. trm. 1, du 21 mai au 9 juin; gr. trm. 2, du 5 au 24 mars; gr. trm. 10, du 5 au 24 mars; gr.

trm. 21, du 18 juin au 7 juillet; cp. trm. fr. 2, du 7 au 19 mai; cp. trm. fr. 3, du 27 août au 8 septembre; cp. trm. fr. 9, du 26 mars au 7 avril; cp. trm. 10, du 29 octobre au 10 novembre.

Troupes sanitaires

Gr. san. mot. 1 (moins II-1), du 21 mai au 9 juin; gr. san. 2, (moins II-2), du 30 avril au 1

RENAULT
5.



SERVICE VENTE : B. KALTENRIEDER

LA PUCE DE L'ANNÉE...
LE GADGET A MONSIEUR...
LA PARURE A MADAME...

Sympathique ● Confortable ● Fonctionnelle ● Economique

Voiture ville - voyage idéale, s'achète chez le
Concessionnaire officiel pour le bas du canton (distributeur général)

Grand Garage Robert - Neuchâtel

Quai Champ-Bougin 34-38 (RN 5 direction Auvignier) Tél. (038) 25 31 08

RENAULT
5.

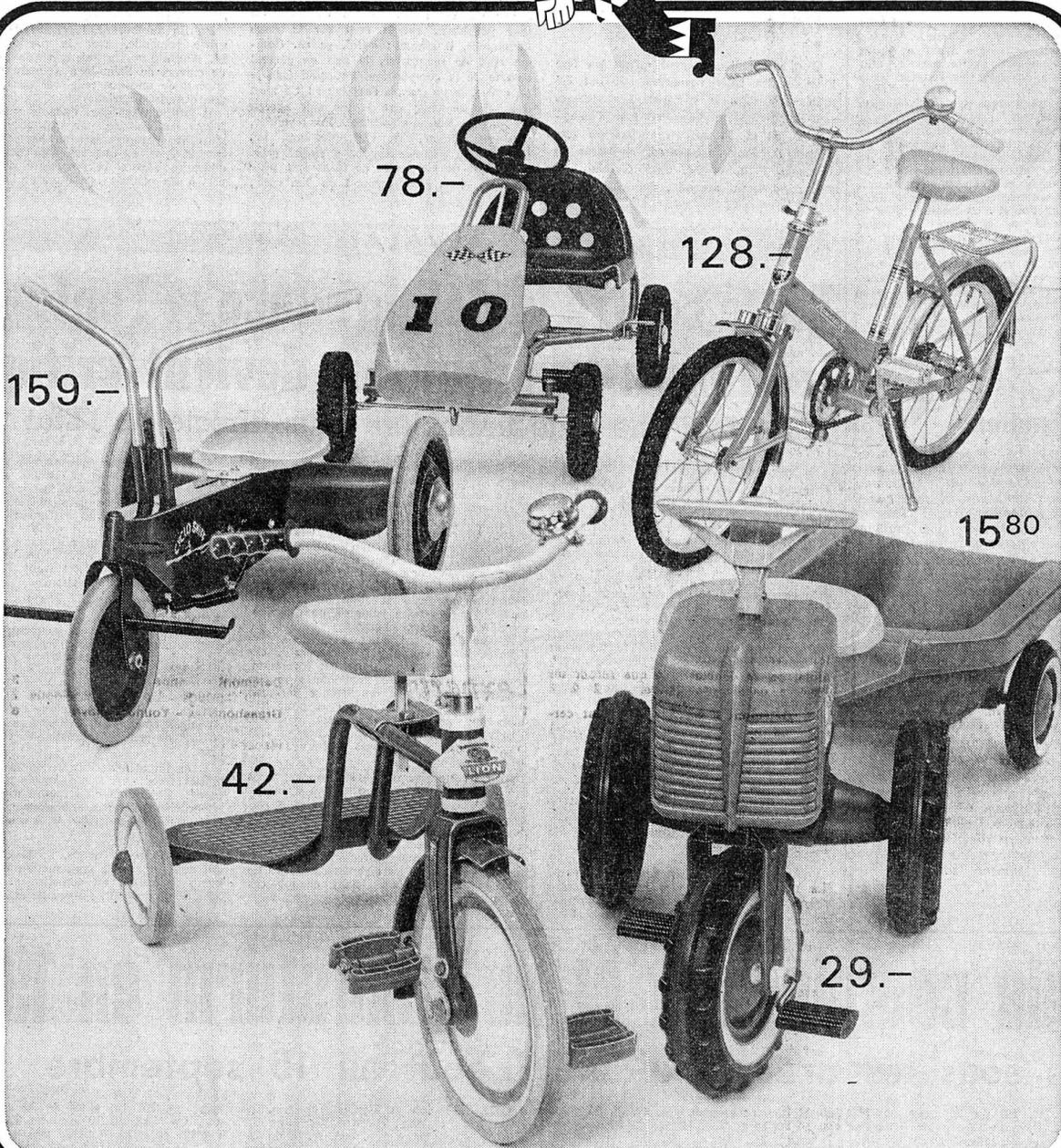


SERVICE VENTE : B. KALTENRIEDER

Viens
jouer avec
moi...



z172H45/2



Go-Kart avec transmission à chaîne et frein à main 78.-
Cyclo-skiif, construction extrêmement solide, idéal pour le
développement du torse et des bras 159.-
Tricycle avec marche-pied, très solide,
exécution en métal 42.-

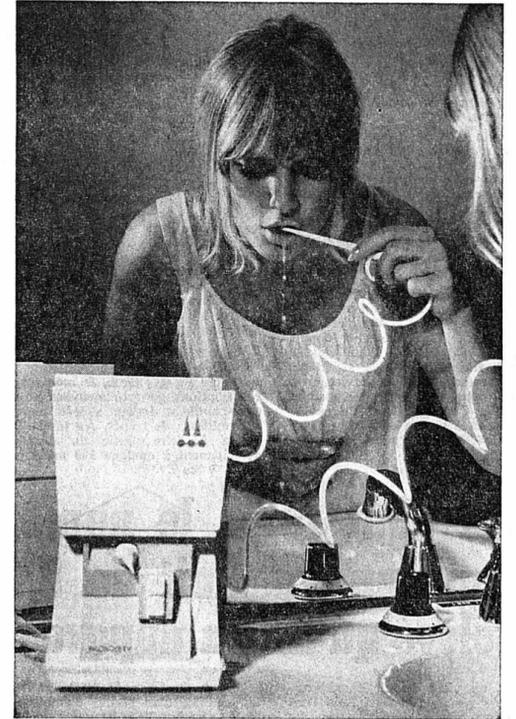
Vélo d'enfant avec frein à contre-pédale Torpédo, selle et
guidon amovibles, avec support pour position d'arrêt 128.-
Tracteur à trois roues, plastique très solide (sans remorque) 29.-
Remorque pour le tracteur 15.80

coop

timbres Coop
ou 5 % rabais

La Treille

La Treille



broxojet

La douche buccale électrique suisse indispensable complément
au brossage de vos dents. Masse les gencives et chasse tous
les résidus interdentaires.

En ACTION

Fr. 105.- net

(au lieu de Fr. 146.-)

AUJOURD'HUI
démonstration par un spécialiste

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

**Cours
de couture**
au magasin
ELNA
Saint-Honoré 2,
Neuchâtel.
Tél. 25 58 93.

Pour un cadeau, pour votre appa-
rtement, pour votre bureau,
de vos enfants ou
de votre plus beau souvenir de va-
cances,

faites tirer une

PHOTO GÉANTE

en noir jusqu'à 5 mètres en une pièce
en couleur jusqu'à 2 m 50 en une pièce.

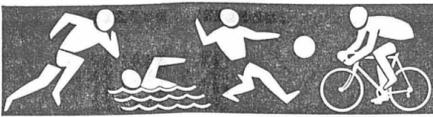
STUDIO PERRET

rue F.-Courvoisier 11, 2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 47 84 - 22 43 13.

**BIG
BEN
BAR**

brunette

un goût franc,
une cigarette naturelle



football

Seizièmes de finale de la coupe avec l'entrée de la ligue A

ON ATTEND AVEC IMPATIENCE DE VOIR QUEL GROS TOMBERA

Dimanche, place à la Coupe! Les seizièmes de finale voient l'entrée en lice des clubs de ligue nationale A. Le tapis rouge est mis, permettant au protocole de se dérouler librement. En clair, cela signifie qu'à chaque fois, l'un ou l'autre des « gros bras » se casse la margoulette.

De l'élagage estival, ont surnagé quelques têtes dures de deuxième ligue (Derendingen, Kriens) et de première ligue (Delémont, Berne, Blue Stars, Uzwil). La ligue B a déjà perdu deux pensionnaires (Buochs et Mendrisio). Le premier a perdu à Uzwil, le deuxième fut battu à Mendrisio, par Kriens. Comme de juste, certains matches apparaissent plus faciles que d'autres pour les favoris, mais la coupe reconnaîtra les siens.

DELÉMONT - BIENNE. — Deuxième du classement, Delémont tentera le mauvais coup.

BALE - MARTIGNY. — Du tout cuit!

BERNE - SERVETTE. — Avec le Neufeld, Servette retrouvera de vieux souvenirs et se qualifiera.

DERENDINGEN - FRIBOURG. — Ayant tiré ce bon numéro, Fribourg se verra de ne pas devenir la risée générale!

ETOILE CAROUGE - LA CHAUX-DE-FONDS. — Ici, les affaires se corrent gentiment, les Genevois étant en reprise. A Jaeger de se méfier.

SION - CHÉNOIS. — Un bon examen pour Chénois aspirant à l'ascension.

VEVEY - GRANGES. — La tentation est grande de donner Vevey gagnant. Pourtant, en coupe, Granges se surpasse souvent.

NEUCHÂTEL XAMAX - LAUSANNE. — Un des grands moments de l'Histoire! Neuchâtel Xamax est le favori de trop de gens pour que les affaires se passent simplement. Lausanne se souvient d'une certaine élimination à Serrières.

YOUNG BOYS - BLUE STARS. — Bien que classée deuxième, cette première ligue ne devrait pas faire le poids au Wankdorf.

GRASSHOPPERS - YOUNG FELLOWS. Ce que Neuchâtel Xamax vient de réussir, Grasshoppers devrait le réaliser aussi.

UZWIL - BRUHL. — Première ligue, neuvième rang, Uzwil a tout de même ses chances. N'a-t-il pas éliminé Buochs?

SAINT-GALL - WETTINGEN. — Après son exploit de la Pointaise, Saint-Gall se voit offrir un succès bon marché.

LUGANO - LUCERNE. — Déconfit à Carouge, on voit mal Lucerne s'imposer au Cornaredo. Sing se tordrait de rire!

BELLINZONE - ZURICH. — La pelure de banane est servie.

AARAU - WINTERTHOUR. — Malgré les apparences, Winterthour est en danger.

CHIASO - KRIENS. — Défait par Lugano, Chiaso tentera de passer sa rage sur les Lucernois. Pas chanceux Kriens! Il a dû battre Mendrisio... pour entreprendre le même voyage.

A. E.-M.

Une lourde responsabilité pour Bienne et Bruhl...

Seuls Buochs et Mendrisio sont manquant à l'appel! Douze clubs de ligue B sur quatorze monteront donc sur le front du quatrième tour de la coupe de Suisse. Combien passeront ce cap? A priori, Bienne et Bruhl sont les mieux placés puisque affrontant deux des derniers représentants de première ligue, Delémont et Uzwil. Pour le reste, tous se mesureront à des adversaires appartenant à la ligue A.

DES CHANCES, MAIS...

Qui des douze appelés est le mieux placé pour obtenir un billet donnant droit aux 8mes de finale prévues à

fin novembre? Le pronostic est particulièrement difficile. Certes, Neuchâtel Xamax possède ses chances face à Lausanne, l'équipe de Maurer étant à la dérive. Mais pour elle — et pour Maurer — la coupe de Suisse est l'unique moyen de sauver la saison. Alors?

Martigny passera sous le joug de Bâle, à Saint-Jacques. Pourrait-il en être autrement? Du côté de Genève, Carouge aura fort à faire face à La Chaux-de-Fonds alors que son compère Chénois s'en ira à Sion. Là également, peu de chances d'obtenir un billet pour la suite.

Faut-il se tourner du côté de Vevey pour trouver un qualifié en puissance? Peut-être qu'en Copet, Granges laissera des plumes...

DU CÔTÉ D'AARAU?

En terre zuricoise, Young Fellows, encore tout marié de son infortune devant Neuchâtel Xamax, aura énormément de peine à buter Grasshoppers, d'autant plus que le match se jouera au Hardturm. Pour sa part, Wettingen s'en ira se frotter à un Saint-Gall en plein redressement, alors que Lucerne se déplacera au Tessin. A Lugano, l'équipe de Sing, ne devrait pas poser trop de problèmes à Proserpi et à ses camarades. Quant à Bellinzone, même au « Stadio comunale », il lâchera du lest devant Zurich, le tenant du trophée.

Doit-on dès lors, chercher du côté d'Aarau pour assurer la présence de la ligue B au prochain tour? Même sur ses terres, l'équipe d'Oik s'inclinera. Son adversaire n'est autre que Winterthour!

Décidément, Bienne et Bruhl portent une lourde responsabilité. Mais que les clubs de ligue A se méfient: ils n'auront pas la vie facile, en ce premier week-end de novembre.

P.-H. B.



LOGIQUEMENT. — Pour l'équipe de Heutschi (à gauche), le voyage à Delémont devrait être synonyme de qualification. (A.S.L.)



TACHES DIFFÉRENTES. — Le Bâlois Balmer (à gauche), va au-devant d'une tâche beaucoup plus facile que les Chaux-de-Fonniers Sshribertschnigg et Forestier. Le tirage au sort en a voulu ainsi... (Photopress)

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

- Aarau - Winterthour.** — Les lions se montrent certes superbes, mais pas généreux. Leur mot d'ordre pour le prochain week-end reste: «Haro sur l'Argovien!» 2 2 X
- Bâle - Martigny.** — Pas besoin d'un penalty pour se débarrasser des Valaisans. Bâle, grâce à Monsieur Oder... obtiendra le mat, c'est certain. 1 1 1
- Bellinzone - Zurich.** — Bien entendu, les Zuricois prendront le « torrone » par les cornes pour « cassata » les reins aux Ticinesi. Et l'on dégustera le « tutti frutti » à la « cafeteria » du coin, à Bellinzone. 2 X 2
- Berne - Servette.** — Cette fois-ci, les Servettiens seront plus à l'aise mais, alors, on se demande ce que feront les Bernois dans cette galère. 2 2 2
- Delémont - Bienne.** — Il est certain que les Jurassiens céderont sous les coups de bélier que les Seelandaïs ne manqueront pas de leur assener. 2 2 X
- Etoile Carouge - La Chaux-de-Fonds.** — Les Meueux sont de taille à faire voir trente-six chandelles à l'étoile de Carouge et de toutes les couleurs au gardien Tinturier. 2 2 2
- Grasshoppers - Young Fellows.** — La lutte est sans espoir pour les petits frères qui devront manger la soupe amère jusqu'à la dernière cuillère. 1 1 1
- Lugano - Lucerne.** — Cet os risque fort de rester en travers de la gorge du lion; un « osso bucco » à la Luganese. X 1 1
- Neuchâtel Xamax - Lausanne.** — La défense perméable de Maurer autorise des espoirs dans le camp britchon.

Mais quand on vise le sommet du championnat, la coupe (de Suisse) peut fort bien passer loin des lèvres. X 1 2

lois ne feront qu'une bouchée du tigre en papier d'Argovie. 1 1 1

12. Uzwil - Bruhl. — Si les experts s'accordent à reconnaître que les adversaires sont de force égale, nous partagerons leur avis. X X 1

13. Vevey - Granges. — Ici aussi, tout est possible car les antagonistes nous ont offert des résultats en dents de scie. 1 2 X

	1	X	2
1. Aarau - Winterthour	2	2	6
2. Bâle - Martigny	8	1	1
3. Bellinzone - Zurich	2	3	5
4. Berne - Servette	1	2	7
5. Delémont - Bienne	3	2	5
6. Etoile Carouge - La Chaux-de-Fonds	2	3	5
7. Grasshoppers - Young Fellows	6	2	2
8. Lugano - Lucerne	5	3	2
9. Neuchâtel Xamax - Lausanne	4	3	3
10. Sion - Chénois	6	2	2
11. Saint-Gall - Wettingen	7	2	1
12. Uzwil - Bruhl	3	3	4
13. Vevey - Granges	3	3	4

Dix experts vous proposent...

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

QUATRE BUTS DE L'ANGLAIS PETERS

En Angleterre, les premiers ont connu des difficultés à l'exception de Leeds, qui revient au premier plan. Ce dernier s'est vengé de l'affront que Wolverhampton lui avait infligé la saison passée. A un « poil » du titre, Leeds avait été battu alors qu'un match nul lui aurait valu la couronne que Derby County a finalement remportée. Le champion en titre a étonné ses plus chauds admirateurs en battant Benfica par 3-0, en Coupe d'Europe. Mais attention, il ne faut pas oublier que ce même Benfica a, sur son terrain, exécuté le grand Manchester United par 5-1, il y a quelques années. Eusebio a prouvé, dimanche encore, qu'il était en très grande forme. Certes, le championnat portugais n'est pas le championnat d'Angleterre. Encore moins du niveau de la coupe européenne.

accident de parcours, à condition que le moral des Catalans reste intact. Espanol de Barcelone, son rival local, a su préserver, quant à lui, son invulnérabilité en battant Saragoose par 3-1. Atletico de Madrid continue à faire mieux que le champion en titre. Real, en effet, a concédé le match nul, dans la capitale, devant La Corogne. Ce n'est pas une référence. Real est à quatre points du chef de file... Il faudra mettre les bouchées doubles pour combler ce retard. Mais la défaite de Barcelone a relancé l'intérêt du championnat. Tant mieux pour les autres!

Gérald MATTHEY

EXPLOIT DE PETERS
Liverpool, tenu en échec sur le terrain de Norwich City, conserve cependant la tête, devant Arsenal qui connut pareille mésaventure chez lui, face à Manchester City (0-0). La poudre était mouillée. Chelsea n'a que trois points de retard. Il a, toutefois, également dû concéder le match nul à Newcastle United.

Tottenham a sévèrement battu Manchester United à Old Trafford (4-1). Le public a assisté à un exploit de Martin Peters qui a signé les quatre buts londoniens! Bobby Charlton, qui a repris du service, s'est fait l'auteur du but de Manchester United. Cette défaite n'arrange pas les affaires de l'équipe de Charlton, qui se retrouve une fois de plus en queue de classement, à égalité de points avec Crystal Palace, battu 4-0 par West Ham United.

BAYERN SE DÉTACHE
En Allemagne, Bayern Munich a « fait le trou ». Au « Neckar Stadion », les Bavarois ont réussi à mettre au pas un très dangereux adversaire, devant plus de soixante mille personnes. Gerd Muller, étroitement surveillé, n'a pu tirer qu'une seule fois au but. C'est à Heness que revient l'honneur de marquer le seul but de la rencontre. La situation de Bayern est devenue confortable à la faveur d'un match nul de Fortuna Dusseldorf avec Hanovre et d'une défaite surprenante de Cologne à Kaiserslautern. Le champion a 3 points d'avance.

BARCELONE BATTU
Barcelone, jusqu'ici intraitable, a connu sa première défaite de la saison sur le terrain de Real Sociedad. C'est un

Opinions et questions sur la constitution d'un capital

4

"La régularité mène plus vite au but"

D'accord. Un peu trop ressassé, mais vrai. En tout cas, pour constituer un capital. Nous vous proposons le plan d'investissement qui récompensera votre persévérance: il permet de bâtir une fortune avec 50 ou 100 francs par mois déjà. Retenez-vous à l'UBS la plus proche. Notre spécialiste vous conseillera.

Plan d'investissement

UBS

Union de Banques Suisses

cyclisme

Kurmann - Savary toujours en tête à Grenoble

Après la cinquième étape, les Suisses Kurmann - Savary occupaient toujours la première place au classement général de l'épreuve amateurs des Six Jours de Grenoble. Chez les professionnels, à la neutralisation du mercredi matin, deux équipes étaient dans le même tour, van Lancker - Guimard et Grosskost - Pijnen.

CLASSEMENTS
Amateurs: 1. Kurmann - Savary (S) 13 p. 2. Vezemaal - Maveau (Be) 13 p. à 2 tours. 3. Vallet - Vanerschel (Fr) 5 p. à 3 tours. Professionnels: 1. van Lancker - Guimard (Fr) 316 p. 2. Grosskost - Pijnen (Fr-Be) 166 p. à 1 tour; 3. Gimondi - Seeuws (It-Be) 263 p. à 1 tour; 4. Janssen - Stevens (Be) 145 p. à 2 tours; 5. Mouriaux - Stam (Fr-Hol) 155 p.

escrime

UN EXPLOIT OLYMPIQUE SUR LEQUEL ON PEUT S'ATTARDER

Le secret du succès des épéistes suisses

Pour les sportifs suisses, la médaille d'argent gagnée aux Jeux olympiques de Munich par l'équipe suisse à l'épée restera un des principaux exploits réalisés en 1972. Assez mal connue du grand public, cette équipe s'est soudain mise en lumière en éliminant deux des nations du monde les plus fortes à l'épée, la Pologne et la France.

LOGIQUE
Mais, ce qui fut une grande et joyeuse surprise pour le bon peuple n'était que la conclusion logique, pour Maître Vaugenot et sa « bande », des efforts accom-

plis ces dernières années par les épéistes helvétiques. Il est opportun de rappeler, en effet, qu'en 1970, aux championnats du monde d'Ankara, la Suisse avait enlevé la troisième place. Elle avait, alors, été battue 9-3 par la Pologne, qu'elle a dominée, cette fois-ci, par 9-6. L'an passé, à Vienne, avec beaucoup de malchance, notre pays a terminé au 6me rang des championnats mondiaux. En 1969, à la Havane, elle se classa 5me.

Sachant tout cela, on comprend mieux que Me Vaugenot et le Neuchâtelois

André Pfaff, président de la Fédération suisse d'escrime, ne considèrent pas tout à fait le succès de Munich comme un exploit inattendu. Il était, pour le moins, espéré. Mais encore fallait-il le réaliser...

UNE VRAIE ÉQUIPE

— Depuis Ankara, explique Me Vaugenot, nous nous étions fixé comme but de former une équipe capable de s'illustrer aux Jeux olympiques. Pendant deux ans, une vingtaine de jeunes tireurs ont eu leurs chances. Leur nombre a diminué régulièrement, en raison d'une sélection impitoyable. Il n'y eut vraiment que les meilleurs à résister jusqu'à la dernière limite.

Ces cinq garçons forment véritablement une bonne équipe de copains. Cet état d'esprit ne fut, du reste, pas étranger au magnifique résultat obtenu à Munich.

— Est-ce dire que, dans d'autres spécialités, l'esprit n'était pas aussi bon? — C'était notre impression. Chez nous, par contre, où quatre des cinq tireurs sont pourtant de langue allemande et les deux officiels de langue française, tout se déroule parfaitement bien. Nous n'avons jamais de graves problèmes à résoudre.

— Même pas quand il s'agit de désigner les tireurs pour un match? — Oui. Il faut préciser que, sur ce point, la décision finale se prend en équipe. Les tireurs reçoivent des conseils de leur entraîneur (maître), mais pas des ordres. Chacun a, de la sorte, conscience de la tâche qui l'attend. Quand on s'engage, ne se sent-on pas plus responsable? La relative faiblesse technique des Suisses, pris séparément, est donc largement compensée par un esprit de corps très élevé.

L'EXPLOSION!
C'est là un des secrets de la réussite helvétique à Munich. L'aspect technique ne doit pas être négligé non plus. Les Letscher, Evêquoz, Kauter, Giger et au-



UN TOUT HARMONIEUX. — Debout, de gauche à droite: Loetscher, G. Evêquoz, A. Pfaff (président de la Fédération suisse d'escrime). Assis: Kauter, Me Vaugenot (entraîneur), J.-P. Cavin (capitaine de l'équipe), Giger et Suchanecki. (Avipress Baillod)

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, quelques

EMPLOYÉS (ES) DE COMMERCE

pour compléter nos services de ventes, d'achats et de comptabilité. Quelles que soient vos préférences, si vous êtes de langue maternelle française ou allemande et que vous avez de bonnes connaissances de l'autre langue, vous trouverez certainement parmi nous la place que vous cherchez.

Nous pouvons vous offrir un travail intéressant, une ambiance jeune et agréable, semaine de 5 jours et les avantages sociaux usuels.

Si vous vous intéressez à l'un ou l'autre de ces emplois, vous voudrez bien nous adresser vos offres détaillées ou téléphoner pour prendre rendez-vous.



BÉROCHE S.A.
Fabrique de décolletage
et d'articles métalliques
2025 Chez-le-Bart.
Tél. (038) 55 16 76.

Notre Direction régionale de Neuchâtel cherche pour son service des polices un ou une

COLLABORATEUR (TRICE)

Ce poste conviendrait à une personne de langue maternelle française et étant en possession d'un certificat de fin d'apprentissage de commerce ou d'un titre équivalent.

Il s'agit d'un travail de correspondancier demandant de l'initiative et de la ponctualité. Des connaissances en assurances seraient désirées mais pas indispensables. De bonnes notions de la langue allemande seraient appréciées.

Entrée en fonction à convenir.

Nous offrons un emploi intéressant, stable et bien rétribué.

Notre organisation est moderne et nous bénéficions de l'horaire individuel.

Si notre offre vous intéresse, adressez-vous à Winterthur-Accidents, Direction régionale de Neuchâtel. M. E. Galland, chef du personnel, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 78 21.

**Winterthur
ACCIDENTS**

La Rentenanstalt — une chance à saisir

Notre Société cherche un collaborateur de langue maternelle française qui, après mise au courant, occupera le poste de :

assistant du réviseur

ou de

réviseur

auprès de son Siège principal de Zurich et de ses succursales d'Europe occidentale.

Nous demandons :

- excellente formation commerciale
- sens des responsabilités et aptitude à travailler de manière indépendante
- volonté de parfaire ses connaissances professionnelles.

Nous offrons :

- formation approfondie au Siège principal, complétée par des stages de plusieurs mois dans nos succursales étrangères
- conditions d'engagement et possibilités d'avancement en rapport avec le poste et les qualifications de son titulaire
- climat de travail agréable et prestations sociales d'une grande entreprise moderne, horaire libre
- appui approprié dans le perfectionnement professionnel.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres de service accompagnées des documents usuels, ou à téléphoner à M. Absmeier, Service du personnel.

Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine
case postale 740, 8022 Zurich, téléphone (01) 36 03 03

RENTENANSTALT
Société suisse d'Assurances générales
sur la vie humaine



Votre chance — la Rentenanstalt



Adrema Pitney Bowes

cherche

représentant-organisateur

dans le service de vente

VOUS

êtes âgés de 23 à 30 ans, habitez Fribourg, Neuchâtel ou ailleurs en Suisse romande. Vous avez du talent d'organisation ainsi que de bonnes connaissances commerciales et de la langue allemande. Expérience dans le domaine des machines de bureau serait certainement utile, mais n'est pas nécessairement requise.

Votre formation comme spécialiste sera à notre charge et vous assurera un succès progressif et, par conséquent, d'excellentes possibilités financières.

NOUS

sommes une société fille de la maison Adrema Pitney Bowes, le plus important producteur d'Europe de machines d'organisation et à adresser, et notre service de vente Pitney Bowes demande un nouveau collaborateur de toute urgence.

Nous vous prions de bien vouloir nous contacter par téléphone afin de fixer un rendez-vous pour un entretien (demandez M. Burri).

ADREMA PITNEY BOWES AG

Vogelsangstrasse 17, 8307 Effretikon, tél. (052) 32 53 21.

HOTEL TOURING AU LAC

Neuchâtel
Tél. 25 55 01

cherche

SOMMELIÈRES

Faire offres ou se présenter à la direction.

Nous cherchons

UNE VENDEUSE

ainsi que

UNE JEUNE FILLE

pour le magasin et le ménage.

S'adresser à M. Pasche, boulangerie du Mall, Neuchâtel. Tél. 25 28 54.

Le restaurant du Jura, Neuchâtel, cherche pour date à convenir

SOMMELIÈRE

connaissant les deux services.

Téléphoner au (038) 25 14 10.

EMPLOYÉ OU AIDE DE BUREAU

trouverait occupation intéressante, variée et partiellement indépendante, dans entreprise commerciale domiciliée à l'est de la ville. Nous désirons engager un collaborateur actif, consciencieux et ayant des dispositions pour la mécanique, permis de conduire et bonnes connaissances d'allemand indispensables (ou Suisse allemand sachant bien le français). Nous offrons poste d'avenir avec possibilités d'avancement, rétribution en rapport avec les prestations offertes et tous les avantages sociaux.

Prière d'adresser offres, avec curriculum vitae, sous chiffres LE 2676 au bureau du journal. (Discretion assurée.)

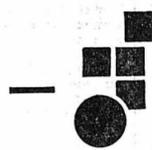
LA SOURCE
Avenue Vinet 30, 1004 Lausanne
cherche

infirmières assistantes

pour les services de malades.

Faire offres à la directrice ou téléphoner directement à l'infirmière-chef : (021) 24 14 81.

Bar à café cherche
remplaçante
pour les samedis
et dimanches.
Tél. 31 20 66.



Nous engageons pour notre département commercial

STÉNOFACTYLO

bilingue français-allemand pour dactylographie et travaux variés.

Entrée en fonction : à convenir.

Adresser offres au service du personnel.

HUGUENIN MÉDAILLEURS S. A.

2400 LE LOCLE
BELLEVUE 32 Téléphone (039) 31 57 55

HAEFLIGER & KAESER S.A.



cherche pour son service de facturation

UNE EMPLOYÉE

de langue maternelle française. L'activité principale de cette collaboratrice consistera à perforet et à vérifier des cartes I.B.M. Une personne sachant écrire à la machine, précise et habile, pourrait, le cas échéant, être mise au courant.

Entrée en activité à fixer.

Faire offres : rue du Seyon 6, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 21.

Roco FRISCO FINDUS

Une tâche fascinante
pour un vendeur dynamique

Nous cherchons, pour la Suisse romande, un

collaborateur du service extérieur

avec formation de base commerciale ou formation de vendeur.

Possibilité d'acquiescer une situation de cadre indépendante, avec responsabilité, après accomplissement d'un cours d'entraînement de vente en Suisse et à l'étranger et d'une période de formation dans la pratique.

Langues : français (langue maternelle), bonnes connaissances d'allemand

Domicile : de préférence Lausanne-Fribourg-Neuchâtel.

Age idéal : 25 à 30 ans.

Veillez adresser vos offres à : **ROCO-FRISCO
FINDUS, 9400 Rorschach**
Département du personnel

paillard

Centre informatique Paillard

Le Centre Informatique Paillard dispose de deux ordinateurs IBM, 360/40 DOS MPS et 360/20. Il fournit des services informatiques aux sociétés du groupe Paillard et à diverses autres entreprises romandes. En vue de renforcer notre équipe actuelle nous cherchons à engager quelques nouveaux collaborateurs :

Pour notre section « Traitement » :

— **UN OPÉRATEUR ou UNE OPÉRATRICE** capables d'assumer la responsabilité d'une équipe d'exploitation. Une formation complémentaire peut être envisagée pour un opérateur peu expérimenté mais ayant les aptitudes nécessaires.

Pour notre section « Développement » :

— **UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR**

possédant une expérience en informatique d'au moins 2 ans.

— **UN PROGRAMMEUR**

qui pourra par la suite accéder au niveau d'analyste programmeur.

Si l'un de ces postes vous intéresse, veuillez nous adresser vos offres de service, en précisant le poste choisi, ou nous téléphoner au (024) 2 23 31, interne 203, Paillard S.A., 1401 Yverdon.

Hôtel des Platanes,
2025 Chez-le-Bart.

Pour entrée immédiate ou à convenir, nous cherchons

SOMMELIER

Débutant accepté.
Tél. 55 29 29.

EMPLOYÉE DE BUREAU

est demandée immédiatement par étude d'avocat, notariat et gérances de la place, pour ses services de comptabilité manuscrite, gérances et correspondance.

Emploi partiel suivant horaire à définir.

Case postale 31.810, Neuchâtel.

Tessin.
On cherche dans un café-bar de Locarno, pour entrée immédiate,

SOMMELIÈRE

Bon gain, vie de famille.
Inf. Lillana Lardi, Bar del Pozzo, Locarno. Tél. (093) 7 50 98 (pendant les repas), inf. spécial, (038) 42 37 45.

Pour insérer
une petite annonce
au tarif réduit
de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

FAN

Afin de compléter nos services techniques, nous cherchons

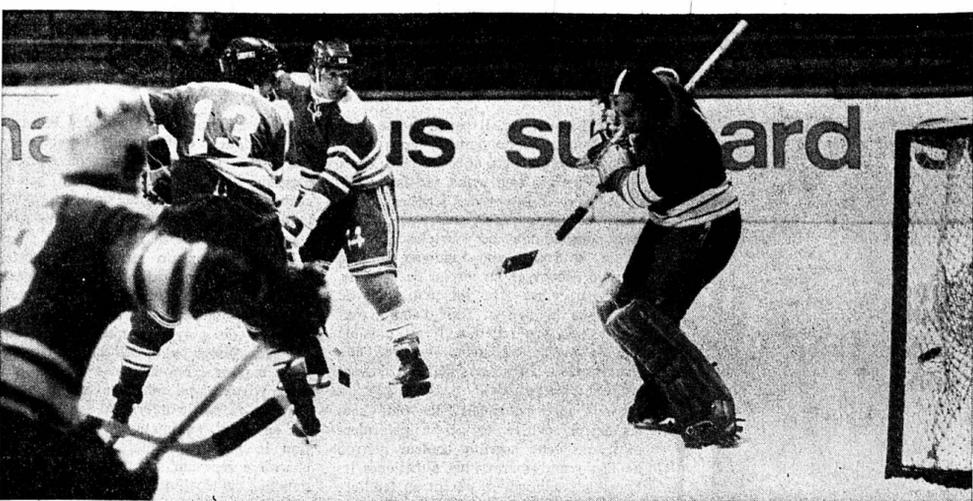
AUXILIAIRE D'IMPRIMERIE

pour collaborer à la confection de nos journaux.

Nous désirons personne agréable, débrouillarde. Nous offrons place stable, dans une bonne ambiance, et salaire en rapport avec les capacités.

Veillez téléphoner au (038) 25 65 01, interne 278, pour fixer un rendez-vous.

hockey sur glace Des surprises en première ligue



DE L'EXPERIENCE. — Grâce à des éléments tels que Wehrli (de face) et Mombelli (13), notamment, Serrières possède une somme d'expérience qui peut lui permettre de réussir un bon championnat. Ce doit être l'avis de Honegger, gardien de Montana Crans, précisément battu ici par un tir de Wehrli.

SERRIERES EN TÊTE DU GROUPE 4

Le classement du groupe 4 présente un visage surprenant, après les deux premières journées. En tête, n'y trouve-t-on pas le Crans, qui s'annonçait comme prétendant au titre, se trouve en queue? Voilà une situation qui ne manque pas d'étonner et qui est tout à l'honneur des gars du président Botteron, même si ces derniers ont eu l'avantage de jouer leurs deux matches à Monruz. L'équipe neuchâteloise cotoie Martigny, qui a lui aussi glané le maximum de points. Le classement de la formation d'Octodure qui a déjà affronté Yverdon et Le Locle (dans les montagnes) est le signe que Martigny, cette saison, a bel et bien l'intention de jouer un rôle très en vue. Il sera réellement redoutable.

LE LOCLE PROMET
Juste derrière ce duo, vient Vallée de Joux, qui a quelque peu surpris en allant concéder un point devant un Saas Grund généralement peu à l'aise en début de championnat. A une longueur, ça bataille ferme également. Après sa victoire sur Saint-Imier, Yverdon est allé perdre au Locle, où il a manqué de bonnes occasions. Le club du Nord vaudois a d'excellents attaquants en réserve, si bien qu'il peut encore se rattraper. Mais, en trois matches, il a déjà perdu 4 points contre des équipes prétendant, comme lui, à la meilleure place. Remarquons encore le début prometteur du Locle, battue peu par Martigny et vainqueur d'Yverdon. Il aura son mot à dire.

Saint-Imier, par contre, ne semble pas posséder le venin qui fut le sien l'hiver

Table with 5 columns: J, G, N, P, e. c. Pts. It lists the standings for Group 4, with Serrières at the top with 9 points and Montana Crans at the bottom with 2 points.

SAMEDI. — Martigny - Serrières, Saint-Imier - Charrat, Vallée de Joux - Le Locle, Montana Crans - Saas Grund.

Au H.-C. Neuchâtel McCann s'en va... mais Cookman (EU) arriverait?
A mots couverts, la nouvelle circula depuis quelques jours à Monruz: McCann rentrerait au Canada très prochainement. Aujourd'hui, c'est chose décidée. Il partirait vendredi pour sa patrie!

La nouvelle n'est pas pour surprendre, le Canadien n'ayant pas justifié les dollars engagés dans l'opération. Malgré la recommandation de Stue Robertson!

Or, les dirigeants de Monruz se séparent de leur Canadien, un second bruit devenant subitement élément à prendre en considération. Il concerne l'arrivée d'un Américain. Actuellement à l'Himalaya, le président Wittmer a désigné son « nouveau » à l'un des membres du triumvirat, M. Moser. Interrogé, ce dernier précise: « Effectivement, nous sommes en contacts très avancés avec Tomy Cookman, un Américain de 22 ans, fils du directeur général pour les Etats-Unis d'une grande manufacture de tabacs de Neuchâtel. Le contrat devrait se signer dans les 48, peut-être 72 heures. »

AUTRES ARRIVÉES
Tomy Cookman (90 kilos pour 184 centimètres) fit partie du cadre de l'équipe des Etats-Unis pour Sapporo — il fut même plébiscité par 25 joueurs pour en devenir le capitaine. Hélas! malade, ce puissant défenseur dut renoncer au voyage conduisant au Japon.

A LA CHAUX-DE-FONDS?
Voilà donc le club de Monruz à un tournant (un de plus!). Tout dépendra de Tomy Cookman dont les offres de... La Chaux-de-Fonds ne sont pas à négliger! Et comme Pelletier connaît quelques problèmes avec sa défense... Des lors, que deviendrait Martel, le meilleur buteur de ligue A actuellement?

Les conversations téléphoniques doivent se multiplier entre Monruz, les Mélézes et les Etats-Unis. P.-H. BONVIN

passé. Son destin n'engendre, toutefois, aucun souci, car l'équipe de Martigny détent de bons atouts. Il semble bien, par contre, que Châteaun-d'Ex éprouvera les plus sérieuses difficultés à se maintenir dans la ligue. Sa nette défaite (11-4) enregistrée à Charrat ne présage pas une suite des plus heureuses. Mais les gars du Pays-d'Enhaut ont de telles ressources morales qu'il serait faux de les condamner déjà.

SERRIERES A MARTIGNY
La troisième journée sera marquée, samedi, par le « match au sommet » entre Martigny et Serrières. Les affaires seront

Groupe 3: Etoile Thoune étonne

Le premier week-end, dans le groupe 3, aura été marqué par une surprise de taille. En effet, celui qui, la saison dernière, luttait âprement contre la relégation, s'est payé le luxe de battre Lyss par 7-2! Ce résultat donne certainement à réfléchir et ceux qui espéraient sans autre voir Etoile - Thoune à nouveau lutter contre la chute devront bien veiller. C'est également par un résultat sévère que Rothblau subit sa première défaite (1-6) contre Wiki qui paraît être en toute grande forme. Steffisbourg, qui ambitionne la première place, n'a, non plus, pas eu de peine à battre Schwarzenbourg (8-2). Ce derby, joué à Thoune, donna tout de même lieu à de bonnes répliques de Schwarzenbourg. Langenthal, qui paraît favori dans ce groupe 3, n'a pas eu la partie facile en

affrontant Berthoud. Si le résultat est serré, Berthoud y est pour beaucoup car il aurait suffi d'un rien pour faire trébucher le prétendant au titre.

Le derby jurassien est donc revenu à Moutier. Le résultat (10-3) peut paraître sévère pour les Tramelots. En effet, il faut signaler que le portier visiteur a dû abandonner son poste au début du deuxième tiers-temps, alors que la marque était à 3 buts partout. Le gardien remplaçant a fait tout ce qu'il a pu, mais il n'est pas entré à un moment psychologiquement favorable. L'équipe s'est montrée moins confiante et en a ainsi fait les frais. Mais il est vrai que Moutier s'est montré meilleur et qu'il a affiché, surtout, un patinage supérieur.

Les prochaines rencontres permettront déjà de se faire une idée de la valeur des équipes. En effet, Moutier se déplace à Thoune pour rencontrer Etoile - Thoune. Après sa brillante victoire, Etoile - Thoune aura un moral à tout casser et Moutier devra prendre garde. Tramelan a joué hier soir déjà sa deuxième rencontre. Il recevait Rothblau. On lira le résultat de la partie dans ces colonnes. Lyss, devant son public, doit se racheter de sa défaite contre Etoile - Thoune; il voudra prouver que c'était seulement un accident de parcours. Pour tant, Berthoud est très fort et la lutte sera serrée.

WIKI - STEFFISBOURG
Un duel que nous suivrons avec attention est celui opposant Wiki à Steffisbourg. Ces deux équipes se livrent toujours une grande bataille. La saison dernière, on avait peine à savoir qui serait vice-champion. Langenthal, de son côté, ne devrait (théoriquement) pas avoir de grandes difficultés à battre Schwarzenbourg mais, comme les surprises ont déjà fait leur apparition, c'est avec impatience que l'on attend les résultats du prochain week-end.

LES MATCHES. — Vendredi: Lyss - Berthoud. Samedi: Langenthal - Schwarzenbourg, Wiki - Steffisbourg. Dimanche: Etoile - Thoune - Moutier.

LES JOUEURS RETENUS
Gardiens: Froland Herzog (Dynamo Berlin) et Joachim Hurbarek (Dynamo Berlin). Défenseurs: Dietmar Petz, Bernd Karrenbauer (Dynamo Berlin), Helmut Novy, Frank Braun, Hartwig Schur et Juergen Geisert (Dynamo Weisswasser). Attaquants: Hartmut Nickel, Rainer Patschinski, Roland Peters, Peter Prusa, Joachim Stasche et Gerhard Müller (Dynamo Berlin), Ruediger Noack, Reinhard Karger, Peter Slapke, Rolf Bielas, Dieter Huschto et Peter Domko (Dynamo Weisswasser).

gymnastique À CORCELLES / PAYERNE, BELLINZONE ET WEINFELDEN LES 1/2 FINALES DU CHAMPIONNAT SUISSE ONT LIEU SAMEDI

Les trente gymnastes admis au championnat suisse aux engins entreront en lice samedi. La structure de cette compétition a été passablement remaniée au cours de ces dernières années. L'Association fédérale de gymnastique à l'artistique convoquait, précédemment, quatre-vingt-dix concurrents, la sélection définitive s'opérant au fur et à mesure des huitièmes, des quarts et des demi-finales. Les dirigeants ont, ensuite, réduit la participation à soixante gymnastes, en supprimant les huitièmes de finale. Une nouvelle restriction est intervenue cette année, les concours débutant d'emblée par les demi-finales réunissant trente participants seulement (trois élections de dix gymnastes chacune).

championnat, une participation de qualité. L'A.F.G.A. a été ainsi amenée à n'admettre à cette compétition que les gymnastes pouvant réellement prétendre aux honneurs sur le plan national. De cette façon, le public y trouve son compte, étant assuré d'assister à des joutes d'un excellent niveau.

MINORITÉS SATISFAITES
Dans la répartition de la première phase des concours, les dirigeants ont tenu compte des aspirations légitimes des minorités, en attribuant une demi-finale à la Romandie (Corcelles-sur-Payerne), une au Tessin (Bellinzone) et une à la Suisse alémanique (Weinfelden). L'A.F.G.A. reconnaît ainsi l'apport important des Latins à la gymnastique aux engins, au sein de laquelle Romands et Tessinois se sont distingués d'une façon de plus en plus marquée au cours de ces dernières années, aussi bien dans la génération montante que dans les cadres existants.

football Face à la réserve de Neuchâtel-Xamax

Grâce à leur milieu de terrain les juniors suisses font la différence

NEUCHÂTEL XAMAX RÉSERVE - JUNIORS SUISSES 1-3 (1-2)
MARQUEURS: Rossi 2me; Preisig 23me; Matey 34me; Osterwalder 69me.
NEUCHÂTEL XAMAX RÉSERVE/RICKLI: Desantis, Mumviller, Natali, Ramseyer; Amez-Droz, Ripamonti, Tacchella; Vey, Barbezat, Mathey, Entraîneur: Tacchella.
JUNIORS SUISSES: Berbig; Singy, Marthy, Salamina, Stutz; Preisig, Roh, Osterwalder; Rossi, Walder, Ludl, Entraîneur: Gysin.

ARBITRE: M. Francesconi (Neuchâtel).
NOTES: Stade de la maladière. Pelouse grasse, temps froid. 100 spectateurs. Paulsson, au service militaire, manque dans l'équipe réserve de Neuchâtel Xamax. Plusieurs changements dans les deux équipes en cours de rencontre. A la 18me minute, Berbig plonge dans les pieds de Mathey — il se présentait seul devant lui — et s'empare du ballon. A la 46me, un tir de Ruch frappe la latte du but de Rickli. A la 69me, Ludl expédie le « cuir » sur un montant du but neuchâtelois. A la 71me, Mathey reprend la balle de la fête; sa reprise frappe la latte du but de Berbig. Coups de coin: 4-2 (2-2).

PROBLÈME DÉFENSIF
Dans le cadre de sa préparation au tournoi de Monaco (12 au 19 novembre) où elle affrontera le Portugal, la Yougoslavie et l'Italie, l'équipe suisse juniors a fait halte à Neuchâtel. Le froid n'incita pas l'habitude de la Maladière à se déplacer. Il eut tort!

Les jeunes protégés — ils sont tous nés en 1954 ou 55 — du Zuricois Gysin présentent un registre technique de bonne valeur. Certes, la majorité d'entre eux est rompue au football de la première ligue, même de la ligue B (Osterwalder) où de la réserve de la ligue A — certains furent parfois titulaires de la première équipe! C'est dire que niveau de la valeur de la réserve neuchâteloise ne devait pas leur poser un trop gros problème à résoudre.

Et pourtant problème à résoudre il y eut. En défense particulièrement où le remuant Barbezat, le rapide Vey (quel manieur de balle!) les actions venues de loin d'Amez-Droz inquiétèrent les Singy, Marthy, Salamina et autre Stutz « figés » dans un attentisme qui força Berbig à étaler tout le registre de ses possibilités afin d'écartier le danger. Toutefois, le suppléant de Deck aux Grasshoppers connut quelques moments difficiles en raison d'un manque de concentration dès lors se « boulettas » devant les Soviétiques de Ararat Ereravan en coupe UEFA s'expliquent!

REDOUTABLE TRIO
Finalement, si la sélection des juniors suisses s'est imposée, elle le doit à son milieu de terrain. Le Tessinois Preisig (meilleur homme sur le terrain), le Séduinois Roh (seule présence romande avec Yannay de Monthey vu en seconde mi-temps) et l'Argovien Osterwalder se révélèrent non seulement des régisseurs, mais également des

finisseurs redoutables, preuve en est, deux des trois buts obtenus sont à créditer à leur compte; le but de Preisig tomba à la suite d'un tir tendu de 20 mètres, qui fusa sous la latte alors qu'Osterwalder s'engouffra au corps à corps dans la défense neuchâteloise pour battre Rickli.
Ce trio supporta donc une bonne partie du poids de la rencontre sans pour autant diminuer les performances des attaquants où Ruch (Uzvil) fut le plus remuant, le plus clairvoyant, l'homme qui n'ait joué qu'une mi-temps! La seconde. Pour le reste, tant Walder (avant la pause) que Yannay sont des centre-avants auxquels il manque l'ultime coup de reins pour imposer leur loi aux défenseurs commis à leur surveillance.

RICKLI: DEUX ERREURS
Pour sa part, la réserve de Mantula a joué honnêtement son rôle de « sparring-partner ». Elle manqua trop d'occasions (13me, 18me, 30me, 56me, 72me) pour s'imposer. De plus, Rickli commit, entre autres, deux erreurs graves: sur le premier but il relâcha la balle dans les pieds de Rossi; sur le second il fut surpris, sur la ligne des cinq mètres, par le tir de Preisig. C'est peut-être beaucoup pour justifier la victoire de la sélection, mais cette dernière présenta les plus belles phases de jeu. Elle joua avec imagination. Domage que sa défense manque de rigueur! P.-H. BONVIN



ULTIME REMPART. — Le gardien Berbig intervient devant le capitaine neuchâtelois Barbezat.

Face à l'Américain Benny Briscoe

Monzon défendra son titre pour la septième fois

L'Argentin Carlos Monzon, champion du monde des poids moyens, termine sa préparation en vue du championnat du monde qui l'opposera le 11 novembre prochain, à Buenos-Aires, à l'Américain Benny Briscoe.

Monzon, arrivera à Buenos Aires le 6 novembre. Le championnat du monde, qui débutera à 21 h 15 GMT, sera télévisé en direct aux Etats-Unis et dans de nombreux pays européens.

Coup dur pour le Français Roger Menétrey!

Le Français Roger Menétrey, à qui avait été offerte une bourse de quinze mille livres pour défendre son titre européen face à Stracey, si ce dernier remportait le titre britannique, devra trouver un autre adversaire, à moins que la Fédération britannique n'ordonne une nouvelle rencontre Stracey-Arthur, ce qui est une possibilité. En effet, Bobby Arthur, boxeur de Coventry, âgé de 25 ans, est le nouveau champion des poids welters de Grande-Bretagne. Il a conquis le titre, en battant John Stracey à Londres.

après un « clinch » à la septième reprise d'un combat prévu en quinze. Arthur venait d'être envoyé à terre, à la suite d'un coup au corps et semblait réclamer un coup bas. L'arbitre s'est d'abord dirigé au coin de Stracey, apparemment pour le proclamer vainqueur, puis s'est retourné et est allé soulever la main de Arthur. La décision de l'arbitre galleois a été huée par le public qui a aussi lancé un tas d'objets — coussins, programmes, etc. — sur le ring. L'agressif Stracey avait dominé le combat et était nettement en tête aux points quand l'arbitre a donné sa curieuse décision.

Clay: venger son frère

Mohamed Ali, alias Cassius Clay, affrontera Jack O'Halloran, un Américain de modeste renommée, classe trentième mondiale, en 12 rounds le 13 décembre à Boston.

automobilisme

se multiplie en Amérique du Sud

M. Martin Pfunder, membre de la Fédération internationale d'automobilisme, vient de déclarer à Sao Paulo qu'il était probable qu'un championnat sud-américain de formule 2 ait lieu à partir de 1974.

Les compétitions Amérique du Sud

Cette compétition, similaire dans son organisation à celle du championnat européen de la catégorie, porterait sur des courses se déroulant au Brésil, au Venezuela et en Argentine.
La « Temporada » sud-américaine aurait lieu après le championnat européen. Elle permettrait une meilleure répartition des frais à engager et intéresserait sans aucun doute, l'ensemble des grandes écuries européennes. Conjointement, afin de développer le sport automobile, un autre championnat pourrait voir le jour. Il s'adresserait à une catégorie baptisée formule-Sudam, type tourisme, qui réunirait des voitures fabriquées en Amérique du Sud.

Amon chez « BMW »
Le conducteur néo-zélandais de formule 1, Chris Amon, sera la vedette de l'écurie allemande « BMW » pour la saison automobile 1973, a annoncé l'usine bavaroise à Munich. Amon pilotera un coupé « 3 litres CSL » dans les douze manches du championnat d'Europe des voitures de grand tourisme. La liste des engagés de « BMW » comprend également, pour cette même compétition, le tenant du titre, le Néerlandais Toine Hezemans, l'ancien champion d'Europe de la spécialité en 1968-69, l'Autrichien Dieter Quester, et le champion de l'Allemagne fédérale catégorie sport, Hans Stuck junior.

PARTICIPATION NEUCHÂTELLOISE
Dans cette première phase du championnat, le canton de Neuchâtel sera représenté par Raphaël Serena (La Chaux-de-Fonds-Ancienne), qui a de sérieuses chances de se qualifier pour la finale. Il sera confronté

Il a même existé des parfums que l'on pouvait boire

L'histoire des parfums

Le parfum, c'est un des rares dons de l'activité humaine où la poésie se mêle à la technique, pour aboutir à un résultat qui pose bien des problèmes aux psychologues, mais qui a tendance à résoudre ceux de nos économistes. Pour compliquer les choses, ce double paradoxe baigne encore de nos jours dans une ambiance de mystère presque magique, qui n'est pas étrangère à l'histoire même du parfum, laquelle se perd dans la nuit des temps, car il est vrai que depuis la plus haute antiquité, les religions et les civilisations marchent sur un tapis parfumé. A l'origine, et cela est incontestable, le parfum fut mystique et les premiers parfumeurs, des prêtres. Une résine odorante, l'encens, qui dégage en brûlant une odeur suave caractéristique, a été de tous temps et partout, le parfum par excellence. Le mot encens dérive d'ailleurs du mot « incensum », qui veut dire « chose brûlée », de même que le mot parfum dérive du mot « per fumum », par la fumée.

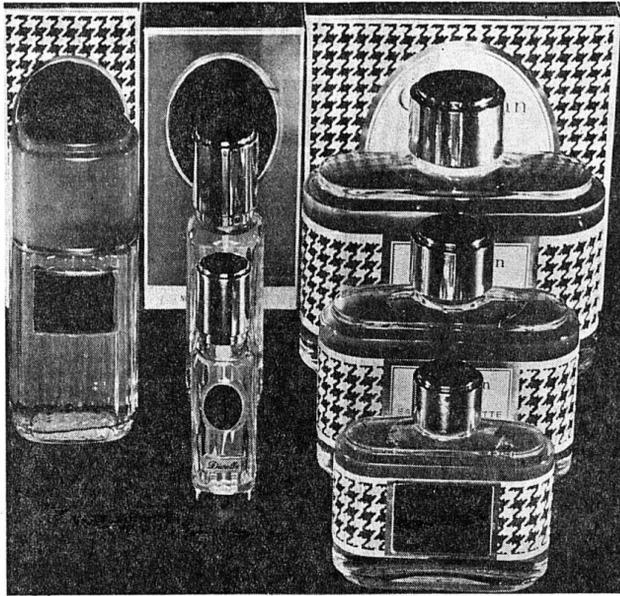
Les premiers parfumeurs, bien sûr, étaient les Egyptiens. Les parfums figuraient déjà parmi les dons funéraires, contenus dans des vases ou brûlés dans des cassolettes. Dans tous les grands temples, les prêtres préparaient les huiles et les eaux de senteur dans des pièces spéciales, sur les parois desquelles étaient inscrites les formules dont il fallait faire usage. Ils connaissaient non seulement l'encens venant d'Arabie, mais la myrrhe, l'aloès, l'iris, dont les racines sentent la violette, le safran dont les étamines rouges ont un parfum âcre et brûlant, la cannelle ou cinname, sorte de laurier originaire de Ceylan. Sur les murs de Karnak, dans le temple d'Ammon, Ramsès II a noté cette offrande : « Je t'ai immo-

lé 30.000 bœufs avec toutes les herbes odoriférantes et les meilleurs parfums. » Pendant leur captivité en Egypte, les Hébreux apprirent à connaître et à apprécier les parfums et les utilisèrent dans les temples de Jérusalem pour les cérémonies du culte. Leur parfum préféré était le « nard », sur l'identité duquel les savants discutèrent pendant des siècles.

Cependant, dans toute l'Asie et l'Asie Mineure, à Babylone, à Ninive, à Palmyre, à Persépolis, les parfums suivaient la même courbe ascendante et de là, se répandaient en Grèce où ils furent d'abord une branche de la science médicale. Les parfumeurs athéniens renommés pour leur talent tenaient boutique ouverte à tout venant. On s'y réunissait pour discuter les intérêts de l'Etat, on y décréétait la mode, on y racontait des histoires scandaleuses, les philosophes s'y rencontraient parfois avec leurs disciples.

La conquête du Sud de l'Italie par les Grecs fit dériver vers Rome le fleuve parfumé et, bientôt, les austères patriciens ne tardèrent pas à sombrer dans une orgie d'aromates et d'eau de rose. A la suite des armées de Jules César, la Gaule fut à son tour initiée aux délices des parfums. Les premières reines de France, Clotilde, Brunehaut, Alix, étaient déjà, selon Grégoire de Tours, aussi évoluées sous ce rapport, que les belles Romaines de jadis.

A la Renaissance italienne, la parfumerie fit rage dans la péninsule et c'est à cette époque que l'on prit l'habitude de parfumer les gants à la civette, à l'ambre ou au musc, ce qui fournit aux Borgia de belles occasions d'y introduire en même temps des poisons d'excellente qualité.



Des flacons de toutes les formes.

A la fin du XVIII^e siècle, l'art de la parfumerie, comparé à ce qu'il allait devenir, n'en était qu'aux balbutiements.

Les grands parfumeurs

Entre 1774 et 1840, huit grandes maisons de parfumerie, parmi celles qui subsistent encore aujourd'hui, prennent le départ, généralement à partir de moyens très modestes, mais dont la fortune va bénéficier des progrès réalisés dans les laboratoires. La première en 1774 par Louis-Toussaint Piver, servit de modèle à Balzac pour sa description de l'installation de César Bironneau. Un an plus tard, à deux pas de la place de la Concorde, au 19 de cette rue Saint-Honoré, qui menait au village du Roule et qui était en pleine édification, un jeune homme de 23 ans ouvrait une boutique de parfumerie, à l'enseigne de la « Corbeille de fleurs ».

Il se nommait J.-F. Houbigant et se trouvait être le fils de l'intendant du duc de Charost dont l'hôtel s'élevait à quelques pas de là. La Maison Lubin, fondée en 1790 par P.-F. Lubin, se trouvait rue Sainte-Anne, et c'est là que partaient pour les Tuileries, les fournitures destinées à Sa Majesté l'impératrice Joséphine. Elle précéda de quelque 40 années la création par J.-B. Gellé, de sa Maison qui eut l'honneur de fournir la duchesse de Berry.

Auparavant, en 1806, l'un des descendants du célèbre parfumeur de Cologne, J.-M. Farina, était venu s'installer à Paris et y lançait la fameuse eau

de Cologne dont la Maison Roger Gallet exploite aujourd'hui la formule originale avec tant de succès. C'était et c'est encore, quoique le nom soit devenu un terme générique, un alcoolat de citron comprenant des essences d'oranges amères, de thym de Provence et de bergamote.

A cette époque, le fils d'un modeste potier d'Abbeville, qui avait fait ses études de parfumerie en Angleterre, vint s'établir à Paris pour y tenter sa chance : P.-F. Pascal Guerlain. J.-J. Guerlain, qui dirige aujourd'hui la maison, est l'arrière-petit-fils du fondateur de la marque, qui compte à son palmarès tant de parfums célèbres, tels que « Jicky » créé en 1885, « Heurre Bleu » en 1913, « Shalimar » en 1921.

La septième maison centenaire est la Maison Millot, qui s'ouvrit en 1839 à la porte Saint-Martin, puis émigra ensuite boulevard Sébastopol, avant de s'installer avenue F.-D.-Roosevelt.

Citons encore la Maison Bourjois, créée en 1840, et qui détiendrait aujourd'hui tant de formules à succès.

Il serait injuste dans cette généalogie, de ne pas prononcer le nom de Coty, qui, quoique non centenaire, a marqué la parfumerie de son empreinte. François Coty, un Corse à l'intelligence très vive, qui s'appelaient en réalité François Sportuno, vint s'établir en 1905, rue La-Boétie. Il fut peut-être resté un petit parfumeur sans éclat, s'il n'avait eu l'idée de faire fabriquer par les Cristalleries de Baccarat, un flacon très luxueux, qu'il remplit d'un parfum de rose qui n'était sans doute pas d'une grande originalité.

Faire son nid pour l'hiver

Le froid s'annonce. Il paraît même qu'il sera précoce cette année. Vous avez réglé vos problèmes de chauffage. Mais vous n'êtes pas tout à fait satisfaite : des courants d'air fument des fenêtres et des vents coulis passent sous vos portes. Comment colmater ces « brèches » ? Si le bourrelet vous indigne lorsque vous le découvrez au niveau de la taille, il devient votre allié lorsqu'il s'agit de réchauffer la maison. Tout d'abord, examinez bien vos fenêtres. Il est possible que le mastic ait joué. Dans ce cas, remastiquez. Tous les défauts doivent trouver leurs remèdes.

Passons aux bourrelets. Ils ont, heureusement, évolué et ne se présentent plus sous cette horrible couleur marron de nos grands-mères. Plus esthétiques, les bourrelets adhésifs se posent en feuillette et s'appliquent par pression. Ils tiennent, mais la surface à coller doit être très sèche et tout à fait propre.

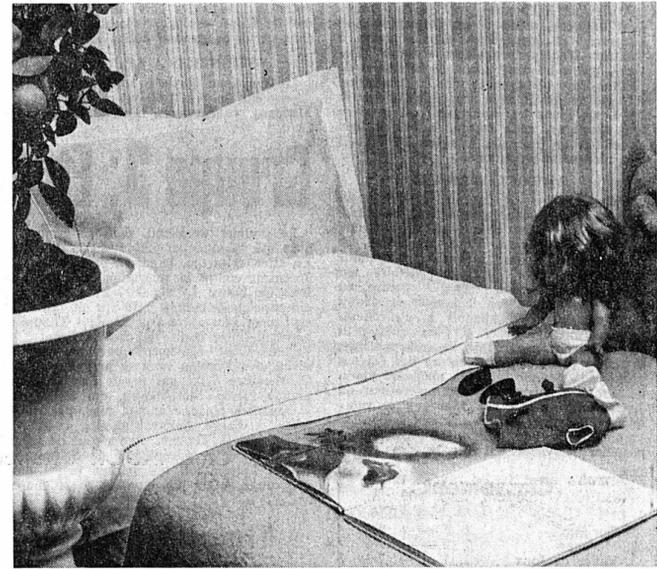
LE BOURRELET PARTOUT

Il existe des bourrelets en mousse de polyesther de différentes largeurs. D'autres sont lavables et à élasticité pneumatique : ils conviennent parfaitement aux fenêtres et aux portes dont les jours sont importants parce qu'ils ne s'écrasent pas comme les précédents, la mousse étant là, recouverte d'une couche de plastique. Il existe aussi un bourrelet comportant un chapelet de petits coussins d'air, que l'on perce en fonction de l'interstice à calfeutrer.

Il existe toujours cependant des bourrelets à clouer, dont l'usage est réservé aux portes. La mousse est recouverte de plastique lavable ainsi que d'un galon cache-clous. Très économiques, ils existent en blanc, gris, beige, et marron clair.

Si vous habitez un pavillon, la porte palière doit être extrêmement soignée. Ici vous avez le choix entre trois solutions : le bourrelet en tissu enduit de chlorure de polyvinyle qui se fixe au bas des portes par des clous laques. C'est le plus économique. — Le bas de porte en plastique adhésif avec bande de feutre à la partie inférieure. — La plinthe en métal, automatique. C'est la solution la plus résistante. Il s'agit d'une charnière reposant sur un bourrelet bulgome, qui égalise la porte et arrête le vent. Lorsque la porte s'ouvre, la plinthe se relève automatiquement.

Portes et fenêtres hermétiques, il ne vous restera qu'à créer une ambiance chaleureuse dans votre appartement — avec de la fausse fourrure que vous trouverez au mètre dans les grands magasins. Vous pourrez tailler dedans des coussins, des dessus de divan, et même des devant de foyer. Si vous envisagez quelques travaux, pensez également à tendre vos murs de tissu. Il existe maintenant des coordonnées qui marieront vos fauteuils, vos coussins à vos murs. Ainsi préservée des frimas, vous apprécierez vraiment votre intérieur.



Vos enfants aussi ont besoin d'un endroit qui soit bien à eux.



Pour une femme dynamique, décontractée, sportive, le dernier-né des parfums Dior.

Institut de Beauté Biosthétique

Massages et soins complets du corps, buste, visage, jambes

Appareils ultra-modernes

Concert 6 Tél. 24 70 70

mode *sein lavoir*

Le nettoyage à sec me simplifie la vie

Bassin 8, Gouttes-d'Or 92 Saint-Blaise Grand-Rue 8

NETTOYAGE A SEC

vitosec

mieux plus vite moins cher

FLANDRES 3 BATTIEUX 3

Etre mince grâce à **Clarins**

Madame J. Parret Trésor 9, Neuchâtel ☎ 25 61 73

Prêt-à-porter

Chère Couture

ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

Parfumerie - Boutique du Théâtre

Produits Biosthétiques pour le corps, le visage, les cheveux, notre spécialité : produits sur mesure.

Concert 6 Tél. 24 70 70

POUR LES FILLES ET LES GARÇONS

Simplicité des formes et coloris chauds

Peut-on parler mode pour des enfants ? Oui, quand ils plagient les adultes. Non, quand ils s'habillent « dans leur âge ». Leur « mode » devient alors une série de vêtements adaptés à un mode de vie plutôt qu'à une mode tout court. Evitant les fantaisies qui singularisent, leurs tenues deviennent alors pratiques, fonctionnelles, actuelles. En vrac, disons que cet hiver ils aimeront les matières confortables avec les gros tissus de laine souples et moelleux, les couleurs gaies et vivantes, les carreaux et les écossais, les duffe-coats, les canadiennes, les cabans. Les pantalons à revers pour les garçons et les filles.

Parmi les points à retenir : la simplicité des formes. La richesse des tissus. Les coloris vifs et gais.

Manteaux unisex de bonne humeur

Il n'y a plus à épiloguer sur l'unisex que l'on retrouve à tous les instants de la vie quotidienne chez les adultes. Les trench, les duffe-coats, les manteaux droits ou à double boutonnage remportent les suffrages des jeunes et de leurs mères, surtout lorsqu'ils sont taillés dans les tissus de laine solide et chauds comme la bure, le drap, le kabik, la ratine ou le shetland. Ces manteaux-là peuvent très bien passer du frère à la sœur ou vice versa. Il existe cependant une exception pour les mauvais jours : la redingote coupée à la taille, à jupe trapèze qui est pour les petites filles.

La plupart des coloris sont très vifs pour ne pas assombrir ces minois rougis par le froid. Offrez-leur du mandarine, du vrai rouge, du bleu drap, du vert prairie. A moins qu'ils n'aient déjà vos goûts classiques et qu'ils ne préfèrent ces beiges, ces gris, ces verts de bonbon. N'oubliez pas, aussi, les écossais aux teintes chaleureuses ou assourdis qui s'accrochent si bien avec leur jeunesse.

plient. A côté des classiques blazers droits ou croisés en gabardine, ou en flanelle de laine, vous trouverez par exemple des cabans en drap solide. Si votre budget vous le permet prévoyez aussi un blouson zippé, à bord en côtes tricotées en drap ou en ratine de laine.

La veste-chemise en flanelle de laine a ses partisans. Elle est nettement plus vaste donc s'adapte aux grands gestes et aux jeux. Les miniriding-coats en tweed ou loden gagnent du terrain dans la mode de tous les jours. Quant aux canadiennes en drap ou bure avec col de fourrure, elles ressemblent en tous points à celles de monsieur ou de madame et sont réalisées avec autant de soins. Ici aussi la couleur a une importance capitale. Elle varie selon les formes. En général, elles sont classiques pour la plupart des modèles. Quoique les chemises et les blousons optent pour la fantaisie. C'est dans ce choix que vous éduquez le goût futur de vos enfants. Ne les laissez pas se transformer en perroquets, même si la tendance actuelle est à la décontraction et à la superposition des couleurs les plus inattendues.

Pantalons par-ci, pantalons par-là...

Le pantalon reprend sa forme normale et abandonne ses godets, ses plis creux incrustés dans le bas, et autres fantaisies. Les fabricants, revenus à plus de mesure, proposent une coupe très classique, au bassin étroit, aux jambes droites. Notez bien, que l'austérité ne s'installe pas pour si peu : les couleurs et les genres remplacent les délices de la coupe.

On revient aussi aux culottes anglaises en cheviotte de laine écossaise, ou unies en jersey, ou flanelle de laine. Détail particulier : elles ont des revers. La salopette bien-aimée de l'été réap-

paraît. Elle est coupée dans des flanelles de laine souple, unies ou à petits carreaux bicolors. Le grand événement de l'hiver, c'est que la petite fille reporte la jupe, suivant ainsi sa maman que les couturiers veulent dépouiller de son cher pantalon. Malgré tout, ce retour n'est pas aussi net que pour la robe, et le pantalon n'a sans doute pas dit son dernier mot.

Et cependant, elles sont très diversifiées. On voit en effet : des jupes portefeuille en gabardine, des jupes culotte en quadrillé de laine bicolor, des kilts écossais, des jupes trapèzes à pont en flanelle de laine. Quant aux robes, elles s'imposent dans la version chemisier. Elle est traitée en sport sur un pull ou un chemisier taillée dans un beau jersey. Plus précieuse, elle est taillée dans de la flanelle, de la toile ou de la popeline. Bien entendu, la robe-chasuble si pratique avec un pull n'est pas oubliée. Elle voisine dans le vestiaire avec la robe-tablier à bretelle volante et la robe-polo pleine de gaieté.

Elizabeth Arden

La grande cure de régénération **BYE LINES TREATMENT**

Elizabeth Arden a mis au point un programme de régénération poussé à la perfection : une cure pour la peau, un lifting entièrement naturel. Le nouveau **BYE LINES TREATMENT** est une cure extrêmement efficace pour le visage et le cou, une arme de grand prix pour la lutte des femmes contre les lignes et les plis.

KINDLER

Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

La pilule et la vitamine C

Certains effets secondaires produits par les contraceptifs oraux seraient tout simplement dus à un manque de vitamine C.

C'est du moins l'hypothèse récemment formulée par deux chercheurs de l'Université de Lusaka, en Zambie. Michael et Maxime Briggs se sont en effet livrés à une étude comparative du taux d'acide ascorbique (vitamine C) présent dans le sang de femmes prenant ou non des contraceptifs, ainsi que dans celui de femmes enceintes. Quatre-vingt-cinq volontaires ont contribué à la réussite de cette étude. Leur âge variait entre 18 et 35 ans et parmi elles figuraient des Asiatiques, des Africaines et des Européennes.

Les résultats de l'analyse sont catégoriques : le taux en vitamine C est nettement plus bas chez les femmes

qui prennent des contraceptifs oraux que chez celles qui n'en prennent pas ou chez les femmes enceintes. Ce phénomène est valable pour les divers types de pilules qui ont fait l'objet de l'étude.

En revanche, la prise de contraceptifs sous forme d'injections n'influence pas le taux de vitamine C du sang. C'est en exerçant une action stimulante sur le foie que les contraceptifs oraux à base de stéroïdes entraîneraient la production d'une protéine à base de cuivre, la céruloplasmine, capable d'oxyder l'acide ascorbique et de provoquer une carence de cette importante vitamine.

Il apparaît donc, et c'est la conclusion des deux chercheurs, que les nombreuses femmes qui prennent la pilule auraient davantage besoin de vitamine C que les autres. (CEDOS)

ATTENTION!

L'hiver approche...

N'oubliez pas que pour :
une robe pratique et élégante
un deux-pièces confortable
un ensemble pantalon
un manteau chic et chaud
un beau choix de pulls mode

Une seule adresse : **TOUJOURS**

à la Belette

SOUS LES ARCADES

BEAUX COLORIS - Toutes tailles

Nos vitrines sont un reflet permanent du prêt-à-porter international

Revue permanente dans nos vitrines Fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Tél. 25 20 18

Pourquoi ils aiment la veste

Vous êtes réticente sur le choix d'une veste, si confortable soit-elle. Vous trouvez sans raison qu'elle n'est pas aussi enveloppante qu'un manteau. Mais eux, vos enfants, vous diront que justement, c'est parce qu'elle est plus courte qu'ils la préfèrent... Ils donnent à la veste beaucoup d'importance. Elle leur laisse la possibilité de bouger tout en les protégeant suffisamment du froid et des intempéries. Les styles se multi-

Soins parfaits

Institut de Beauté JUVENA

NOUVEAU EN EUROPE
Les cils permanents Perm Allure
Démonstration et pose

Neuchâtel - Seyon 12. Tél. (038) 25 84 21
R. Roujoux, esthéticienne de Direction
Membre de la F.R.E.C.
OUVERT SANS INTERRUPTION



Protégez votre voiture efficacement contre la rouille

Tectyl - Center
pour Neuchâtel et environs

Carrosserie P. SCHOELLY
Hauterive
Tél. 25 93 33

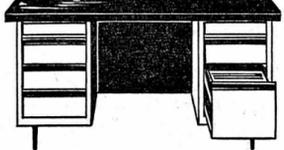


A. Charlet
HORLOGERIE BIJOUTERIE
(sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

Fr. 30.- à Fr. 50.-
pour votre vieille **perruque**
lors de l'achat d'une perruque de 1^{re} qualité

Perruques - Center
Temple-Neuf 1 - Concert 6

Meubles de bureau bon marché



Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche : 3 tiroirs ; à droite : 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir Fr. 690.-

Rayonnage en acier composé de 2 montants et d'un dessus, plus 5 rayons. Haut. 185 cm, larg. 95 cm, prof. 30 cm Fr. 138.-

Armoire en acier, 4 rayons mobiles. Haut. 198 cm, larg. 100 cm, prof. 43 cm Fr. 420.-

Reymond
Exposition à Cornaux
(A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

AU MOULIN, DE BROT-DESSUS

tout le monde vient y chercher la tourbe horticole avec engrais biologique.

Pris sur place ou livré à domicile
Tél. (039) 37 13 40.

création AUERHAHN

modelli **Venezia**



Schinz
NEUCHÂTEL

plus que 3 jours

Carrefour fête l'automne

Des prix fracassés **Des montagnes de cadeaux**

par une VENTE SPÉCIALE limitée aux denrées alimentaires, boissons, tabacs et à tous les articles de consommation quotidienne servant au nettoyage ou aux soins corporels.
(ACF du 15.3.1971, modification de l'ordonnance du 16.4.1947 - 3.1.a.)

Raviolis HERO boîte 3/2 1160 g	1.80	Yogourts SILVRI pur fruit, 4-pack 180 g	1.55	Pastis DUVAL, 1 litre	15.50
Café INDOR « Italien » 460 g	2.90	Croustilles surgelées FRIONOR paquet (14 pièces) 400 g	2.25	Cigarettes PARISIENNE Super filtre, MARY LONG, GAULOI- SES Jaunes filtre, etc. la cartouche	9.90
Moutarde THOMY 3 tubes de 300 g	3.20	Salami NOSTRANO pièce 400 g environ	5.-	NIAXA, jumbo 5 kg	12.80
Huile d'olives NUXO 620 g	4.60	Roulade LEISI, 5 parfums, 300 g	1.30	Bain mousse VIVA, 1 litre	1.50

Chaque jour vous pouvez gagner

1 TV couleur PHILIPS Multinormes
1 lave-vaisselle INDESIT
1 jeu de 4 pneus d'hiver (val. 400.-)
1 aspirateur-balai HOOVER
1 lecteur de cassettes PHILIPS
1 rasoir BRAUN Rallye
1 humidificateur ROTEL Clima-form
1 sèche-cheveux SOLIS Amica
1 descente de lit OXFORD 60/120
1 fer à repasser de voyage JURA

Pour participer au tirage au sort chaque soir à Carrefour Romanel, à 19 h. 30 (samedi 17 h. 30), en présence d'un notaire, il suffit de:

- remplir les bons ci-dessous
- déposer chaque jour, dans l'urne placée à l'entrée du magasin, le bon correspondant à la date
- aucun achat n'est exigé pour participer au tirage au sort
- ATTENTION! Chaque bon n'est valable qu'un jour: la date de validité est indiquée sur le bon

Pendant les 6 jours de fête d'automne, M. Carrefour et le clown TRAC organisent des jeux, des concours et distribuent des montagnes de cadeaux (sans obligation d'achat)



Carrefour Romanel/Lausanne
(Route Blécherette-Yverdon)

Heures de vente:
du lundi au vendredi: de 9 à 20 h, sans interruption
samedi: de 8 à 18 h, sans interruption
(entrée dans le magasin jusqu'à 19 h., samedi 17 h.)
magasin ouvert le lundi toute la Journée

4  **jeudi 2 novembre**
1er prix 1 TV couleur PHILIPS

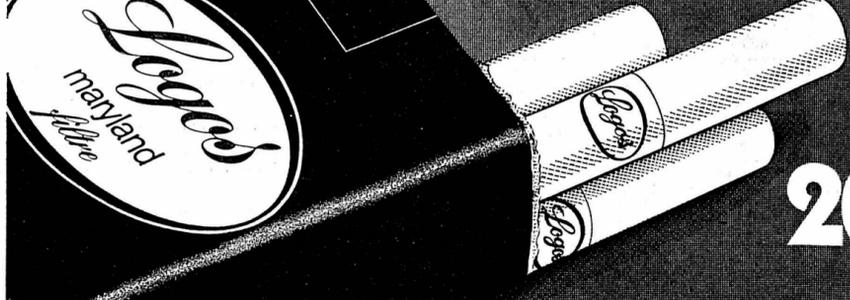
Nom: _____
Adresse: _____

5  **vendredi 3 novembre**
1er prix 1 TV couleur PHILIPS

Nom: _____
Adresse: _____

6  **samedi 4 novembre**
1er prix 1 TV couleur PHILIPS

Nom: _____
Adresse: _____



Logos
20 brunes 'nature'
Fr. 1.30

Votre emballage de sucre peut vous porter chance!

Maintenant cela vaut la peine de jeter un coup d'œil sur les emballages de sucre avant de boire le café dans l'un des établissements de la restauration et de l'hôtellerie. Car vous y trouverez, imprimés sur la face intérieure, des dés — des dés porte-bonheur avec des points de 1 à 6. En envoyant, avant le 15 novembre 1972 les séries complètes à la Fédération Suisse des Cafetiers, Restaurateurs et Hôtelières, Service de formation professionnelle, Case postale, 8099 Zurich, vous participerez au tirage au sort de prix très attractifs. Il se pourrait alors que ces emballages de sucre vous font gagner un billet d'avion pour New-York, un passeport intercantonal pour gourmets (d'une valeur de Fr. 2500.-) ou l'un des 50 prix de consolation. La Fédération Suisse des Cafetiers, Restaurateurs et Hôtelières souhaite bonne chance aux collectionneurs.



Quia fait un six?

Fédération Suisse des Cafetiers, Restaurateurs et Hôtelières Zurich
Une carrière dans la profession hôtelière vous intéresserait-elle? Téléphoner-nous, s'il vous plaît. Nous vous enverrons volontiers une documentation appropriée (Service de formation professionnelle, tél. 021/229685)

Un tip:

Suivez attentivement les annonces dans les quotidiens au sujet des cubes porte-bonheur! Découpez-les s.v.p., collez-les sur une carte postale et expédiez-les! (Des cartes de concours sont disponibles dans les restaurants.)

EMPLOYÉE DE BUREAU

Etude de la place cherche consciencieuse, pouvant prendre des responsabilités. Salaire en rapport avec capacités. Travail à la demi-journée, si possible le matin. Faire offres sous chiffres BT 2666 au bureau du journal.



dame ou demoiselle de buffet

Place avec responsabilités. Tél. (038) 24 06 54.

Restaurant de la Grappe
La Coudre
Neuchâtel

engage, pour date à convenir, un (e)

employé(e) de maison

Téléphoner au 33 26 26 ou se présenter.

HOTEL



cherche, pour place à l'année,

homme pour l'entretien

Travaux de peinture, menuiserie, nettoyage, jardinage, chauffeur. Faire offres, avec références, à la Direction.

Tea-room au Rendez-vous cherche **SERVEUSE**
2 jours par semaine. Tél. 021 22 96 85.

Rentsch cherche



par suite de l'agrandissement de sa succursale à Peseux,

ÉLECTROMÉCANICIEN

(ou mécanicien de précision avec de bonnes connaissances en électricité).

Avez-vous une certaine expérience du service après-vente?

Cherchez-vous une activité variée aussi bien à l'atelier qu'auprès de notre clientèle?

Nous recherchons ce collaborateur technique qui apprécie

- une ambiance de travail agréable en petit groupe
- une place stable
- un salaire en rapport avec ses responsabilités
- voiture de service
- de bénéficier des avantages qu'offre une maison suisse bien fondée et à l'avant-garde dans son domaine.

Veuillez nous faire parvenir vos offres manuscrites avec photo, copies de certificats et références.

Walter Rentsch S.A.
Équipement de photocopie et microfilm
Succursale de Lausanne
à l'attention de M. E. Bertschi
143, avenue de Cour, 1007 Lausanne.
Tél. (021) 27 46 46.

Bureau technique de Sierre cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

dessinateur
ou
dessinatrice

en génie civil. Travail intéressant et varié, ambiance agréable, avantages sociaux d'une grande entreprise. Semaine de 5 jours.

Faire offres par téléphone (027) 5 06 80 ou par écrit au bureau Travaux publics et béton armé, bureau d'ingénieurs S.A., chemin du Repos 16, 3960 Sierre.

ATELIER DE RÉGLAGES
en plein développement engage, tout de suite ou pour date à convenir,
PERSONNEL FÉMININ
pour divers travaux fins et soignés. Atelier seulement.
Tél. (038) 25 88 41 - Interne 71.

Employée de maison
est cherchée par famille de deux personnes. Jolie chambre avec télévision. Bon salaire.
Téléphoner au (022) 46 45 78.
Dem. d'emplois
Un jeune **HOMME**
16 1/2 ans, cherche travail dans petite entreprise, avec contact dans famille. Immédiatement jusqu'au printemps 1973.
Tél. (031) 51 12 56.

Jeune Suisseuse allemande, 22 ans, cherche place de
CUISINIÈRE
dans hôtel ou restaurant où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Début: 1er décembre ou à convenir.
Adresser offres à Ida Amrein, Nelkenstrasse, 6023 Rothenbourg.

Suisse romand, 25 ans, maturité commerciale, bonnes connaissances d'anglais et d'allemand, pratique fiduciaire, cherche place de
COMPTABLE
Faire offres à case postale No 15, Mail, 2000 Neuchâtel 7.

Employée de bureau
4 1/2 ans d'expérience dans bureau d'achat, recherche emploi, éventuellement à mi-temps ou à domicile. Région Saint-Aubin-Neuchâtel. Adresser offres à GY 2659 au bureau du journal.
Dem. à acheter
AVIS
On demande à acheter, en bon état, piano brun pour élève. Adresser les offres, avec indication du prix et de la marque, sous chiffres P 28-460377 à Publicitas, 2610 Saint-Imier.

PETITES ANNONCES au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.
Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de Neuchâtel cherche

secrétaire de direction

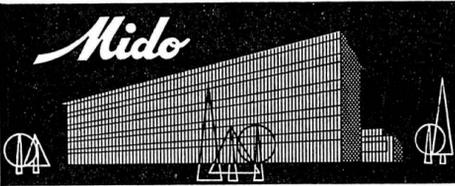
CONDITIONS REQUISES:

- Langue maternelle française ou très bonne connaissance de cette langue
- Bonne connaissance parlée et écrite de l'allemand (et de l'anglais éventuellement)
- Sténodactylo française
- Si possible, quelques années de pratique
- Sens des responsabilités, initiative et discrétion.

NOUS OFFRONS:

- Place stable à candidate sérieuse
- Travail indépendant avec responsabilités
- Activité variée et intéressante dans un service commercial jeune et dynamique
- Semaine de 5 jours et bon salaire.
- Date d'entrée à convenir.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres détaillées, avec curriculum vitae, sous chiffres 87-231 à Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.



Membre de la General Watch Co Bienne

offre activité variée et intéressante

à dame bilingue, ayant expérience commerciale et sens de l'organisation, douée d'initiative, capable d'assurer la bonne marche d'un service indépendant.

Les intéressées sont invitées à prendre contact avec le service du personnel Mido, route de Boujean 9, 2500 Bienne. Tél. (032) 42 12 21 (interne 61).



engage pour différentes succursales BOLE

UNE VENDEUSE

BOUDRY

UNE VENDEUSE

CORCELLES

UNE VENDEUSE

SERRIÈRES

UNE VENDEUSE

ainsi que

BOUCHERS

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55. Tél. (038) 25 37 21.

Après les heures de bureau, tél. (038) 33 19 55.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour notre service des Achats, nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir, un

EMPLOYÉ DE COMMERCE

qui sera formé comme

ACHETEUR

dans notre bureau Achat de fournitures de fabrication. Son champ d'activité sera le suivant:

- Etablissement de différents plans d'approvisionnement
- Rédiger les demandes d'offres
- Traiter des réclamations pour fournitures non conformes
- Correspondance diverse
- Contacts réguliers avec nos fournisseurs
- Tenir à jour la collection des fournitures
- Remplacement du responsable de bureau durant ses absences

Nous demandons:

- Certificat fédéral de capacité ou titre équivalent
- Langue maternelle française avec connaissances d'allemand
- Personne sachant faire preuve d'initiative et d'exactitude dans le travail
- Personne aimant les contacts humains

Nous offrons:

- Situation stable
- Ambiance agréable dans une équipe jeune
- Conditions de travail et de rémunération d'une grande entreprise
- Prestations sociales de premier ordre.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres complètes à la Division du personnel de l'entreprise. Nous les assurons de notre entière discrétion.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS: SERVICE DU PERSONNEL. TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

CADRAL SA
FABRIQUE DE CADRANS

cherche **ouvrières**

Possibilité de travailler à la demi-journée.

Formation assurée par nos soins.

Places stables.

HAUTERIVE TEL. 038 333322

A vendre

2 PAIRES SKIS métalliques, 200 cm, avec fixations de sécurité, 250 fr. la paire. Téléphone 31 60 55.

2 VIBROGRAPHES. Téléphone aux heures des repas au 41 12 23.

EN EXCELLENT ETAT, chaînes stéréo, disques, trains Märklin, habits, livres, Coq-d'Inde 10, tél. 25 20 04.

SOULIERS DE SKI Raichle avec boucles, No 39. Téléphone au 31 25 65.

2 PNEUS NEIGE avec jantes pour Peugeot 404, et une paire de chaînes. Tél. 41 11 83.

A PRIX MODERE: skis, chaussures de ski et de marche, patins, vêtements de sport. Ce soir de 17 à 21 h, fbg de l'Hôpital 24.

LIT AVEC ENTOURAGE, canapé, table salon marbre, bibliothèque, secrétaire-coiffeuse, table de cuisine, lampadaire. Téléphone le soir au 24 42 06.

2 PNEUS NEIGE, état neuf, 640 x 13, Goodyear Tubeless, 100 fr. la paire. Tél. 25 24 03.

SOULIERS DE SKI Raichle, peinture 39; 2 sacs de couchage. Tél. 24 77 16, aux heures des repas.

CUISINIÈRE A GAZ 4 feux, Le Rêve, adaptée au nouveau gaz, magnifique occasion, 200 fr. Tél. 24 60 22.

4 PNEUS NEIGE Firestone radiaux, neufs, 175 SR 13, + 2 155 x 13. Tél. 24 08 64, dès 19 heures.

2 PNEUS NEIGE à 90 %, 165 x 15, chaînes; cuisinière électrique; lits à étage; salon; canapé et fauteuils. Tél. (038) 51 39 93.

MANTEAU REPORTER pour garçon 13 - 14 ans. Tél. 25 93 31.

COURS D'ITALIEN, état de neuf, 180 fr. Tél. 25 40 86, entre 12 et 13 heures.

BELLES POMMES DE TERRE Bintje pour raclette. Tél. 53 23 80.

CHAMBRE A COUCHER comprenant buffet de service, table, 4 chaises, 180 fr. Salon comprenant divan-couche, 3 fauteuils, table ronde, 250 fr. Tapis 2 x 3 m, 30 fr., plafonnier 10 fr., lustre, 50 fr. Tél. 31 10 52.

4 PNEUS CLOUS Fiat 850, 140 fr. Téléphone 31 27 22, heures repas.

BOTTES FOURREES, CUIR brun, pour dame, 38 1/2. Tél. 31 79 59, le matin.

PATTINS, BOTTINES BLANCHES No 37. Tél. 51 32 81.

TABLE A RALLONGE, 6 chaises, bas prix. Tél. 42 37 55, après 19 heures.

BUFFET DROIT EN NOYER 200 x 157 x 54 centimètres. Tél. 41 16 13.

EQUIPEMENT HOCKEY (GLACE), état neuf. Prix à discuter. Tél. (038) 46 11 69.

POTAGER BOIS, deux feux, 40 fr., petit fourneau à air chaud 40 fr.; l'ensemble 60 fr. Tél. 53 10 17, midi ou soir.

POUSSETTE GRENAT avec matelas 100 fr., lit bois 70 x 140 avec matelas 75 fr., parc rond 30 fr., garniture pour langer et baignoire bébé se posant sur grande baignoire, 50 fr., chaise relax, 20 fr. Téléphone 25 47 91.

MACHINE A LAVER automatique, état de marche, bas prix. Tél. 53 12 22.

PATINS BLANCS, peinture 32, 25 fr. Téléphone 25 41 95.

POUSSE-POUSSE Helvétia démontable, bon état, 100 fr.; manteau dalm, taille 38, 100 fr.; portemanteau fer forgé, 30 fr. Tél. (038) 42 32 90.

3 PAIRES DE SKI avec fixations talonnées de sécurité, en très bon état. Longueurs: 1 m 90 et 1 m 70. Prix avantageux. Téléphone 25 81 10.

A louer

SOULIERS DE SKI, double laçage, No 39, 25 fr.; 1 complet, état de neuf, prix à discuter. Tél. 31 36 92.

PNEUS NEIGE, 2 pneus Good-Year 165 x 14 SR (idéal pour Mazda); 4 pneus cloutés Continental 590 - 13 4PR (idéal pour Ford Capri). Tél. (038) 42 29 24, de 18 à 20 heures.

4 PNEUS CLOUS radiaux, 175 SR 13, 175 - 330, bon état, pour Fiat 125 - 125 S. Téléphone 31 52 21, heures des repas.

2 PAIRES DE SOULIERS DE SKI à boucles, No 41; 2 paires de soulieurs de hockey, Nos 39 et 41; 1 paire de soulieurs de hockey, No 39; 2 paires de soulieurs, ski de fond, No 40, etc. Perreuses 8, Colombier, le soir.

FRIGO BAUKNECHT à l'état de neuf, avec garantie, 200 fr. Tél. 24 53 48, dès 20 heures.

SOULIERS DE SKI plastique, No 33, à boucles, 45 fr. Tél. 33 12 74.

SOULIERS DE SKI Kastinger, doublés mouton, peinture 37 (pour dame). Tél. 25 37 95, après 18 heures.

CUISINIÈRES ELECTRIQUES, bon état, 80 et 100 fr.; frigo, 40 fr. Tél. 41 26 91.

4 PNEUS NEIGE 90 %, pour R4, dont 2 sur jantes, 130 fr. Tél. 25 16 70, la journée.

PONCHO; ensemble robe-manteau 3 ans; bottes, trousseau bébé. Tél. 24 08 39.

Demandes à louer

PROFESSEUR DE GYMNASE cherche ou plus tôt studio en ville. Adresser offres écrites sous chiffres 211-659 au bureau du journal.

MONSIEUR cherche chambre meublée avec confort, Colombier, Bôle, éventuellement Boudry - Areuse. Tél. 51 33 83, le soir.

SECRETARE CHERCHE APPARTEMENT d'une pièce, non meublé, à Neuchâtel, avec confort, pour le 1er janvier 1973, ou éventuellement le 15 décembre 1972. Tél. bureau (031) 61 60 05, privé (031) 42 81 12.

GRAND LOCAL pour entreposer voitures et matériel de décoration, du 15 décembre au 15 janvier, en vue d'une exposition. Téléphone 51 11 81, de 8 à 12 heures.

APPARTEMENT confort, balcon, cherché pour 2 personnes, quartier et maison tranquilles. Tél. (038) 26 85 90 (repas).

APPARTEMENT DE 2 OU 3 PIÈCES, loyer modéré, Neuchâtel ou environs. Tél. 25 02 52, aux heures de bureau.

ON CHERCHE APPARTEMENT de 3 à 4 pièces pour le printemps prochain, région Saint-Blaise-Marin. Possibilité de mise de fond pour appartement ancien à rénover. Adresser offres écrites à JC 2674 au bureau du journal.

APPARTEMENT confort, balcon, cherché pour 2 personnes, quartier et maison tranquilles. Tél. (038) 26 85 90 (repas).

APPARTEMENT DE 2 OU 3 PIÈCES, loyer modéré, Neuchâtel ou environs. Tél. 25 02 52, aux heures de bureau.

ON CHERCHE APPARTEMENT de 3 à 4 pièces pour le printemps prochain, région Saint-Blaise-Marin. Possibilité de mise de fond pour appartement ancien à rénover. Adresser offres écrites à JC 2674 au bureau du journal.

APPARTEMENT confort, balcon, cherché pour 2 personnes, quartier et maison tranquilles. Tél. (038) 26 85 90 (repas).

APPARTEMENT DE 2 OU 3 PIÈCES, loyer modéré, Neuchâtel ou environs. Tél. 25 02 52, aux heures de bureau.

ON CHERCHE APPARTEMENT de 3 à 4 pièces pour le printemps prochain, région Saint-Blaise-Marin. Possibilité de mise de fond pour appartement ancien à rénover. Adresser offres écrites à JC 2674 au bureau du journal.

APPARTEMENT confort, balcon, cherché pour 2 personnes, quartier et maison tranquilles. Tél. (038) 26 85 90 (repas).

APPARTEMENT DE 2 OU 3 PIÈCES, loyer modéré, Neuchâtel ou environs. Tél. 25 02 52, aux heures de bureau.

ON CHERCHE APPARTEMENT de 3 à 4 pièces pour le printemps prochain, région Saint-Blaise-Marin. Possibilité de mise de fond pour appartement ancien à rénover. Adresser offres écrites à JC 2674 au bureau du journal.

APPARTEMENT confort, balcon, cherché pour 2 personnes, quartier et maison tranquilles. Tél. (038) 26 85 90 (repas).

APPARTEMENT DE 2 OU 3 PIÈCES, loyer modéré, Neuchâtel ou environs. Tél. 25 02 52, aux heures de bureau.

ON CHERCHE APPARTEMENT de 3 à 4 pièces pour le printemps prochain, région Saint-Blaise-Marin. Possibilité de mise de fond pour appartement ancien à rénover. Adresser offres écrites à JC 2674 au bureau du journal.

APPARTEMENT confort, balcon, cherché pour 2 personnes, quartier et maison tranquilles. Tél. (038) 26 85 90 (repas).

APPARTEMENT DE 2 OU 3 PIÈCES, loyer modéré, Neuchâtel ou environs. Tél. 25 02 52, aux heures de bureau.

A louer

A COLOMBIER CHAMBRE MEUBLEE, W.-C., confort. Tél. 41 21 89.

BELLE CHAMBRE INDEPENDANTE, chauffée, douche. Tél. 25 06 35.

CHAMBRE INDEPENDANTE avec part à la salle de bains, pour monsieur, à Neuchâtel. Libre immédiatement. Tél. 24 70 23.

A MARIN, 2 chambres meublées à messieurs sérieux. Tél. 33 38 49, dès 19 h, chemin des Vignes 2.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, cuisine, bain, au centre, libre immédiatement. Tél. 25 19 02.

HAUTERIVE, immédiatement ou à convenir, appartement de 4 pièces + hall, tout confort, magnifique situation, 700 fr. + charges. Tél. (038) 33 39 22, le soir.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante, haut Cortailod. Tél. 42 14 31.

STUDIO au centre, libre immédiatement. Adresser offres écrites à AS 2665 au bureau du journal.

APPARTEMENT MEUBLE ou non, 2 1/2 pièces, confort, à couple tranquille ou mère et 1 enfant, dont la femme accepterait de faire le ménage d'une dame seule. Bon salaire. Adresser offres écrites à DW 2668 au bureau du journal.

STUDIO MEUBLE pour 2 personnes, à Cortailod. Date d'entrée à convenir. Adresser offres écrites à EX 2669 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

SOMMELIERE CHERCHE PLACE de remplacement, une ou deux fois, de préférence en début de semaine. Tél. 42 34 61.

JEUNE DAME cherche travail à domicile, bureau, etc. Tél. 24 66 48.

DEMI-INVALIDE, permis auto, cherche place de pompiste, région Neuchâtel - la Neuveville. Ecrire sous chiffres CV 2667 au bureau du journal.

COURTEPOINTIERE cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à IB 2673 au bureau du journal.

DAME CHERCHE EMPLOI de vendeuse dans magasin ou petit commerce, à Neuchâtel - la Neuveville. Tél. 51 15 69, jusqu'à 13 heures.

GOBELIN. Dame ferait travaux de tapisserie. Tél. 25 46 73.

DAME PRENDRAIT BEBE EN PENSION. Très bons soins; grand appartement. Tél. 25 99 57.

MIGROS

Magasin de la rue des Parcs

OUVERT LE LUNDI MATIN

HEURES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h 30 (mercredi après-midi fermé).
Samedi : de 7 h 30 à 16 h sans interruption.

Café des Parcs

ASSIETTES FROIDES
FONDUE
ESCARGOTS
PATÉS

Salle pour sociétés

Le café où il fait bon se retrouver entre amis

BRASSERIE de la Rosière

SALLE POUR SOCIÉTÉS
JEUX DE QUILLÉS
CUISINE SOIGNÉE
PARKING

Tél. (038) 25 93 73

Georges Beuchat

AGENCE :

NORTON
DUCATTI
TRIUMPH

Vente et réparation toutes marques
Tél. 24 13 21

GARAGE A. WALDHERR

AGENCE :



CHRYSLER
SIMCA
SUNBEAM
ROVER
Autolocation

Rue des Parcs 147 - Tél. 24 12 65



Le camion - banque de la B.C.N.

stationne au carrefour
Parcs - Rosière

lundi, mercredi et vendredi
de 10 à 11 heures

BOULANGERIE PÂTISSERIE ÉPICERIE

J. FROIDEVAUX
Tél. 25 33 90

SALON-LAVOIR BLANCHISSERIE Nettoyage chimique

P. Monney - Tél. 25 04 14
SERVICE A DOMICILE

LE BON PAIN
LA BONNE PATISSERIE

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

JEAN MASSON
Tél. 25 14 45

LA RUE DES PARCS

UN REGARD SUR LE PASSÉ

Ce n'est certes pas dans les années 1905 qu'on avait des problèmes pour circuler rue des Parcs ! De route il n'y avait pas, puisqu'il était impossible de croiser un cheval et les habitants y étaient forcément beaucoup moins nombreux.

M. Ernest Perret, 73 ans, est né rue des Parcs et y a passé toute sa vie. Il se rappelle encore fort bien le temps de sa jeunesse où le lait arrivait en droite ligne du Val-de-Ruz sur un char tiré par un cheval. C'est lui et ses quelques amis du quartier qui étaient chargés de la distribution pour toute la rue. Enfin, la tournée était vite terminée, car seules quelques maisons entouraient les vignes et les jardins.

La première habitation à être construite rue des Parcs fut celle portant aujourd'hui le No 26. Les murs abritaient un restaurant, sorte de ferme neuchâteloise, auquel on accédait par un escalier « pentu ». Le restaurant, au milieu des vignes, fut le seul de la rue des Parcs pendant un certain nombre d'années. Puis un autre fut bâti vis-à-vis. Le premier se transforma alors en biscuiterie.

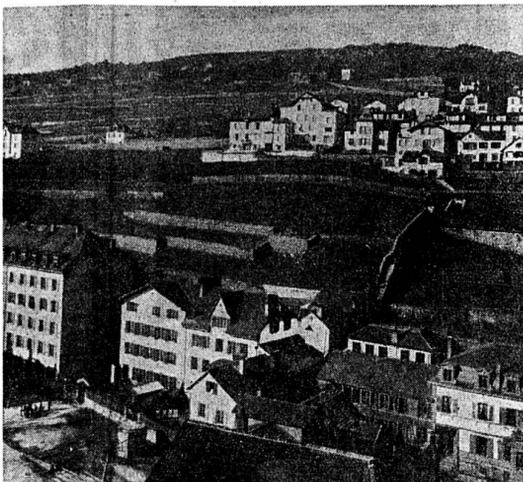
M. Perret se souvient fort bien de son jardin, qui prenait naissance au nord de la rue actuelle, pour se terminer à... la rue de la Côte. Il était encore possible de cultiver ses choux et ses carottes au début du siècle !

Pas d'industrie, mais des petits commerces

Vers les années 1910, les industries étaient quasiment inexistantes rue des Parcs. En effet, seules une fonderie et une usine de ressort s'y étaient établies. Par contre, on peut dire sans exagération que les petits commerces y fleurissaient. Les habitants de la rue des Parcs trouvaient épicerie, marchands de fleurs, de vélos, boulangerie et matelasserie sur leur pas de porte, ou presque !

Les Parcs, encore qu'il nous ait été impossible de découvrir un écrit précis à ce sujet, tirent certainement leur nom de deux parcs de verdure et de délassement réservés aux enfants. Un était situé à l'emplacement où on a construit aujourd'hui, vers le collège, des places de stationnement pour voitures ; l'autre, à l'autre extrémité de la rue, près de la Rosière.

Aujourd'hui, les vignes et les jardins ont disparu pour faire place à la rue proprement dite et aux nombreuses maisons d'habitation la bordant. Les industries font toujours défaut aux Parcs. Par contre, comme par le passé, les commerces de petite ou moyenne importance y sont nombreux. C'est ainsi que petites épiceries, laiteries, magasins de cycles, de radios, atelier de gypserie, de matelasserie, ateliers de réparation permettent aux habitants de la rue de faire leurs emplettes sur place.



La rue des Parcs en 1896 et aujourd'hui. Que de changements intervenus !

Mis à part la circulation...

Quant au collège, qui a été bâti entre les années 1911 et 1913, il continue d'accueillir les enfants du haut de la ville. On pourrait donc dire sans méchanceté aucune, que mis à part les constructions et la disparition des vignes, la rue des Parcs n'a pas modifié son aspect dans des proportions bien remarquables.

Il y a pourtant une chose qui tient à cœur des vieux habitants de la rue : la circulation. Le trafic y est maintenant intense et les places de parc sont occupées à longueur de journée. Et dire qu'il y a quelques années encore, seuls deux ou trois véhicules étaient « garés » aux Parcs durant toute la journée...

Des vignes promises à disparaître...

La colline qui domine le Seyon porte le nom de Parcs. Elle fut, à son origine, couverte de vignes qui bordaient le nord et le sud de la Vy de l'Etra. Le nom des Parcs (autrefois Part) est mentionné déjà en 1285, dans un acte des Monuments de Matile, puisqu'on peut y lire :

« Pierre et Richard donnent au chapitre de Neuchâtel un censum super vineam nostram sitam in Parcho ».

Entre la route et le Seyon passaient autrefois les voies ferrées du Jura neuchâtelois et du Jura Simplon. La colline était dominée par les Valangines, vignoble qui, avant d'être parsemé de nombreuses maisons, produisait un vin de qualité très recherchée. La commune de Neuchâtel y construisit dans les années 1890 un groupe de maisons ouvrières et une société particulière y fit bâtir un autre groupe de maisons dit : Le Foyer. Ces territoires appartenaient autrefois au seigneur de Valangin, d'où le nom de Valangines.

Il est intéressant de noter que le pasteur et professeur neuchâtelois Ed. Quartier-Latente écrivait en l'an 1897, qu'aux « Parcs, à mesure qu'on s'approche de la ville, les constructions faites lors des dernières années garnissent les coteaux et il est à prévoir que les vignes auront bientôt totalement disparu ».

PARTIE PUBLICITAIRE DE CETTE PAGE



ANNONCES SUISSES S. A.

2, fbg du Lac
2001 Neuchâtel - Tél. 24 40 00

SALON DE COIFFURE

Dames et messieurs

Giovanni Nobile

a remis à neuf son salon, avec sa coiffeuse Huguette

Parcs 56 Tél. 25 34 54

ÉPICERIE PRIMEURS

Y. BUILLARD
Tél. 25 37 80

SALON BIJOU

Josiane Kægler

SALON DE COIFFURE DAMES

Parcs 115 Tél. 25 95 05



NOS SPÉCIALITÉS :

fondue chinoise
fondue bourguignonne

Viande de 1er choix

Veau, porc, bœuf et agneau

NOTRE FEUILLETON

Le Chant sur la falaise

par
LÉO DARTEY

20

Cela correspondait si bien aux insinuations de la cantatrice que Simone n'eut pas le moindre doute.

— Il a voulu l'épouser et c'est elle qui l'a repoussé ! Mais il l'aimait ! Il l'aimait peut-être encore !

— Si je n'avais pas pensé que Philippe ait pour vous beaucoup de tendresse, je n'aurais pas fait tout au monde pour vous réunir ! dit-il avec chaleur. Qu'il éprouve pour son interprète une admiration fanatique, qu'il lui voue un culte, presque une adoration, cela je n'ai pas à vous le cacher ! Vous êtes aussi bien que moi capable de vous en apercevoir, puisque cela crève les yeux. Mais cette passion, tout artistique, je le crois, nous n'y pouvons rien ni l'un ni l'autre. Elle est en dehors de votre pouvoir, de votre charme, petite ensorceleuse ! Ce n'est certes pas comparable, en aucune façon, avec le sentiment attendri et protecteur dont il vous entoure... Vous n'avez pas plus à en prendre ombrage que Marga ne peut être jalouse de vous !

Le coup porta, atteignant Sim en plein cœur. Non, Marga ne pouvait être jalouse d'elle parce que sa part

était sacrée, sans rivalité possible dans l'esprit et peut-être dans le cœur de Philippe !

Il le lui avait dit lui-même d'ailleurs :

« Ce que j'éprouve pour Marga, c'est une admiration fervente et passionnée pour l'artiste dont la voix est comme un divin instrument ! Cela, c'est sa part, nulle jamais ne pourra la lui prendre... »

Mouriez venait de lui confirmer, tout en laissant entendre que, peut-être, il y avait eu autre chose entre les jeunes gens que cette adoration...

— Elle se raidit et lança, souriante :

— Eh bien ! c'est parfait ainsi, chacune aura sa place bien définie dans la vie de mon grand homme de mari ! Seulement que Marga ne s'endorme pas trop sur ses lauriers tout de même... Voyez-vous qu'un jour je me mette en tête de vouloir conquérir la sienne tout entière ?

Avec une tristesse apparente, Mouriez murmura :

— Hélas ! ma pauvre petite, il vous manquera toujours les armes nécessaires : son admirable voix, son talent, sa science musicale...

Un instant, Sim rêva, le visage soudain impénétrable ; puis, relevant la tête, d'une voix soudain enjouée :

— Vous avez raison, dit-elle. Il vaut mieux que je me contente de ma part. Au fond, c'est la meilleure !

CHAPITRE XIII

Pendant quelques temps, en effet, Sim put se l'imagination.

Elle goûtait dans le contact journalier de Philippe, affectueux et tendre, une joie qui lui faisait tout oublier.

Tout, d'ailleurs, semblait s'associer au bonheur des jeunes gens. De Rouen, puis de la Côte d'Azur où une sciatique retenait Mme Brenoy, étaient arrivés les contentements les plus chaleureux.

La mère de Philippe surtout se félicitait de voir

conclus des fiançailles qui réalisaient un de ses vœux les plus chers. Depuis l'été, elle caressait secrètement cette idée de donner à Philippe pour compagne cette jeune fille sérieuse et tendre. Avec elle, la vie du jeune compositeur lui semblait débarrassée de toute embûche. Et ce fut elle qui, pleine de hâte, fixa la date du mariage au printemps suivant, aussitôt après son retour à Paris, pour la plus grande joie des jeunes gens.

Fiancée heureuse et comblée, Sim n'en restait pas moins la secrétaire zélée de Philippe, et ces heures de travail en commun, ces heures où elle se dévouait pour lui, pour sa carrière, dans l'obscurité et le prosaïsme de tâche, tandis que librement, devant elle, il se livrait au divin travail de l'inspiration, étaient peut-être pour la jeune fille les plus belles et les plus confiantes de son amour.

Mais peu à peu, dès les premières semaines de leurs fiançailles, les deux tête-à-tête furent troublés par une présence importune.

Marga, adroitement, insensiblement, s'insinua dans la vie du compositeur, se découvrait presque chaque jour un prétexte pour venir déranger leur intimité.

Ne fallait-il pas répéter, sous la direction du maître, ses dernières compositions, surtout cette fameuse « Réponse au Rossignol », tellement pleine d'embûches et de difficultés ?... N'avait-elle pas sans cesse besoin de ses conseils ?

Et chaque jour, pendant les heures de sa présence, c'était comme si la pauvre petite Sim eût été rayée du nombre des mortels.

Evidemment, même lorsqu'ils étaient seuls, les élans de l'inspiration de Philippe aux heures de travail, le lui prenaient tout entier ; mais il y avait les repos, les entractes, pendant lesquels il redevenait le si tendre Philippe, l'ami prévenant et affectueux qui réchauffait son cœur.

Et pour lui, comme pour elle, ces instants de répit étaient si doux qu'il les faisait aussi nombreux et longs qu'il lui était possible !

Souvent, près de Sim, en écoutant son charmant babillage ou ses conseils sérieux, il oubliait l'heure du travail, s'abandonnant à une douce paresse ; mais Marga, par sa seule présence, avait le don de déchaîner son inspiration, son imagination musicale.

Comme il oubliait bien alors la pauvre Sim ! Que d'heures il passait ainsi à côté d'elle, mais si loin, tandis qu'il autorisait Marga à le suivre dans son envol !

Quand il se mettait au piano, il avait une façon de lui dire : « Ecoutez ! » qui semblait à Simone plus précieuse que tous les aveux d'amour !

Que n'eût-elle donné alors, la petite Sim, pour que, l'associant enfin à son œuvre de création, il lui dise à elle aussi le mot magique : « Ecoutez ! » Ecoutez, c'est-à-dire : « Voilà ce que j'ai trouvé, voilà ce que je fais... Je vous en offre la primeur parce que je sais que vous comprendrez la pensée que j'y fais vivre, parce que vous communiquerez avec moi... »

Ah ! cette communion de l'autre avec Philippe ! L'union de ces deux êtres pendant qu'inclinée sur son épaule, elle chante l'air qu'il improvise ! Cette union dont elle se excluait sévèrement, quoique présente, elle, la fiancée, elle, la « choisie », mais peut-être pas la « préférée » !

Combien de fois a-t-elle dû écraser ses larmes derrière un livre ouvert comme un écran devant son visage bouleversé ! « Ecoutez ! » disait seulement Philippe à Marga.

Et c'était comme une offrande qu'il lui faisait.

Parfois, quand tout était fini, que les rythmes en s'éloignant avaient dégagé son esprit, il se tournait vers Simone. Mais de quelle voix différente alors, naturelle, presque froide, il jetait son opinion sans paraître en réalité s'en soucier le moins du monde :

— Eh bien ! comment trouvez-vous cela ?

(A suivre)

Le grand romancier

GUY DES CARS

sera l'hôte de la
Librairie

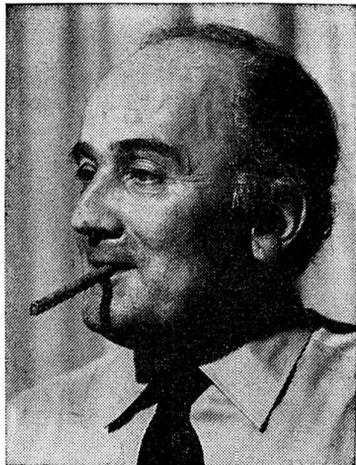
Reymond

5, rue Saint-Honoré
2000 Neuchâtel

Jeudi 2 novembre 1972, dès 14 h 30

où il dédicacera ses derniers romans :

- | | |
|----------------------------|-----------|
| — L'insolence de sa beauté | Fr. 23,45 |
| — Le Grand Monde | Fr. 28,65 |
| — La Vipère | Fr. 20.— |
| — La Révoltée | Fr. 21,75 |
| — Une certaine dame | Fr. 21,75 |



La couleur
un supplément
de chaleur
dans votre
demeure

La TV couleur Philips
ou Médiateur
chez vous
pour quelques jours
gratuitement

Si vous désirez louer ou acheter un poste de télévision couleur, nous vous proposons d'abord de l'essayer chez vous sans engagement.

LOCATION à partir de Fr. 98.—

Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

TÉLÉCOLOR

Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Heure de préférence : _____

ENTREPRENEURS

Mon équipe de mineurs spécialisés résout pour vous tous les problèmes de minage en galerie et en plein air. Travail au m3. Devis sans engagement.

Entreprise de minage Fernand MICHELLOD, Square Gare 48, 1920 Martigny.

Tél. (026) 2 34 60 ou (026) 4 91 39 ou 4 91 47.



Antigel
Pneus
neige

neufs et d'occasion
roues et jantes et
toutes pièces de
rechange pour
automobiles

BORER

Depuis 1930
2006 Neuchâtel
Draizes 61 / 31 66 66



CRÉDIT SUISSE

Communication aux porteurs d'obligations convertibles 3 1/2 % 1963-78

Selon décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 7 septembre 1972, un droit de souscription aux obligations à option 5 % 1972-84, émises du 9 au 20 octobre 1972, a été attribué aux actions garantissant le droit de conversion des obligations convertibles 3 1/2 % 1963-78. Ces coupons-droits ont été vendus. Le produit de cette vente permet un paiement en espèces aux porteurs d'obligations convertibles 3 1/2 % 1963-78 de Fr. 37.20 par obligation lors de l'exercice du droit de conversion.

Les obligations restantes de l'emprunt convertible 1963-78 ayant été dénoncées au 31 décembre 1972 pour le remboursement au pair, chaque obligation de Fr. 3600 valeur nominale peut encore être échangée jusqu'à cette date contre 1,704081 actions, moyennant un versement de Fr. 630,70 pour la fraction correspondant aux quotes-parts des prix d'émission (après déduction du produit du droit). Pratiquement, le prix de conversion s'abaisse ainsi à Fr. 2482,70 par action.

Zurich, le 2 novembre 1972

CRÉDIT SUISSE



Si vous ne pouvez vous rendre à notre librairie le jeudi 2 novembre, réservez votre volume par téléphone (038) 25 44 66 et nous vous le ferons parvenir dédicacé par l'auteur.

Mieux

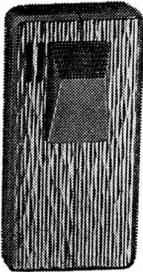
VOIR

c'est

VOIR

RABUS

Rabus
RABUS OPTICIEN DIPLÔMÉ
FBO DE L'HÔPITAL 3 (SOUS LES ARCADES)
2001 NEUCHÂTEL TEL. (038) 25.11.38



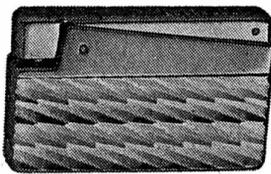
Nouveauté!

KAWEE

NO 1

piezo electronic

divers modèles de poche et de table
— classiques
— élégants
— solides



KAWEE

En vente auprès de tous les magasins
spéciaux.
LUSCHER + Co, articles pour fumeurs,
8401 Winterthur

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.— à 20'000.—

confidentiel — discret

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.

Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Date de naissance _____

Etat civil _____ Nationalité _____

Domicile (no postal) _____

Rue _____ No _____

Depuis quand à cette adresse _____

Adresse précédente _____

Pendant combien de temps _____

Employeur _____
(aucune demande de renseignements)

Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____

Durée de l'emploi précédent _____

Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____



plus de 670'000 crédits
déjà accordés

Envoyez le bon
aujourd'hui

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

La formule magique du succès

Le succès en matière de compétition, c'est la victoire. Et la victoire, c'est l'affaire de Rossignol. A Sapporo, 4 des 6 médailles d'or obtenues par les champions de l'élite mondiale ont été gagnées avec Rossignol. Mais le succès, pour vous, c'est autre chose. C'est avant tout le plaisir de skier sans problème. En glissant mieux, en godillant plus légèrement, en un mot, c'est skier en oubliant vos skis. Et vos fixations. Et vos chaussures. C'est à cela que Rossignol s'emploie. Et c'est pourquoi Rossignol a cherché et testé pour vous une fixation de sécurité sur laquelle vous pouvez vraiment compter. Et des chaussures qui vous permettent de prendre les virages avec légèreté, des chaussures dans lesquelles on se sent bien.

ROSSIGNOL

«RLN» c'est la formule magique Rossignol pour mieux skier
«RLN»: Rossignol Skis
Look Nevada fixations de sécurité • Nordica chaussures de ski
Cela va de soi, carskis, fixations et chaussures forment un tout.

Veillez me faire parvenir des prospectus

nom _____

adresse _____

A envoyer à: Haldemann + Rossignol Skis AG
6370 Stans
R2 4/4

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 2 jours!

à DOMDIDIER (FR)

OS 17 franchit le canal

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath assiste incognito à une conversation fort instructive.

Une chaise de cuisine



Soudain, Hassan Effendi se leva. Echappant à la vue de Hubert, il alla vers son interlocuteur, et deux filles claquèrent : « Voilà comment je traite les imbéciles de votre sorte ! déclara le Turc. Maintenant, je veux que vous m'ameniez ici l'Américain. Je vous attends. Et je le veux vivant ! » Le ton sur lequel fut prononcée cette dernière exigence fit frissonner Hubert, qui jugea préférable de mettre sans tarder une certaine distance entre Hassan et lui. Il décida de battre sans plus tarder en retraite, maintenant qu'il savait ce qu'il était venu chercher, mais le sort lui fut contraire : au même instant, le courant se trouva rétabli tandis que les sirènes hurlaient la fin de l'alerte.



Hubert se trouva donc soudainement exposé en pleine lumière. Reculant vivement vers l'office, il poussa la porte de l'épaule sans perdre de vue celle du salon. Trop tard pour être à même de réagir, il devina une présence derrière lui, et reçut un terrible coup sur le crâne qui l'envoya instantanément au pays des songes avant qu'il ait pu savoir qui le lui avait porté. Quand il revint à lui, il vit qu'il était dans la cuisine. L'eau qu'on venait de lui jeter à la figure dégringolait sur ses vêtements. Un Arabe de haute taille remplissait une casserole sous le robinet de l'évier. Un autre Arabe, du même gabarit, dardait sur lui un regard féroce.



« Ça suffit comme ça, dit calmement Hubert. Merci pour la douche. » Surpris, l'Arabe à la casserole se retourna. Hubert, faute de mieux, lui adressa un aimable sourire. Il savait maintenant qu'il se trouvait assis sur une chaise à tubes d'acier, si étroitement ficelé qu'il ne pouvait raisonnablement nourrir le moindre espoir de s'en tirer sans une aide qui lui viendrait du ciel. Les deux Arabes, prenant chacun un torchon, se mirent en devoir de l'essuyer. « Vous êtes vraiment très gentils, déclara Hubert. Je vous revaudrai ça. » — « Faut bien l'essuyer, grommela un des deux hommes. Si tu mouilles le tapis, le patron va râler. »



Hubert tenta de bouger la tête, mais une douleur fulgurante lui traversa le crâne, et il serra les dents. « Va dire qu'il est réveillé », ordonna un des deux Arabes à son acolyte. L'autre sortit, puis revint : « On peut l'amener. » Hubert se sentit soulevé, et plaisanta : « C'est la première fois de ma vie que je voyage en chaise à porteurs ! » — « Tu crâneras moins tout à l'heure », assura un des deux hommes. Ainsi transporté, Hubert traversa l'office, puis le vestibule. La dernière phrase qu'il avait entendu prononcer par Hassan Effendi sonnait dans son crâne endolori : « Je le veux vivant ! »

Demain : La boîte aux cachets de cire

HOROSCOPE

De brillantes configurations dirigeront cette journée rendant possibles toutes les réalisations même celles qui paraissent délicates.

Naissances : Les enfants de ce jour seront autoritaires, ils seront en principe d'une nature difficile.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Evitez les efforts physiques prolongés. Amour : Ne rendez pas jaloux inutilement. Affaires : Gardez vos projets sous silence.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Des douches froides stimulent. Amour : Ne brusquez pas les choses. Affaires : Terminez les affaires en instance.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Remplacez le vinaigre par du citron. Amour : Consolidez vos rapports affectifs. Affaires : Demeurez extrêmement prudent.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Disciplinez votre appétit trop capricieux. Amour : N'abusez pas de la patience de l'être aimé. Affaires : Sachez saisir la chance qui se présentera.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Ne négligez pas de soigner vos verrues. Amour : Une visite vous causera beaucoup de joie. Affaires : Ne froissez pas les personnes susceptibles.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Vous travaillez beaucoup trop tard. Amour : Rétablissez l'harmonie au foyer. Affaires : On vous fera plusieurs propositions.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Risque de troubles de la vue. Amour : Evitez de faire des scènes de jalousie. Affaires : Accomplissez sérieusement votre travail.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Vous ne buvez pas suffisamment. Amour : Reconnaissez vos torts et vos erreurs. Affaires : Mettez à profit vos bonnes idées.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Ne commettez aucune imprudence. Amour : Réglez rapidement vos problèmes familiaux. Affaires : Ne mangez pas vos économies.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Supprimez les boissons alcoolisées. Amour : Votre vie privée devient plus sereine. Affaires : Ne vous engagez pas de façon trop précise.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Consommez moins de plats lourds. Amour : Montrez-vous très discret. Affaires : N'abusez pas de la bonne volonté d'autrui.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Supprimez les féculents, le pain les sauces. Amour : Demandez conseil à des amis sincères. Affaires : Essayez des méthodes nouvelles.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Soupe au potiron
- Steak haché
- Pommes vapeur
- Oranges en salade

LE PLAT DU JOUR :

Soupe au potiron

Il faut un potiron entier. Prendre un tiers ou la moitié du potiron, le vider et présenter la soupe prête dans le reste du potiron vidé.

Pour 3 kilos de potiron : 2 litres d'eau, 4 pommes de terre moyennes, 4 gros oignons.

Couper l'intérieur du potiron en dés, mélanger. Faire bouillir le tout 30 minutes. Ajouter du poivre suffisamment et du sel selon le goût. La soupe est prête quand les pommes de terre sont tendres. Passer le tout au mixer. Servir très chaud.

A la dernière minute, ajouter une cuillerée de soupe environ de crème fraîche et une pincée de persil haché.

Un peu de tout

— Deux yogourts ont la même valeur alimentaire qu'un grand bol de lait, mais ils doivent être consommés très frais.

— Une pincée de sel marin dans la dernière eau de rinçage empêche le linge qui sèche dehors de geler pendant l'hiver.

— Pour que les plantes vertes ne jaunissent pas l'hiver, disposez à leur pied un mélange de marc de café et de sucre en poudre que vous arrosez régulièrement.

Votre beauté cet hiver

Le maquillage protège, n'ayez pas peur de vous maquiller en hiver. Mais préférez-vous peu, le froid marque les traits et la poudre risque de donner à votre peau un aspect sec. Si le froid vous pâlit, employez une crème ou une poudre rosée, compromis entre le fond de teint et le blush, et évitez de superposer les couches de maquillage. S'il congestionne et colore trop votre visage, prenez un fond de teint beige pur, sans trace de rose. Evitez les rouges orangés et les fards à joues de tons classiques ; remplacez-les par un blush pain brûlé (si vous avez le teint mat) ou un blanc anticernes mais ne les supprimez pas, il faut masquer les pommettes trop vives.

D'une façon générale, choisissez de préférence des coloris froids : fonds de teint et poudres très roses, qui éclairent le teint, rouges à lèvres dans la gamme bleue (rose ou rouge bleuté, cassis, prune), fards à paupières également (bleu, gris, argent, mauve).

Vos meubles anciens

Si vous avez acheté un meuble ancien de belle allure, mais malheureusement très sale, vous lui rendrez un bel aspect en le décapant avec un produit doux. Vous enlèverez ainsi l'excès de cire, accumulée dans les angles et les moulures, souvent mêlée à de la poussière.

Il suffira ensuite d'encaustiquer le meuble avec une encaustique assez fluide composée de cire d'abeille vierge dissoute dans de l'essence de térébenthine. Pour cela il faut râper de la cire au-dessus de l'essence plongée au bain-marie dans un double récipient dont le plus grand contient de l'eau bouillante. Bien entendu, vous effectuerez cette opération loin de toute flamme.

Il ne vous restera plus qu'à passer une couche mince de cette encaustique au pinceau. Après avoir laissé sécher frottez énergiquement au chiffon de laine ou à la brosse de soie : le meuble retrouvera ce brillant satiné qui fait l'orgueil des pièces anciennes.

A noter sur vos tablettes

Voulez-vous faire briller vos casseroles d'aluminium ? Ajoutez quelques gouttes d'ammoniaque à l'eau servant à les laver, elles seront éblouissantes et sans bourse délier.

— Donner à vos chaussures l'aspect du neuf ? Cirez-les avec un blanc d'œuf cru, battu en neige.

— Enlever une tache sur un sac en cuir naturel ?

Faites une pâte avec de la craie pilée et de l'alcool à brûler que vous appliquerez sur la tache. Une fois le mélange sec, brossez. Recommencez l'opération jusqu'à disparition de la tache.

A méditer

Le bonheur est de connaître ses limites et de les aimer.

Henri de MONTHERLANT

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Pologne, théâtre et société.

Galerie des Amis des Arts : Exposition Femmes peintres et sculpteurs et Lily Ertzinger.

Centre culturel neuchâtelois : Exposition Makowski.

Collège latin : Exposition commémorative Edmond Privat.

Galerie-club : Exposition Ariane Grisel et Jules Gerster.

Centre neuchâtelois de la brocante : Exposition peintres neuchâtelois.

Galerie Ditesheim : Exposition Jean Frelaut.

Cité universitaire : 20 h 30, Exposition N. Schöffer.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Bio : 18 h 40, Une saison en enfer. 16 ans. 20 h 45, La Vallée. 16 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Tout va bien. 18 ans.

Palace : 15 h et 20 h 30, La Vie sexuelle de Don Juan. 18 ans.

Arçades : 15 h et 20 h 30, La Folie des grands-deux. 12 ans.

Rex : 15 h et 20 h 45, Jeunes filles au couvent. 18 ans.

Studio : 15 h et 20 h 30, Erotic story. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.

L'Escale jusqu'à 3 h.

La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h.

Spot bar jusqu'à 2 h.

Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Red club jusqu'à 2 h.

La Prairie jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II : Léon Zack, Paris. peintures - exposition rétrospective à l'occasion des 80 ans de l'artiste.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Raphaël ou le débâuché.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le Décaméron.

Galerie 2016 : Visages, Jean-François Favre, peintures.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 17.00 Vroom
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (C) Feu vert
- 18.30 Sécurité d'abord
- 18.50 (C) L'ours Colargol
- 19.00 (C) Courrier romand
- 19.10 Le Sixième Sens
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (C) Carrefour
- 20.25 Temps présent
- 21.40 (C) Le service des affaires classées
- 22.05 La voix au chapitre
- 22.30 Téléjournal
- Portrait en 7 images

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (N) Les Saintes Chéries
- 15.40 Fin
- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) Des chiffres et des lettres
- 20.00 (C) I.N.F. 2
- 20.30 (C) Actuel 2
- 21.30 (C) Entrez sans frapper
- 22.30 (C) Musique de l'Inde
- 23.05 (C) I.N.F. 2 Nuit

SVIZZERA ITALIANA

- 18.10 Per i bambini
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Slim Johns
- 19.50 Situazioni e testimonianze
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Video 15
- 22.00 Il ministero del Tamigi
- 22.55 Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

- 15.00 Da capo
- 17.00 La maison des jouets
- 17.30 (C) Les fourmis
- 18.15 Télévision éducative
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Situation politique de la semaine
- 19.30 L'antenne
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (C) Que fait-il ?
- 21.05 (C) Sehsack
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 Dutchman

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.30 Cours de la Bourse
- 18.30 Vivre au présent
- 18.50 Pour les petits ...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Pont-Dormant
- 20.30 Au cinéma ce soir
- Sortilèges
- 22.40 En toutes lettres
- 23.25 24 heures dernière

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, le podium. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, campagne électorale. 20.20, Feu de paille. 22 h, pour ou contre. 22.50, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17.05, pour les petits. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, coulisses TV. 18.05, plaque tournante. 18.35, Pas de place pour Félix. 19.10, le Vietnam libère ses enfants. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, Anneliese Rothenberger présente. 21.55, bilan économique. 22.40, téléjournal, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, Le Tour du monde en quatre-vingt jours cent ans plus tard. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, L'Enfant et la mort. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, domaine privé. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir. 18.05, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, Tête de Turc. 20.30, disanalyse. 21.20, La Chaîne, pièce radiophonique de Monique Laederach. 22 h, le jardin secret. 22.40, club de nuit. 23 h, en marge. 23.30, jazz-live. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme
10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollage. 10.45, rencontre à la Maison de l'Unesco. 11 h, petite histoire du ballet. 11.30, l'art choral. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, cinémagazine. 20.30, écrit sur l'onde, visages. 21.20, musique pour les poètes. 21.45, tribune des poètes. 22.30, plein feu sur l'opéra. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion
6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, Piccadilly, nouvelles du monde anglo-saxon.

9.30, disques des auditeurs. 11.05, musique légère. 12 h, Combo D. Reith et les pianistes Schwarz-Weiss. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, maladies de la peau. 14.30, musique populaire hongroise. 15.05, de maison en maison. 16.05, lecture. 16.30, thé-concert. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, chorales suisses. 20.20, musique champêtre. 20.45, phonogramme 7211 : rock et jazz. 21.30, la nature, source de joie. 22.25, jazz d'autrefois et d'aujourd'hui. 23.30, divertissement populaire.

De tout pour faire un monde

Une nouvelle méthode de dissipation des brouillards

Si un chimiste ouest-allemand parvient à appliquer son idée dans la pratique, le trafic aérien ne sera plus paralysé sur les aéroports par suite de brouillard. L'inventeur, originaire de la banlieue de Munich, a conçu un appareil capable de produire une zone limitée de basse pression ; à l'aide d'une machine frigorifique mobile un mélange chimique est porté à une basse température, puis pulvérisé vers le sol à 18 m de hauteur.

La couche d'air supérieure s'effondre et les parois latérales de brouillard sont stabilisées. L'appareil doit permettre de « découper » ainsi un couloir de visibilité de 1500 m de long et 900 m de large.

Contrairement aux méthodes utilisées jusqu'à présent (pulvérisation de neige carbonique ou balayage au laser) le nouveau procédé n'est ni polluant, ni onéreux. (A.C.I.)

MOTS CROISÉS

Problème No 853

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

VERTICALEMENT

1. A des fleurs élégantes et de couleurs variées. — Il a son idole. 2. Passe-temps. 3. Ville des Etats-Unis. — Déchiffré. 4. Carré duquel on peut extraire une racine. — Est à bout de souffle. 5. Participle. — Condamné. — Chef-lieu. 6. Arme. — Des cloisons les séparent. 7. Il est coupé avant d'être dévoré. — Préfixe. 8. Largeur d'une pièce. — Protège la montre. 9. L'une dura douze ans. — Nom d'une terre antarctique française. 10. Exprimées avec âme et conviction. — On a vainement cherché à le faire.

Solution du No 852

1	D	O	M	I	N	I	C	A	I	N
2	A	R	E	N	A	C	E	S		
3	T	M	O	T	P	R	E	S		
4	T	H	E	U	N	E	R	E		
5	E	U	A	R	A	S	E	R		
6	L	A	V	E	T	T	E	V		
7	L	O	B	E	T	T	E	R		
8	E	T	E	U	L	E	S	I	C	
9	O	T	E	S	P	E	R	E		
10	N	E	S	L	E	O	S	E	S	

HORIZONTALEMENT

1. Sont plus faciles à réaliser que les peintures à l'huile. 2. On se demande parfois si elle a du cœur. 3. Partie du monde. — Sur des plis. — Pronom. 4. Aire liquide. — Vent analogue au mistral. 5. Qui en reste comme deux ronds de flan. — Est utilisé pour butter. 6. Article arabe. — Salut romain. — Poème. 7. Qui ne sont pas cultivés. 8. Partie du monde. — Qui n'est pas inventé. 9. Est formé par l'intersection latérale de deux pans de couverture. — Connut le pis. 10. Avant Jésus-Christ. — C'est parfois adopter.





SALON-EXPO DU PORT

à bord des bateaux « Ville-de-Neuchâtel » - « Ville-d'Yverdon »

Ouverture tous les jours de 14 h à 22 h - Samedis, dimanches, de 10 h à 22 h

BATEAUX ET PORT ILLUMINÉS

GRANDE LOTERIE GRATUITE - 1^{er} prix: une TV couleur

EXPOSANTS: Au Tigre Royal, C. Monnier, fourrures. • Baillod S.A., chauffages mazout, articles boutique. • B. Burri, maître fleuriste, décorations florales. • G. Grezet, machines à coudre Turissa Husqvarna. • Garages Apollo S.A., Citroën, Autobianchi, BMW. • Imprimerie Centrale, Feuille d'avis de Neuchâtel. • Jeanneret & Co S.A., radio, TV, HI-FI, appareils ménagers. • Manpower, travail temporaire toutes professions. • Masserey, tapis, rideaux, sols plastiques. • Multi-Discount Borloz, vins, fromages. • Plastiglas S.A., mobilier d'avant-garde. • Porret Chs, rideaux, tapissier-décorateur. • Steiner W. & Fils, horlogerie, bijouterie.

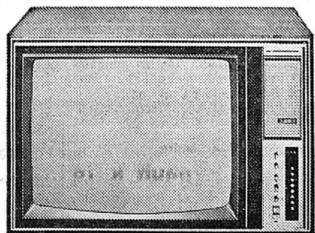
Boum sans précédent sur les nouveautés

Plus de 50 TV couleur, noir-blanc, portables, en exposition.

à partir de **Fr. 390.-**

PHILIPS - MEDIATOR - NOVAK - CARAD - LOEWE-OPTA AUTOVOX - SONY - NATIONAL - SHARP - NIVICO - TOSHIBA - HITACHI.

DES QUALITÉS NOUVELLES - DES FORMES NOUVELLES - DES COULEURS AMÉLIORÉES.

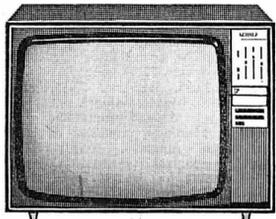


Un TV JEANNERET est la garantie du succès, grâce à un dépannage rapide.

A qualité égale JEANNERET est meilleur marché, pensez au service technique!

médiateur

Un choix impressionnant



Une visite de votre part sera un réel plaisir que vous ne regretterez pas.

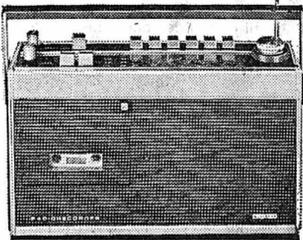
PHILIPS

Radios-chaînes HI-FI enregistreurs

Démonstration des dernières nouveautés. Appareils de haut rendement. Qualité irréprochable. Merveilleuses chaînes compactes.

Les grandes marques PHILIPS - KENWOOD - AKAI - SONY - UHER TELEFUNKEN - REVOX - DUAL - PERPETUM - MEDIATOR - NIVICO - BIENNOPHONE.

Prix discount jusqu'à 25 %



MSL 602 L NIVICO
Une chaîne compacte HI-FI du plus haut raffinement. Puissance de 38 W. Combinée avec un récepteur OUC OL OM, tourne-disque HI-FI à cellule céramique et rappel automatique du bras du pick-up.

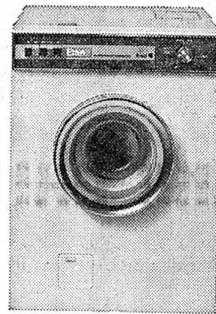
Les grandes nouveautés en démonstration. L'ambiphonie. La quadraphonie.

599.-
25% 150.- votre bénéfice
notre prix 449.-

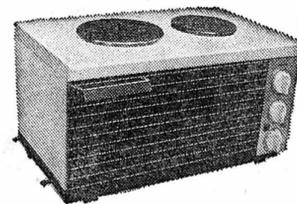
Vous découvrirez tout pour le bonheur de la ménagère à nos stands du confort ménager

Cuisinières les plus perfectionnées - Frigos - Congélateurs - Calandres - Aspirateurs - Chauffages électriques ou butane - Humidificateurs - Machines à laver, etc.

Les grandes marques SIEMENS - NOVELECTRIC - ELAN - PHILCO - SKANDILUX - ZOPPAZ - TURMIX - JURA.



ELAN
Machine à laver 100% automatique 5 kg de linge, possibilité de brancher sur 2 1/2 kg. 11 programmes de lavage plus 2 bio. Machine de haute qualité à prix compétitif.



Réchaud SIEMENS à 2 plaques, spécialement conçu pour les studios. Four avec porte entièrement vitrée. Gril intérieur.

La plus grande exposition à Neuchâtel dans un site unique

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77



POUR VOTRE CHAUFFAGE

3500 cal. 90 m³ **Fr. 348.-**
5000 cal. 130 m³ **Fr. 418.-**
7500 cal. 190 m³ **Fr. 498.-**

Ces prix s'entendent avec sortie derrière



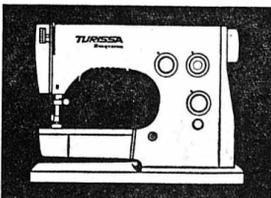
Modèle Pilote

BAILOD
Bassin 4 NEUCHÂTEL Tél. 25 43 21

Qualité suédoise + 10 ans de garantie

HUSQVARNA

offre davantage et coûte moins!



Venez l'essayer à l'expo. Grandes facilités de paiement. Location-vente, reprise de toutes marques avantageusement.

Agence:

A. Grezet

rue du Seyon 24-24a Neuchâtel Tél. (038) 25 50 31.



MAISON

Burri

FLEURISTE

2000 NEUCHÂTEL Rue du Seyon 30

Pour une fleur
Pour un arrangement
Pour une décoration,
votre maison de confiance.

le travail temporaire



c'est **MANPOWER**
8a, rue du Seyon Tél. 24 76 76

VISITEZ

Le stand FAN
Imprimerie Centrale S.A.

Une agréable surprise
vous attend

Le signe d'un imprimé soigné

ICN

Ouvert sans interruption du mardi au vendredi, de 8 à 19 heures. Samedi, de 7 h 30 à 17 heures

Haute Coiffure Bernard



Etre tout autre que les autres

NEUCHÂTEL av. de la Gare 1 Tél. 24 20 20



Pneus-service

Pneus de marques mondiales à des prix discount. Grand stock à votre disposition.

Protégez votre voiture contre la rouille.

TECTYL INSTALLATION MODERNE

Garage de la Croix, 2205 Montmollin
Tél. (038) 31 40 66.

LE SERVICE CULTUREL MIGROS

présente en collaboration avec

CONNAISSANCE DU MONDE

LA GUYANE FRANÇAISE

« paradis en enfer »

Conférence et film en couleur par

Michel-CI. AUBERT 3^{me} conférence de l'abonnement.
NEUCHÂTEL - Salle des conférences

Mercredi 8 novembre.

Séance à 20 h 30 précises

Prix des places : Fr. 5.—, location à l'entrée.

BOURSE SUISSE AUX ARMES

3 - 4 - 5 novembre 1972

CASINO DE LA ROTONDE NEUCHÂTEL

de 9 à 19 heures

Vente - Achat - Echange de toutes armes anciennes et modernes avec participation internationale.

Halle de gymnastique, Nods

Samedi 4 novembre, dès 21 h,

GRAND BAL

organisé par la Société de Tir de Nods, à l'occasion de la distribution des prix du tir au cochon.

Avec l'orchestre réputé « LES ROVEROSS »

Prix d'entrée : Fr. 5.—. Buffet garni.

Se recommande : La société.

NOUVEAU À BÔLE Rue des Sources 4

OUVERTURE le mercredi 1^{er} novembre 1972

du salon de coiffure pour dames

Haute coiffure Charme

Téléphone 41 19 94 - Mme ELFIE HUMBERT

ET ALORS ?



BERNARD HALLER

Deux heures de sketches admirablement enchaînés qui, de l'humour noir au comique brut, passent par toutes les notes de la gamme.

NEUCHÂTEL - Théâtre

samedi 11 novembre, à 20 h 30

Location : Ecole Club MIGROS ; 11, rue de l'Hôpital (3^{me} étage) Tél. 25 83 48.

PRIX DES PLACES : Fr. 8.—, 10.—, 12.—.

Réduction de Fr. 2.— pour les coopérateurs Migros, les étudiants et les apprentis sur présentation de leur carte.

SERVICE CULTUREL MIGROS



de la section neuchâteloise du Club alpin suisse

Vendredi 3 novembre, dès 20 heures

AU CERCLE LIBÉRAL

Abonnements Premier tour gratuit

SUPERBES QUINES

Les étudiants tunisiens

annoncent avec plaisir le mariage de leur compatriote SASSI AHMED, étudiant, avec une charmante professeur de mathématiques, née Bessen Viviane.

Heureuse vie, agréable séjour à Tahiti.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

MAZDA 616



SANS AUCUN DOUTE LA MEILLEURE

Encore 5 voitures modèle 1972 à des prix vraiment exceptionnels de fin de saison

Profitez-en aujourd'hui même

24 44 24 GARAGE CENTRAL Hubert Patthey NEUCHÂTEL - PIERRE À MAZEL

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre, pour cause de double emploi, Alfa Romeo 1750

berline, blanche, intérieur noir, avec radio ; 55.000 km, parfait état, expertisée. Tél. (037) 22 73 54.

A vendre CITROËN GS CLUB

modèle 1972, 10.000 km, service effectué. Fr. 7850.—. Facilités de paiement. Heures de bureau, tél. (038) 24 63 63, interne 7.

A vendre Cortina 1300 1967, moteur 40.000 km, expertisée. Bas prix. Tél. (038) 33 36 55 ou 25 97 77.

OPEL CARAVANE

1962, 48.000 km, moteur excellent état, 8 pneus quasi neufs. Prix 500 fr. Tél. (038) 25 29 40.

A VENDRE

VW 1200 1970, 58.000 km ; VW 1300 1972, 14.000 km ; MERCEDES 190 1962, 97.000 km ; FIAT 124 BREAK 1971, 30.000 km ; FORD CORTINA 1200 1965, 78.000 km ; AUSTIN 1100 1965, 35.000 km ; FORD 17 M SUPER 1967, 66.000 km ; VW 1600 1971, 34.000 km ; OPEL KADETT 1966, 56.000 km, révisée.

GARAGE DE LA COTE PESEUX Tél. 31 23 85. Service, vente et exposition à Colombier. Tél. 41 10 65.

A vendre SIMCA 1300 1963, expertisée. Tél. (038) 25 22 87.

A vendre Renault R 16 1968, bleu métallisé, expertisée

Garage de la Station 2042 Valangin. Tél. 36 11 30.

A vendre MAZDA 818 1972, bleue, état de neuf.

Garage de la Station 2042 Valangin. Tél. 36 11 30.

A vendre FIAT 124

modèle 1968, 87.000 km. Bon état. Prix à discuter. Tél. 33 16 47, dès 18 heures.

A vendre AUDI 100 LS

1970, en parfait état, expertisée. Prix : Fr. 7400.—. Tél. (038) 46 18 54.

A vendre MINI 850

1964, 800 fr. Tél. 24 06 54.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

FIAT 850 coupé sport Modèle 1968. Expertisée. Fr. 3900.—. Grandes facilités de paiement. Rue du Seyon 34-38 Tél. (038) 55 17 84 ou 55 12 52.

A vendre Break Peugeot 304 voiture neuve, encore sous garantie. Tél. (038) 55 17 84 ou 55 12 52.

Particulier vend TAUNUS 1300 S blanche, 1968. 54.000 km, état impeccable, équipée été - hiver, plus chaînes à neige, avec plaques et assurance pour 1972. Fr. 3800.—. Téléphoner après 18 h au (038) 31 56 85.

Particulier vend RENAULT 4 export, bleue, modèle 1972, 10.000 km, parfait état. Tél. 25 32 22.

A vendre Opel Kadett 1967, 60.000 km, expertisée. Tél. (038) 41 37 03.

A vendre Peugeot 204 cabriolet, pour cause de double emploi, 64.000 km, expertisée, 3200 fr. Tél. (038) 51 38 84.

Véhicules expertisés à des prix chocs

Opel Record 1700, 4 portes, 70.000 km première main 2800 fr.

Sunbeam Alpine expertisée. 950 fr.

Ford Corsair, bon état, 1300 fr. EXPO - AUTOS LE LANDERON en face de l'hôtel de la Poste. Tél. 51 33 04.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces



Poissons frais

recommandés cette semaine. Excellent et avantageux.

Filets de carrelets

sans peau et sans arêtes.

Recette :

Filets de carrelets au vin blanc

Mettre dans un plat beurré allant au feu les filets de carrelets frais. Mouiller de vin blanc, saler et poivrer. Ajouter une petite échalote hachée très fin, laisser bouillir 3 à 4 minutes et continuer de cuire en ayant soin d'arroser avec la cuisson. Faire réduire la sauce, incorporer peu à peu du beurre. Finir avec du jus de citron et napper les filets de carrelets.

Lehnherr frères

le magasin spécialisé

Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

bio
27, fbg du Lac
Téléphone 25 88 88

Jeu-di-ven-dredi et mar-di 20 h 45 | **16**
Sa-me-di et di-man-che 14 h - 20 h 45
Lu-ni et mer-cre-di 15 h - 20 h 45 **ans**

En cou-leurs | 1^{re} vi-sion | EN FRANÇAIS

Après **MORE**, le nouveau film de **BARBET SCHROEDER**

avec **BULLE OGIER** (La Salamandre) et **Jean-Pierre KALFON**
Le Nouvel-Observateur : « Une fascination sereine... Très simple et très beau. »
France-Soir : « Une aventure des corps et des cœurs »
Paris-Match : « Un remarquable récit de voyage d'une frappante modernité. » **2^{me} SEMAINE** Musique : **LES PINK FLOYD**



la vallée

Jeu-di, ven-dredi, lu-ni, mar-di et mer-cre-di à 18 h 40 | en cou-leurs | Par-lé en fran-çais | Dès 16 ans

TERENCE STAMP RIMBAUD **JEAN-CLAUDE BRIALY VERLAINE**

UNE SAISON EN ENFER

Je me suis séché à l'air du crime.
J'ai créé toutes les fêtes, tous les triomphes,
tous les drames !

Ven-dredi et sa-me-di | En cou-leurs | ver-sion ori-gi-nale sous-titrés fr.-it. | 20 ans révolus

NOCTURNES à 23 h **COUPLE MARIÉ CHERCHE COUPLE MARIÉ**

La liberté sexuelle, l'échange des partenaires sont-ils une solution à la crise du mariage ? Une expérience vécue.

Fr. 30.- à Fr. 50.-
pour votre vieille
perruque
lors de l'achat d'une
perruque de 1^{re} qualité

Perruques - Center
Temple-Neuf 1 - Concert 6

Le qui plus
EST LE MEILLEUR SÛRE.

VOLVO
GMA 3627

Les restaurants
BEAULAC
Snack bar
H. Prod'Hom
Tél. 038 24 42 42
Neuchâtel

ATTENTION!
Ce soir au **SNACK-BAR**
grande soirée
CHOUCROUTE

richement assortie de ses cochonnailles
(quenelles de foie - lard fumé - carré de porc
palette fumée - saucisses de Strasbourg
pieds de porc - saucisson)
arrosée de
KRONENBOURG ou CHAMPAGNE
à votre table

14 fr. 50 service compris

en V.O l'érotisme dans le monde

REX

Dès aujourd'hui * Sexycolor * Titré fr.-ital. * Deut. gesp. * Dès 18 ans

Jeunes filles au couvent

DE CRUES VÉRITÉS QUI ANEANTISSENT A NOUVEAU LES TABOUS!

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ AUX SEULS ESPRITS MURS, QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, À L'EXCEPTION DE TOUS LES CITOYENS MOYENS ! Cour cass. TF 14 07 61. SPECTATEURS PRÉVENUS : DIRECTION RÉFUTE TOUTE RESPONSABILITÉ !

Vo-tre élec-tri-cien

Vuilliomonet
C^o S. A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES
NEUCHÂTEL

Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

PALACE
TÉL. 2 5 5 6 6 6

SCOPE

ENFIN À L'ÉCRAN - LES FABULEUSES
AVENTURES ÉROTICO - HÉROÏQUES DU PLUS
GRAND SÉDUCTEUR DE TOUS LES TEMPS

LA VIE SEXUELLE DE DON JUAN

avec
ROBERT HOFFMAN ● **BARBARA DOUCET**
IRA FÜRSTENBERG ● **EDWIGE FENECH**

UN FILM AUX MILLE PÉRIPIÉTIES

Tous les soirs 20 h 30 | Jeudi, mercredi 15 h | 18 | PARLÉ
Samedi, dimanche 14 h 45 - 17 h 30 | ans | FRANÇAIS

APOLLO 25 21 12 | Jusqu'à dimanche 18 ans | Cette semaine... deux œuvres remarquables de la nouvelle production | Dès lundi à 15 h 16 ans | **APOLLO** 25 21 12

JANE FONDA ● **YVES MONTAND**
dans le nouveau film en couleurs de **JEAN-LUC GODARD**

TOUT VA BIEN pour qui?

La réussite la plus accomplie du jeune cinéma suisse
(Freddy Buache, TRIBUNE DE LAUSANNE)
avec **MARIE DUBOIS**
JEAN-LUC BIDEAU
JACQUES DENIS

LES ARPENTEURS
UN FILM DE **MICHEL SOUTTER**

Tous les jours 15 h et 20 h 30 ● Samedi - dimanche 14 h 45 et 20 h 30

ARCADES 25 78 78 | JEUDI - LUNDI - MERCREDI 15 H. SAMEDI - DIMANCHE 14 H 45. TOUS LES SOIRS 20 H 30.

UN FILM SUPERBEMENT DRÔLE DE **GÉRARD OURY** 12 ANS

LOUIS DE FUNÈS - **YVES MONTAND**, un duo de choc ! dans

La folie des grandeurs

Un des rares films comiques qui ne soit ni vulgaire, ni stupide, ni bâclé ! Un divertissement somptueux

STUDIO 25 30 00 | JEUDI - MERCREDI 15 H. SAMEDI - DIMANCHE 14 H 45. TOUS LES SOIRS 20 H 30. 18 ans

Anna MOFFO - **Gianni MACCHIA**, un couple exceptionnel dans

Erotic Story

Un film osé, d'un réalisme percutant, qui ne s'adresse qu'aux adultes

Une œuvre d'une qualité transcendante réalisée avec tact

Une femme passionnée en proie à l'envoûtement d'un amour diabolique

Vin doux de cerises

48.72.50

Maraska CHERRICA
Cherrywine
A BASE DE PUR JUS DE CERISES DE DALMATIE
FOURNI PAR
ZAPAR-ZARA
ESTABLISHED IN 1821
DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Prêt comptant direct
Il suffit de remplir et d'envoyer!

Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché
Aussi pour les vacances et les voyages!

Je désire un prêt comptant de frs. (max. frs. 25 000.-)
remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom Prénom 391

NP/Lieu Rue

Demeurant ici depuis Nationalité

Domicile précédent Rue

Date de naissance Profession

Etat civil Nombre d'enfants

Employeur à cette place depuis le

Salaire mensuel frs. Revenus supplémentaires p. m. frs.
(p. ex. gain de l'épouse, etc.)

Loyer mensuel frs. Engagements ailleurs frs.

Date Signature

Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

Banque Rohner SA

1211 Genève 31, rue du Rhône Téléphone 022 24 13 28

9001 St-Gall Neugasse 26 Téléphone 071 23 39 22

Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

Informations suisses

Travailleurs étrangers: des mesures pour les saisonniers

BERNE (ATS). — Au cours d'une conférence de presse donnée à l'issue de la séance du Conseil fédéral, mercredi, le directeur de la police fédérale des étrangers, M. E. Maeder, accompagné du vice-directeur Solari, a commenté les décisions du gouvernement au sujet des travailleurs étrangers. En aucune façon, a déclaré M. Maeder, les mesures prises mercredi ne violent la politique de stabilisation. L'année passée, le plafond, en ce qui concerne les travailleurs étrangers, avait été fixé à 587.000. Cette année, il est de 603.000. La marge entre ces deux chiffres ne sera pas dépassée par les mesures actuelles.

Il faut préciser, a encore déclaré le directeur de la police des étrangers, que le gouvernement a décidé de stabiliser le nombre des travailleurs étrangers et non celui de la population étrangère résidant en Suisse. On espère cependant que les mesures applicables à la main-d'œuvre étrangère influenceront, à la longue, sur l'effectif de la population étrangère dans son ensemble.

Mais, pour l'instant, les transformations en autorisations saisonnières en autorisations à l'année, décidées avant tout pour des raisons humanitaires, provoqueront la venue en Suisse de nombreuses familles. Il n'en est pas moins difficile d'articuler des chiffres, a ajouté M. Maeder. Dans bien des cas, la femme du saisonnier est elle-même une « saisonnière » et seuls les enfants viendront en Suisse.

152.000 saisonniers a été considéré comme acceptable par le Conseil fédéral dans le cadre de notre politique de stabilisation.

Les entretiens qui doivent avoir lieu entre deux départements fédéraux (justice et police et économie publique) et les représentants des gouvernements cantonaux et des organisations centrales des employeurs et des travailleurs porteront précisément, entre autres, sur le problème du nombre des saisonniers et sur celui des « faux » saisonniers. Pour pouvoir faire venir en Suisse sa famille, le travailleur étranger doit pouvoir justifier d'un séjour de 15 mois, de conditions de travail stables et de la libre disposition d'un logement approprié. Le travailleur ne peut pas, par exemple, se prévaloir d'un logement dont on a dû chasser, pour le libérer, un ressortissant suisse ou étranger.

Lausanne: ouvrier grièvement brûlé

(c) Un ouvrier qui travaillait mercredi matin avenue du Grammont, à Lausanne, a été grièvement blessé lors d'une manipulation dans un coffret électrique. Ayant ouvert celui-ci pour y changer un fusible, il touchait une paroi et provoqua un important court-circuit. Il a été transporté à l'hôpital cantonal avec de graves brûlures à la face, à la poitrine et aux mains.

Comité d'action contre les accords avec le CEE

OLTEN (ATS). — Une assemblée hors-parti réunie samedi à Olten a décidé la création d'un comité d'action contre l'accord de libre-échange conclu entre la Suisse et la CEE. Dans un communiqué, publié à cette occasion, le comité explique son attitude par « la menace que représente cet accord pour l'indépendance de la Suisse » et souligne le but exclusif de matérialiser de ces accords qui auront pour conséquence la disparition de nombreux emplois. De l'avis de plusieurs économistes, l'accord n'est pas d'une nécessité vitale pour la Suisse, indique d'autre part le communiqué.

Le comité d'action est présidé par M. Emil Rahm, industriel (Hallau-SH). Son secrétaire a été désigné en la personne de M. Hans Spallinger, ing. dipl. EPF.

Parmi les membres du comité figurent notamment des représentants de l'Action nationale (M. Valentin Oehen, conseiller national, Berne et M. Luc de Meuron, Neuchâtel) et de l'Union démocratique du centre (M. Otto Locher, ancien conseiller national, Kollnfen-Neuchâtel ainsi que MM. A. Michel et Fritz Racz, députés au Grand conseil bernois).

Pas de modification de la politique suisse de protection des eaux

BERNE (ATS). — Les décisions prises par la conférence ministérielle des Etats représentés dans la commission internationale pour la protection du Rhin contre la pollution n'impliquent aucune modification de la politique suivie par la Suisse en matière de protection des eaux. Ces décisions, comme l'indique l'Office fédéral de la protection de l'environnement, sont « en pleine concordance » avec les efforts de notre pays en vue de préserver ses eaux. En revanche, la Confédération, à l'occasion de la conférence, a pris des engagements financiers: elle participera aux frais que nécessitera l'emmagasinage des sels provenant des mines de potasse d'Alsace, qui étaient jusqu'ici déversés dans le fleuve.

La conférence ministérielle de la commission internationale pour la protection du Rhin contre la pollution groupe, outre la Suisse, l'Allemagne fédérale, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas. Lors de sa réunion de la semaine dernière, à la Haye, elle a pris des décisions non seulement au sujet de la teneur en sel des eaux du Rhin, mais aussi concernant le réchauffement de celles-ci du fait des centrales atomiques, et les déchets provenant des industries chimiques.

La vieille ville de Zurich fermée en partie au trafic automobile

ZURICH (ATS). — Les nouvelles prescriptions sur le trafic routier dans la vieille ville de Zurich, sur la rive droite de la Limmat, entreront en vigueur lundi. Les zones réservées aux piétons, comprenant notamment la Marktgasse et la Niederdorfstrasse ainsi que quelques autres rues secondaires seront interdites à tout trafic automobile de midi à 5 heures du matin. Dans les autres parties de la vieille ville, la circulation sera interdite de 19 heures à 5 heures du matin.

En dehors des périodes où tout trafic automobile est interdit, la circulation automobile à l'intérieur de la vieille ville ne sera autorisée que pour charger ou décharger des marchandises ainsi que pour prendre ou déposer des personnes. Il sera également interdit de parcourir dans ce secteur.

IMPRIMERIE CENTRALE
de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfraht
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Mort du poète américain Ezra Pound

VENISE (AP). — Le poète américain Ezra Pound, connu pour ses vers esotériques, mais aussi, autrefois, pour ses penchants fascistes, est mort mercredi à l'âge de 87 ans.

Huit Cosmos avec une seule fusée

MOSCOU (AFP). — Huit nouveaux satellites, ont été lancés en URSS, à l'aide d'une seule fusée porteuse, annonce l'agence Tass.

Tous les appareils fonctionnent normalement et les satellites évoluent sur des orbites proches de celles qui avaient été prévues, précise l'agence soviétique.

Les méfaits des « Hell's Angels »

UKIAH (Californie), (AP). — Trois « Hell's Angels » ont été arrêtés dans le cadre d'une enquête sur ce que le rumeur public appelle déjà un « cimetière » de la bande de motocyclistes.

Les corps de trois personnes ont été exhumés sur le terrain d'un ranch californien. Des recherches doivent se poursuivre afin de voir s'il y a d'autres corps.

Attentat en Irlande du Sud

BELFAST (AP). — Un groupe d'extrémistes protestants d'Ulster a franchi mercredi la frontière de la République irlandaise et a détruit un bar à la grenade après avoir fait sortir tous les occupants. Selon les associations de défense de l'Ulster (UDA), auquel le commando appartenait, ce bar était fréquenté par des extrémistes catholiques. Le coup de main a eu lieu à Saint-Johnston, comté Donegal. Saint-Johnston est à 13 km seulement de Londonderry, mais en territoire d'Irlande du Sud.

« Portes ouvertes » à l'hôpital de Payerne

(c) Samedi et dimanche, quelque trois mille personnes venues de toute la région, et même d'autres cantons, ont profité des « portes ouvertes » pour visiter, de la cave au grenier, le nouvel hôpital de zone de Payerne, inauguré vendredi dernier et qui sera mis en service en décembre prochain.

Concert « Pax Quartet » à Avenches

Avenches à l'honneur d'accueillir en son temple, le « Pax Quartet ». Le concert a lieu le 1er novembre.

Le groupe musical professionnel de Paris, fort connu par ses disques et concerts de musique religieuse rythmée, donne un souffle nouveau à l'Eglise. Le succès de la musique à l'Eglise est un signe de son renouveau et un élément du tournant que prend actuellement la religion dans l'ensemble de la chrétienté.

Ce concert devrait soulever l'intérêt général et jeunes et moins jeunes, de toutes confessions, viendront nombreux afin de jouir pleinement de ces instants.

Au Conseil communal d'Yvonand

(c) Au Conseil communal d'Yvonand, à la suite de la démission de M. G. Cuagner et de son remplacement, deux dicastères ont changé de titulaires.

M. Nobs dirigera les travaux publics et M. R. Grize (nouveau), les écoles. Quant à M. René Baechler, il assumera la vice-présidence de l'exécutif.

Vendanges vaudoises: prévisions dépassées de 10 à 15%

LAUSANNE (ATS). — Commencées en général le 16 octobre, les vendanges vaudoises sont pratiquement achevées, sous réserve de la cueillette de quelques rouges et spécialités blanches en novembre. Quantitativement les prévisions seront dépassées de 10 à 15%, ce qui pourrait donner un total de 32 millions de litres (24.400.000 en 1971), soit 27 millions de litres de blanc doré (20 millions), 4 millions de litres de rouge salvagnin (3.400.000) et un million de litres de jus de raisin.

La situation est assez égale dans tout le canton, Lavaux et le cœur de la Côte ayant toutefois fait les plus belles récoltes. En revanche, les districts de Nyon et de Morges et la région de Bonvillars (lac de Neuchâtel) ont souffert de la sécheresse.

Qualitativement, le millésime 1972 sera classé au niveau d'une bonne moyenne, déclare l'Office des vins vaudois. Bonvillars et le Chablais enregistrent même des moyennes égales à 1971. La vendange est beaucoup plus saine que les années précédentes, laissant prévoir des vins fruités et secs, un peu plus légers que les 1971. Dans les rouges, plus sensibles à la sécheresse, les écarts qualitatifs sont plus grands que dans les blancs. Les cultures traditionnelles en gobelet ont donné une maturité sensiblement plus élevée que les cultures hautes.

JURA - JURA

La ferme du Haut-Jura en modèle réduit



Au printemps 1972, Pro Jura publiait son premier Cahier illustrant la maison paysanne et bourgeoise du Jura. Cette monographie historique connut un réel succès. Elle fut distribuée aux enseignants ainsi qu'à huit mille écoliers et étudiants. En éditant une brochure mettant en valeur le patrimoine architectural, Pro Jura tenait à contribuer aux efforts accomplis en vue de donner à la jeunesse le goût de l'histoire régionale et le désir de mieux connaître son pays natal. L'édition d'une planche en couleurs, permettant la construction d'une ferme jurassienne, procède également du même souci. Ce modèle réduit à

l'échelle 1:100 créé par l'architecte Jean-Philippe Kessi, vient de sortir d'imprimerie. Il représente une ferme franc-montagnarde, située au hameau du Cernil. Elle est sans aucun doute un des plus beaux modèles de la maison rurale du Haut-Jura. Par la construction en miniature d'une vieille demeure, Pro Jura propose un travail de bricolage instructif et passionnant qui s'adresse tant aux écoliers qu'aux amateurs de modèles réduits. Le montage se fait sans difficulté grâce à une fiche contenant les instructions utiles de même qu'une notice retraçant l'histoire des fermes jurassiennes.

Nouvelles économiques et financières

La superficie cédée aux étrangers

« La Vie économique » de septembre 1972 publie les résultats de l'enquête sur les décisions relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger pour l'année 1971.

Le nombre des requêtes a augmenté par rapport à 1970: 5032 contre 3557. Il en est de même pour les autorisations accordées: 4849 contre 3448 en 1970. Le Bureau fédéral de statistiques, qui fournit ces données, relève que sur les 4849

autorisations délivrées en 1971, 3123 avaient trait à des acquisitions d'appartements. Pour mesurer l'importance de ces données, on devrait pouvoir les comparer avec le nombre d'appartements vendus en 1971 et avec la totalité des ventes immobilières réalisées durant cette même année. On ne dispose pas de telles statistiques, de sorte qu'il est difficile d'évaluer la pénétration étrangère dans le secteur immobilier.

On possède en revanche des indications plus précises concernant la superficie cédée aux étrangers. Depuis 1965, la Confédération est tenue, en vertu de la loi, d'établir une statistique des transferts de propriété intervenus entre aliénateurs domiciliés à l'étranger et acquéreurs ayant leur domicile en Suisse. Le résultat de cette statistique est déduit de la superficie cédée aux étrangers pour obtenir le solde net des m² passés en mains étrangères. Selon ces données, on relève qu'en 1966 aucun m² n'a été cédé aux étrangers; au contraire les Suisses ont « récupéré » 13 hectares jusqu'alors propriété de personnes étrangères. Pour les années suivantes, la statistique s'établit comme suit:

Année	Superficie cédée aux étrangers
1967	36,8 hectares
1968	142,9 hectares
1969	271 hectares
1970	237 hectares
1971	122 hectares

A titre de référence, on signalera que la Suisse compte 3.155.367 hectares de surface cultivable. Il est encore plus intéressant de remarquer à propos de cette statistique qu'on a enregistré dans le canton de Neuchâtel en 1971, la vente de terrains agricoles d'une superficie de 20 hectares. Durant cette même année, les transactions opérées entre personnes domiciliées à l'étranger portaient sur 30,7 hectares. Dans le canton de Vaud, la vente d'exploitations industrielles représente une surface de 9,6 hectares. En 1969, 7,06 hectares ont été vendus dans le canton de Genève sous la rubrique exploitations industrielles et commerciales. En 1967, on relève dans le canton de Vaud que la vente de terrains agricoles concerne 11,7 hectares.

Lorsqu'on parle de « vente d'immeubles aux étrangers » on aurait tort d'oublier que cette expression recouvre plusieurs catégories de biens immobiliers — notamment des domaines agricoles — dont la vente à un étranger est peut-être indispensable pour son maintien. Au surplus on constate qu'il est malaisé de se faire une opinion simplement sur la base de quelques récapitulatifs globaux, mais qu'il faut au contraire analyser en détail la statistique. La différence entre 1970 et 1971 au sujet de la superficie cédée aux étrangers (237 hectares contre 122 hectares en 1971) confirme la préférence des personnes domiciliées à l'étranger pour l'acquisition d'appartements. Ce genre de biens immobiliers « consomme » peu de terrain et il est nécessaire pour assurer le développement économique de nos régions de montagne. L'interdiction de toute acquisition immobilière par un étranger ne saurait par conséquent se prolonger inutilement.

Les rendements des obligations sous la loupe

	RENDEMENT MOYEN BRUT A L'ECHÉANCE DES EMPRUNTS DE DÉBITEURS SUISSES									
	Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich									
	1972									
	30.12.68	30.12.69	30.12.70	30.12.71	22. 9.	29. 9.	6.10.	13.10.	20.10.	
Confédération	4,22	5,36	5,59	4,56	4,58	4,59	4,66	4,70	4,72	
Cantons	4,75	5,53	5,96	4,88	4,89	4,90	4,94	4,96	4,98	
Communes	4,86	5,58	6,06	4,99	5,03	5,04	5,06	5,10	5,13	
Transports	5,28	5,89	6,37	5,25	5,20	5,20	5,22	5,29	5,33	
Banques	4,80	5,58	6,03	4,93	4,92	4,94	4,98	5,02	5,03	
Sociétés financières	5,30	6,54	6,34	5,61	5,56	5,55	5,59	5,67	5,70	
Forces motrices	5,02	5,84	6,17	4,98	4,93	4,93	4,97	5,03	5,05	
Industries	5,18	5,85	6,35	5,54	5,45	5,44	5,50	5,57	5,55	
Rendement général	4,82	5,68	6,03	5,19	4,96	4,96	5,01	5,06	5,07	

(Communiqué par la Société de Banque Suisse)

INDICE BOURSIER DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

(89 valeurs suisses, pondéré) Fin 1958 = 100 avec rendement des actions

Groupes et sous-groupes	23 octobre		20 octobre		1971		max		min.	
	Ind.	Rend. %	Ind.	Rend. %	Ind.	Rend. %	Ind.	Rend. %	Ind.	Rend. %
Industrie	451,0	1,55	447,0	1,56	383,3	1,79	467,6	1,48	387,9	1,77
Métaux, etc.	159,2	3,45	158,6	3,47	137,3	4,46	173,2	3,17	138,6	4,42
Chimie	891,0	0,86	879,6	0,87	773,6	0,94	936,1	0,79	784,3	0,95
Consommation	296,0	2,17	295,1	2,18	234,3	2,64	302,0	2,13	236,0	2,70
Electricité	115,6	3,55	116,1	3,54	107,5	3,77	122,0	3,36	106,1	3,87
Divers	283,1	3,52	282,3	3,53	217,7	4,66	292,8	3,41	221,0	4,59
Finance et assurances	342,6	2,40	341,0	2,41	275,3	2,75	353,9	2,28	278,6	2,75
Banques	527,3	2,18	524,5	2,19	432,9	2,38	548,3	2,03	435,1	2,42
Sociétés financières	250,4	3,32	250,5	3,32	204,4	3,93	264,7	3,08	204,5	3,93
Cies d'assurances	169,9	2,78	169,2	2,79	120,4	3,73	171,8	2,68	120,8	3,72
Indice général	410,6	1,82	407,5	1,83	343,0	2,07	424,9	1,75	347,1	2,06

dès le 3. 1. 1972

Société de Banque Suisse, Etudes économiques, Bâle

BULLETIN BOURSIER

	31 oct.	1er nov.
Banque nationale	580.-	590.-
Crédit foncier neuchât.	800.-	800.-
La Neuchâtoise as. g.	350.-	350.-
Gardy	145.-	145.-
Cortallod	3350.-	3350.-
Cossonay	2575.-	2500.-
Chaux et ciments	780.-	730.-
Dubied	1900.-	1900.-
Ciment Portland	3300.-	3250.-
Interfood port.	7250.-	7250.-
Interfood nom.	1400.-	1350.-
Navigation Nl priv.	65.-	65.-
Girard - Perregaux	810.-	750.-
Paillard port.	370.-	370.-
Paillard nom.	120.-	120.-

	31 oct.	1er nov.
U. S. Steel	106,50	108.-
Machines Bull	58,50	59,50
Italo-Argentina Cia	38.-	38,75
Sodec	90.-	91.-
A. E. G.	190.-	191.-
Farben. Bayer	152.-	152,50
Farbw Höchst	177,50	177.-
Mannesmann	225,50	225.-
Siemens	323.-	323.-

	31 oct.	1er nov.
Air liquide	345,10	
Aquitaine	468.-	
Cim. Lafarge	245.-	
Citroën	105.-	
Fin. Paris Bas	207,80	
Fr. des Pétr.	213.-	
L'Oréal	2303.-	
Machines Bull	78.-	
Michellin	1900.-	
Péchiney	147.-	
Perrier	286,50	
Peugeot	512.-	
Rhône - Poulenc	174,10	
Saint-Gobain	187,10	

	31 oct.	1er nov.
Grand Passage	660.-	670.-
Charmilles port.	865.-	865.-
Charmilles nom.	—	—
Physique port.	465.-	460.-
Physique nom.	335.-	330.-
AKZO	78,75	78,75
Philips	61,75	62,50
Royal Dutch	140.-	140,50
Monte-Edison	2,85	2,80
Olvetiv priv.	9,55	9,55
Allumettes B	178.-	180,50
S. K. F. B.	259.-	255.-

	31 oct.	1er nov.
Pirelli Internat.	221.-	222.-
Bâloise-Holding	230.-	240.-
Ciba - Geigy port.	2630.-	2675.-
Ciba - Geigy nom.	1495.-	1500.-
Ciba - Geigy bon	2420.-	2480.-
Sandoz	3790.-	3835.-
Hoffmann-L. R. 110	20900.-	20975.-

	31 oct.	1er nov.
Anglo American	400,50	392.-
Brit. & Am. Tobacco	304,50	294,50
Brit. Petroleum	509,50	512,50
De Beers	378,50	375,50
Electr. & Musical	178.-	179.-
Imp. Chemical	275.-	273.-
Imp. Tobacco	100,50	105.-
Rio Tinto	215,50	223,50
Roan C.M.	313.-	313.-
Shell Transp.	356.-	359.-
Western Hold.	11,75	11,75
Zam. Anglo-Am.	236.-	236.-

	31 oct.	1er nov.
A. E. G.	160.-	161,40
Audi NSU	—	—
Bad. Anilin	157,30	156,50
B. M. W.	254,50	253.-
Daimler	376.-	376.-
Deutsche Bank	331.-	329,60
Dresdner Bank	264.-	264,50
Farben. Bayer	127,70	128.-
Höchst. Farben	150.-	150,50
Karstadt	460.-	—
Kaufhof	325.-	—
Mannesmann	190,50	191.-
Siemens	272,50	274,10
Volkswagen	149,50	149.-

	31 oct.	1er nov.
--	---------	----------

NIXON CARACOLE EN TÊTE DE TOUS LES SONDAGES ET RECUEILLERAIT AU MOINS 60% DES SUFFRAGES

WASHINGTON (AP). — A six jours des élections, selon un sondage Harris, le président Nixon a une avance de 28 points sur le sénateur McGovern, soit un gain de trois points par rapport à la

mi-octobre. L'annonce de la prochaine signature d'un accord sur le cessez-le-feu au Viet-nam n'est sans doute pas étrangère à cette remontée.

Nixon paraît devoir recueillir au moins 60 % des suffrages, encore qu'il faille toujours se méfier des sondages, comme l'ont prouvé lundi encore les résultats des élections canadiennes. Il faut toujours, en effet, tenir compte de ceux qui, estimant la partie gagnée, décident de s'abstenir. C'est ainsi qu'en 1948, le président Truman fut élu à la surprise générale alors que les sondages avaient donné gagnant M. Dewey et, il y a quatre ans, M. Humphrey faillit bien l'emporter grâce à une remontée de dernière minute. Un sondage à New-York a montré que 90,7 % des partisans de M. McGovern sont décidés à voter et que 58,8 % seulement des pro-Nixon comptent se dérouter.

que trois heures plus tard. Ils resteront ouverts pendant douze heures.

Si le président Nixon doit l'emporter avec une marge aussi importante que le prévoient les sondages, le résultat devrait être connu dès 4 ou 5 heures du matin, mercredi, heure suisse. Outre le président et le vice-président, les électeurs — on s'attend du fait de l'abaissement de l'âge électoral à 18 ans, que 81 millions d'Américains participent au scrutin, ce qui constituera un record — auront à désigner 33 sénateurs, soit le tiers du Sénat, les 435 membres de la Chambre des représentants, 19 gouverneurs d'Etat et plusieurs milliers de titulaires de fonctions locales.

Les républicains espèrent bien remporter la majorité au Congrès. En 1968, et pour la première fois depuis 1848, le président Nixon n'a eu la majorité ni au Sénat ni à la Chambre des représentants.



McGovern et sa femme, au cours d'une réunion électorale mardi à Syracuse, jour qui était celui du 29^e anniversaire de leur mariage. (Téléphoto AP)

Washington cherche des assurances et Thieu accepte de rencontrer les Viets

NEW-YORK (AP). — Selon le «New-York Times», les Etats-Unis cherchent à obtenir de Hanoï l'assurance qu'il retirera ses 35.000 soldats stationnés dans les provinces septentrionales du Viet-nam du Sud.

concernant le retrait de ses troupes pour la simple raison qu'il n'a jamais reconnu leur présence au Sud.

Le «Los-Angeles Times», a fait état d'une information selon laquelle les Etats-Unis cherchent à obtenir de Hanoï «des mesures concrètes» en vue du retrait de ses troupes avant la signature de l'accord.

N'IMPORTE OU

Pour sa part, le président Thieu a demandé aux communistes de «discuter sérieusement» les accords de cessez-le-feu en Indochine et de règlement politique au Viet-nam du Sud.

Dans une allocution enregistrée à l'occasion de la fête nationale, le président Thieu a déclaré qu'il était prêt à rencontrer des représentants du Viet-nam du Nord et du FNL «à Paris, à Saïgon ou dans n'importe quel autre pays».

Le chef du parti conservateur canadien revendique le pouvoir



M. Standfield a évidemment le sourire. (Téléphoto AP)

OTTAWA (AP). — L'incertitude la plus complète régnait mercredi au Canada où les élections législatives ont fait perdre aux libéraux leur confortable majorité sans désigner un véritable vainqueur jouissant d'une liberté de manœuvre.

partii démocratique 30, créditistes 15 et indépendants deux.

Il faudra probablement attendre le résultat des nouveaux décomptes avant que le premier ministre, M. Trudeau, n'annonce éventuellement sa démission.

Des «Sam-6» pour Sadate?

BEYROUTH (AP). — Le correspondant au Caire du journal de Beyrouth, «An Nahar», rapporte que l'Union soviétique a accepté de fournir à l'Egypte des missiles «Sam-6», version modifiée des «Sam-2» et «Sam-3» mais la revue libanaise pro-égyptienne «Al Sayyad» fait état, de son côté, d'une opposition grandissante à un rapprochement avec Moscou dans l'opinion égyptienne.

Aucun des deux grands partis ne disposant de la majorité de 133 sièges, le nouveau parti démocratique sera sans doute appelé à jouer un rôle d'arbitre, mais les 15 nouveaux députés créditistes, tous Québécois, auront aussi leur mot à dire.

M. Trudeau, qui a réuni son cabinet, mercredi, pour discuter de la situation, pourrait décider de conserver les rênes du pouvoir et risquer de voir l'opposition ligée contre lui, à moins qu'il ne décide de laisser la place au chef des conservateurs, M. Stanfield, qui a fait savoir mardi soir au cours d'une conférence de presse, qu'il était prêt à former un gouvernement minoritaire.

«M. Trudeau a perdu la confiance du peuple... Il doit démissionner», a-t-il déclaré.

Citant pour sa part des sources militaires égyptiennes, «An Nahar» déclare que les missiles «Sam-6» qui doivent être fournis par l'URSS sont une version plus efficace que les précédents car ils sont mobiles et peuvent être montés sur des véhicules.

Trafic de devises: Genevois arrêté en Suède

(c) Le quotidien allemand «Blick» rapporte qu'au cours d'un contrôle de routine, des fonctionnaires de l'aéroport de Goeteborg, en Suède, ont fouillé des voyageurs soupçonnés de transporter clandestinement des armes. Lorsqu'ils fouillèrent les bagages d'un ressortissant suisse, ils n'en crurent pas leurs yeux: une valise était bourrée de billets de banque suédois pour une valeur d'un demi-million de francs suisses.

Ces actes de désespoir sont en général, le fait de jeunes délinquants qui ne peuvent supporter les conditions d'incarcération, l'isolement et la rupture avec le milieu social et familial.

Le journal précise que l'Union soviétique était sur le point de mettre en position ces «Sam-6» en Egypte quand le président Sadate expulsa les conseillers militaires qui remportèrent les missiles avec eux.

Par ailleurs, des affiches mettant en question le rôle de l'Union soviétique en Egypte ont fait leur apparition cette semaine sur les murs de l'Université du Caire, où des groupes d'étudiants débattaient le problème avec animation.

L'une des affiches placardées déclare: «La démission de Sadek a été ordonnée par les dirigeants du Kremlin, et Sedki est devenu porteur des ordres. Il s'agit d'une intervention flagrante de l'Union soviétique dans les affaires intérieures égyptiennes. L'ambassadeur soviétique au Caire aura désormais son mot à dire dans la politique égyptienne.»

Advertisement for Heuer and Monnier watches, featuring a large image of a watch and the text 'CHRONOGRAPHES HEUER' and 'MONNIER HORLOGER'.

Drame du rail en Turquie: au moins 40 morts

ANKARA, (DPA). — La collision ferroviaire qui s'est produite mardi en Turquie a coûté la vie à 40 personnes au moins. Il s'agit du dernier bilan fourni par le gouverneur de la ville d'Esikeshir aux environs de laquelle un express est entré en collision avec un train de marchandises.

EPITHETES

Le président Nixon n'a fait que fort peu d'apparitions à des fins électorales, répétant qu'il devait avant tout se consacrer à ses tâches présidentielles. Il est ainsi difficile de faire des comparaisons. Les responsables de la campagne du président ont cependant estimé que les tournées électorales du vice-président Agnew et des personnalités républicaines de l'administration et du congrès — M. Nixon les appelle ses suppléants et M. McGovern ses «laquis» — ont été très efficaces.

Le sénateur McGovern a fait de la corruption dans l'administration son cheval de bataille et il est allé répétant que cette élection opposera les gros hommes d'affaires républicains aux citoyens sans grade appartenant au parti démocrate. Il n'a cessé de reprocher aux républicains de favoriser les riches au détriment des salariés.

Mais, au sein même de son propre parti, il a été qualifié d'extrémiste et un très grand nombre de conservateurs et de candidats démocrates modérés ont refusé de soutenir sa candidature ou l'ont fait sans grand enthousiasme.

MERCREDI A L'AUBE

C'est à 13 heures (heure suisse) qu'ouvriront mardi les bureaux de vote de la côte est. Ceux de la côte ouest en raison du décalage horaire, n'ouvriront

Pas de fumée sans feu... Le «gros» Minh entre dans la course pour le pouvoir au Viet-nam

SAIGON (AP). — Le général van Minh, dit «le gros Minh», l'un des chefs de file de l'opposition non communiste au Viet-nam du Sud, a lancé mercredi un appel à la conciliation sincère et exclusivement nationale afin de ramener la paix au Viet-nam. Il a indiqué qu'il était prêt à jouer un rôle.

même territoire, se ressemblant les uns aux autres parce qu'ayant les mêmes traditions et la même culture, mais pouvant être différents et entrer en conflit pour leurs opinions, leurs pensées et leurs intérêts.»



Le général Minh. Une revanche à prendre. (Keystone)

Dans une déclaration faite à l'occasion de la fête nationale, le général Minh a critiqué à demi-mot le président Thieu, les Etats-Unis et les communistes. Il a affirmé qu'il était prêt à collaborer à un gouvernement de conciliation. Il a ajouté: «Notre mission à l'égard du pays reste infinie. Notre responsabilité demeure, plus lourde que jamais.»

RÉUNIFICATION

Le général Minh a fait observer que, le 17 juin 1971, peu de temps avant d'entrer dans la course présidentielle, il avait proposé un plan de paix, fondé sur la restauration de relations normales entre le Nord et le Sud en vue d'une «réunification dans la liberté», ainsi que sur l'établissement d'un «vrai régime démocratique» permettant aux diverses factions du Sud de s'opposer pacifiquement.

Le général Minh, qui avait dirigé le coup d'Etat contre Diem, il y a neuf ans, avait lui-même été renversé trois mois plus tard et avait vécu en exil en Thaïlande jusqu'en 1969. L'an dernier, il a été candidat aux élections présidentielles, mais s'est retiré en accusant le général Thieu de traher le scrutin.

«C'est une solution juste pour tous les éléments et dans l'intérêt de la nation tout entière», a-t-il dit.

«C'est la seule solution capable de donner à l'immense majorité du peuple sud-vietnamien — dont le cœur, je crois, est avec la nation et non avec une idéologie étrangère quelconque — l'occasion de faire connaître pour la première fois ses aspirations.»

«Un pays est une réalité unie mais diverse, comprenant de nombreux groupes et individus, vivant ensemble sur un

La police brésilienne tient-elle un des manitous de l'enlèvement de Ben Barka?

RIO-DE-JANEIRO (AP). — La police brésilienne, qui a arrêté le mois dernier dans l'Etat de Sao-Paulo, le bandit français Christian David, dit «le beau Serge», réfugié au Brésil après qu'il eut tué à Paris le commissaire Galibert, a publié une note déclarant que David a joué un rôle primordial dans l'enlèvement et l'exécution du «leader» d'opposition marocain Mehdi ben Barka.

coopéré avec le «Frente armado de liberacion» (FAL), en Argentine, avant de trahir cette organisation terroriste, et il aurait également aidé la stéréte uruguayenne à démanteler, en partie, le réseau des Tupamaros.

Buscetta qui a été successivement naturalisé Paraguyan et Brésilien, possédait une «flotte» de 250 taxis à Sao-Paulo et aussi une chaîne de bars.

Cette note affirme que Christian David a été employé par les services de renseignements français ayant de devenir mercenaire dans divers pays d'Amérique latine.

Hélène Ferreira, une blonde qui avait été la compagne d'un «caïd» français du milieu, Lucien Sarti, tué au cours d'une rencontre avec la police mexicaine. Elle a été récemment condamnée à deux mois de prison à Lima pour trafic de drogue.

Elle confirme, en outre, qu'il était devenu le bras droit d'Auguste Ricord, ce «gros bonnet» de la drogue, Français naturalisé Argentin, qui a été récemment extradé du Paraguay aux Etats-Unis.

Claude-André Pastou, un Français condamné pour le même chef d'inculpation et aussi pour de nombreux vols à la détentation à vie en France et en Espagne.

Selon la police, Christian David, 42 ans, qui est réclamé par la justice américaine pour trafic de stupéfiants aurait

François-Antoine Canazzi, recherché par la police française pour une tentative de meurtre contre M. Kotschkoff, dans une forêt des environs de Paris, et pour trafic de stupéfiants.

M. Tepavac, qui dirigeait la diplomatie yougoslave depuis 1969 et qui avait succédé à ce poste à M. Nikezic, aurait en effet pris le parti de ce dernier à la réunion tenue entre le maréchal Tito et les dirigeants serbes du 9 au 12 octobre dernier.

Michel Nicolli (alias Carlos Culucchi Silveira), un Français condamné deux fois pour meurtre en France et dont les autorités françaises ont demandé lundi l'extradition.

Ces actes de désespoir sont en général, le fait de jeunes délinquants qui ne peuvent supporter les conditions d'incarcération, l'isolement et la rupture avec le milieu social et familial.

Guglielmo Casalini, l'un des lieutenants de Nicolli, responsable du trafic d'héroïne et qui était en contact avec les représentants de «Cosa nostra» aux Etats-Unis et au Canada.

La police brésilienne a publié la liste suivante des personnes arrêtées en même temps que le «beau Serge»:

Il avait imaginé un code secret selon lequel les sachets d'héroïne étaient expédiés sous forme de chemises dont l'encolure indiquait le prix.

Tommaso Buscetta (alias Roberto Cavalario), décrit comme le chef de la mafia brésilienne. D'origine italienne,

Par exemple, un lot de 50 chemises d'encolure 10 et demi correspondant à 50 kilos d'héroïne au prix de 10.500 dollars.

Christian David dit le «beau Serge». (Agip)

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Dans les prisons françaises

PARIS, (AP). — Selon le groupe d'information sur les prisons, un détenu de 23 ans, M. Maye, s'est donné la mort dans la nuit de lundi à mardi à la prison de la Santé en absorbant des barbituriques. C'est le 23^e cas enregistré dans les prisons françaises depuis le 1^{er} janvier. On en avait compté 17 en 1971, selon l'administration pénitentiaire, et il y avait eu également 12 tentatives.

La TVA en Irlande

DUBLIN, (AFP). — Deux mois avant son entrée officielle dans le Marché commun, la République d'Irlande a adopté le système de la TVA.

Commando pour deux enfants

LONDRES, (AP). — Carmelina, huit ans, et Adriano, sept ans, enfants d'une Anglaise, Mme Valérie di Matteo, née Littler, ont été ramenés à leur mère en Grande-Bretagne après une «opération de commando»

AMÉRIQUE

L'aviation chilienne paralysée

SANTIAGO-DU-CHILI, (AFP). — Les 173 pilotes de la compagnie d'aviation nationale «Lan Chile» se sont mis en grève pour une durée indéterminée, afin d'appuyer des demandes d'augmentation de salaire. Aucun avion de cette compagnie chilienne n'a pris l'air depuis mercredi, aussi bien sur les lignes intérieures qu'internationales.

AFRIQUE

Kenitra: 12 peines de mort requises

KENITRA, (AP). — Le commissaire du gouvernement (procureur général) a demandé mercredi la peine de mort contre quatre accusés dans l'affaire de la tentative de putsch du 16 août dernier. Parmi ceux-ci figurent le lieutenant-colonel Amrakne, commandant en second de l'aviation, le commandant Kouera, commandant de la base opérationnelle de Kenitra, et tous les pilotes ayant participé aux raids contre le Boeing royal, l'aéroport civil et le palais royal de Rabat.

Le commissaire du gouvernement a également requis la peine d'emprisonnement à perpétuité pour trois accusés, vingt ans pour quatre autres, et des peines de cinq ans contre des pilotes de réserve, des armuriers, des mécaniciens, ces derniers pour «non dénonciation».

La défense entamera jeudi les plaidoyers et l'on s'attend à ce que le verdict soit rendu dimanche ou lundi.